



Leila Jaffel

Ministre de la Justice

Accélérer les réformes

N° 139 - Décembre 2022 - 5 DT • www.leaders.com.tn

Leaders



La Tunisie
à la recherche de son
positionnement stratégique



Les muftis dans l'histoire tunisienne

LES FORFAITS INTERNET
ONE CONNECT
POUR UNE GESTION FLEXIBLE ET
MAITRISÉE DE VOTRE FLOTTE MOBILE

Retrouvez les solutions business de TT
sur **BUSINESSTAWA.TN**



Sommaire



Editorial

- 3** Réduire les incertitudes
Par Taoufik Habaieb

Opinion

- 16** Pas de démocratie à l'horizon sans la consolidation du processus de transition
Par Riadh Zghal

Nation

- 18** Elections législatives :
La voie est balisée
- 22** Leila Jaffel
Ministre de la Justice
Accélérer les réformes

En couverture

- 26** Dossier : La Tunisie à la recherche de son positionnement stratégique

Chronique

- 54** Francophonie : quand l'important importune
Par Abdelaziz Kacem

Sucess Story

- 58** Nidhal, Noureddine la semelle intelligente pour les maladies neuro-dégénératives

Point de vue

- 60** «Harka» de Lotfy Nathan : la jeunesse tunisienne entre peste et choléra
Par Slaheddine Dchicha

Internationale

- 62** Mondial Doha 2022
La magie du foot, la fête pour tous

Société

- 75** Taoufik Ben Othman
Une gloire du foot tunisien

- 80** Saber Mansouri
Un printemps sans le peuple
Prélude à la déconstruction de «la révolution tunisienne»
- 82** **86** Savoir-faire des territoires
Salah Ben Youssef
1955 - 1956 : le grand basculement
L'idéologie
Par Ammar Mahjoubi
- 92** Les muftis dans l'histoire tunisienne moderne et contemporaine
Par Mohamed-El Aziz Ben Achour
- 100** Cheikh Othman Battikh
Le dernier mufti de la République ?
- 102** Mongi Chaffai
L'ingénieur général de la radio-télédiffusion
- ## Billet
- 104** Prix, inflation et pouvoir d'achat
Par Habib Touhami



Leaders

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Taoufik Habaieb

CONSEILLER

Hédi Behi

COLLABORATEURS

• Walid Bel Hadj Amor • Monia Ben Jémia • Mohamed Larbi Bouguerra • Mounira Chapoutot Remadi • Rafik Darragi • Samy Ghorbal • Azzedine Guellouz • Mohamed Ali Halouani • Fatma Hentati • Ferhat Horchani • Haykel Ben Mahfoudh • Mohamed El Aziz Ben Achour • Rafea Ben Achour • Yadh Ben Achour • Sadok Belaid • Houcine Jaidi • Mohamed Jaoua • Elyès Jouini • Mohamed Ibrahim Hsairi • Abdelaziz Kacem • Hatem Kotrane • Salsabil Klibi • Ammar Mahjoubi • Radhi Meddeb • Habib Mallakh • Afef Hammami Marrakchi • Anis Marrakchi • Samir Marrakchi • Khadija Moalla • Mansour Moalla • Slaheddine Sellami • Ahmed Ounaies • Habib Touhami • Riadh Zghal • Dr Sofiene Zribi

CONCEPTION & REALISATION

Ahmed Cherni
(Directeur Artistique)

Raïd Bouaziz
(Designer)

PHOTOS

Mohamed Hammi - DR

MARKETING & COMMUNICATION

Mohamed Taïeb Habaieb
(Système & Organisation)

APPUI

Habib Abbassi • Lamia Alayet
• Leïla Mnif • Khouloud Kefi • Hamdi Mzoughi •
Chaouki Riahi

IMPRESSION

Simpact

PR Factory

Ennour Building, Cité des Sciences,
BP 200, 1082 Tunis Mahrajène, Tunisie
Tel.: 71 232 111 / Fax: 71 750 333

• abonnement@leaders.com.tn
• marketing@leaders.com.tn
• redaction@leaders.com.tn

www.leaders.com.tn

8'850 KM

Le 5 octobre 1931, **Clyde Pangborn et Hugh Herndon Jr.**, deux courageux aviateurs américains, ont effectué pour la première fois de l'Histoire un vol transpacifique sans escale, du Japon aux États-Unis. Ils décollèrent puis atterrirent 41 heures plus tard à Wenatchee, Washington, après avoir parcouru une distance de 8'850 km. Il s'agissait alors du plus long vol jamais effectué au-dessus de l'eau.



LONGINES SPIRIT ZULU TIME
LONGINES



BEN JANNET & CO
1986

BOULEVARD PRINCIPAL, LES BERGES DU LAC 1
RUE LAC VICTORIA, LES BERGES DU LAC 1
TUNIS CITY « GÉANT »



• Par Taoufik Habaieb

Réduire les incertitudes

L'imprévisible l'emporte, perturbant la vie des Tunisiens. A chaque jour son lot de pénuries, d'augmentations de prix, de nouvelles taxes et de rebondissements politiques. Plus rien n'est sûr. Tout est sujet à changement, sans préavis.

Partout règne l'incertitude. Si elle n'est pas spécifique à la Tunisie, elle est palpable dans notre environnement avec des répercussions plus fortes en raison du contexte politique particulier. La verticalité du pouvoir et la concentration de toutes les attributions entre les mains du chef de l'Etat laissent planer un climat d'attente. Personne ne sait aujourd'hui ce qui se décidera le lendemain.

L'ambiguïté ne profite à personne. Frein à la prise de décision pour l'investissement et pour l'entreprise, elle est aussi un motif d'inquiétude pour les ménages et source d'angoisse pour tous. Naviguer à vue, au jour le jour, devient pénible et pénalisant.

Le poids de l'incertitude politique est bien lourd à porter. L'espoir de retrouver un pouvoir législatif effectif, à la faveur des élections du 17 décembre 2022, attend concrétisation. Quels élus sortiront des urnes pour former une nouvelle Assemblée des représentants du peuple à même de jouer pleinement un rôle déterminant dans la fabrication des lois ? Quels résultats probants apporteront les modifications de la Constitution quant aux attributions du Parlement et de la loi électorale en instituant un mode de scrutin uninominal, et des circonscriptions réduites aux délégations territoriales ? Qu'en sera-t-il aussi de la formation du nouveau gouvernement ?

Sans clarification et stabilité, la vulnérabilité économique s'aggrave. Face au doute, l'attente prévaut. Comment rassurer les chefs d'entreprise, attirer les investisseurs, promouvoir de nouvelles filières, sans garanties réelles, ne serait-ce qu'à moyen terme ?

Tracer un avenir commun est nécessaire. Il redonne confiance, réduit la migration et renforce l'unité nationale. Seul un projet

national mobilisateur aidera à supporter les sacrifices à consentir en vue de lendemains meilleurs.

Il n'y a pas que de grandes réformes à mener. De nombreuses mesures effectives de redressement, de relance et d'encouragement sont urgentes, sans être nécessairement coûteuses. Dans chaque secteur économique, le diagnostic est établi et les solutions ont été trouvées. La liste des blocages est identifiée, il suffit de les démanteler avec courage, détermination et célérité.

Le gouvernement tarde à présenter son programme pour 2023 et son plan 2023-2025. Braqué sur la démarche présentée au FMI, il n'a pas encore révélé l'axe central et les projets détaillés retenus. La clarification de la vision et la précision des actions contribueront, avec une communication gouvernementale soutenue, à réduire l'ambiguïté régnante.

Le budget de l'Etat pour 2023 ne sera pas facile à boucler. Les financements extérieurs, indispensables, se font rares, longs à mobiliser. Les crédits qui sont inscrits au titre du développement se réduisent d'année en année pour ne financer que de maigres projets publics. Or, sans investissement public, du moins conséquent, l'économie restera dépendante de l'investissement privé déjà réduit, et continuera à tourner au ralenti. La sortie de crise en pâtira.

En parler aux Tunisiens, en parler au monde. Nul ne se doute des difficultés multiples et graves qu'affronte le pays. Les Tunisiens eux-mêmes le vivent au quotidien. La communauté internationale et les institutions financières le relèvent. Ce qu'ils attendent tous, ce sont des clarifications à fournir par le gouvernement, des choix clairs et priorités, un plan effectif de redressement, et une volonté déterminée. Bref, un discours cohérent et des preuves d'engagement durable.

Réduire les incertitudes s'érige en impératif majeur pour le président Saïed et son gouvernement. Pour débloquer le pays et créer de l'espoir. ■

T.H.

Saïed attendu à Washington



Le président Kais Saïed est invité par son homologue Joe Biden qui accueillera des dirigeants du continent africain à Washington DC, du 13 au 15 décembre 2022, pour le Sommet des dirigeants États-Unis-Afrique. Les États-Unis d'Amérique entendent démontrer à travers ce sommet leur engagement durable envers le continent et souligner l'importance des relations et d'une coopération accrue sur les priorités mondiales communes. « L'Afrique façonnera l'avenir, non seulement l'avenir du peuple africain, mais aussi celui du monde. L'Afrique fera la différence en s'attaquant aux défis les plus urgents et en saisissant les opportunités auxquelles nous sommes tous confrontés », souligne Washington.

Le sommet devrait réunir les gouvernements africains, la société civile, les communautés de la diaspora à travers les États-Unis et le secteur privé dans la poursuite

d'une vision commune de l'avenir des relations entre les États-Unis et l'Afrique. Il se déroulera principalement au Walter E. Washington Convention Center à Washington DC, et d'autres événements officiels du Sommet auront lieu dans plusieurs autres lieux de la capitale américaine.

Le Forum des affaires États-Unis-Afrique (Usabf), un pilier essentiel du sommet, aura lieu le deuxième jour. Il réunira des dirigeants d'entreprises et de gouvernements afin de faire progresser les partenariats mutuellement bénéfiques pour créer des emplois et stimuler une croissance inclusive et durable des deux côtés de l'Atlantique. Il est organisé par le ministère américain du Commerce, la Chambre de commerce américaine et le Corporate Council on Africa, en partenariat avec l'initiative Prosper Africa.■



Une communication réussie

Pas facile de gérer la communication d'un sommet comme celui de la Francophonie. La Conférence Ticad 8, trois mois auparavant, avait servi d'un bon exercice et livré des enseignements utiles. D'emblée, de bons choix ont été opérés quant aux fondamentaux : une charte graphique harmonieusement déclinée, une signalétique soignée, une infrastructure technologique de qualité pour les connexions numériques, la transmission des données et la diffusion par satellite. Il fallait, en outre, déployer une communication digitale attractive, et accueillir de nombreux journalistes

tunisiens et étrangers, tout en leur apportant les facilités nécessaires.

Une lourde responsabilité reposait sur les épaules de Houssein Mzoughi, attaché de cabinet à la présidence de la République. A la tête de la Commission Médias, il devait assurer - sans droit à l'erreur - la coordination avec les équipes de l'OIF, des délégations participantes et des divers départements et organismes tunisiens concernés. La réussite de la com viendra alors se conjuguer avec celle de l'organisation générale, du protocole et de la sécurité contribuant au succès du sommet de Djerba.■



ALPINE EAGLE COLLECTION

Chopard

THE ARTISAN OF EMOTIONS – SINCE 1860



BEN JANNET & CO
1986

BOULEVARD PRINCIPAL, LES BERGES DU LAC 1
TÉL +216 71 860 475
RUE LAC VICTORIA, LES BERGES DU LAC 1
TÉL +216 71 963 555
TUNIS CITY «GÉANT», TÉL +216 70 863 224

Birou

GÉREZ VOTRE BUSINESS COMME UN PRO



À PARTIR DE **21^{DT}***
*HORS TAXE
,900/MOIS



*PROFITEZ D'UN PRIX PRÉFÉRENTIEL TOPNET
ET BÉNÉFICIEZ DE DEUX MOIS GRATUITS POUR TOUT PAIEMENT ANNUEL

T TOPNET PRO

www.birou.topnet.tn



Francophonie : plus de diversité, d'influence et de résultats

Du 18e Sommet de la Francophonie (Djerba, 19- 20 novembre 2022), on retiendra surtout une image et un recentrage. L'image, c'est celle de milliers d'hommes et de femmes qui s'étaient pressés au Village de la Francophonie pour visiter les pavillons des pays et gouvernements participants et surtout suivre les concerts. Pas moins de 100 000 visiteurs, essentiellement des jeunes, avaient afflué en dix jours et vibré au rythme de diverses musiques. Un véritable festival.

Le recentrage stratégique, perçu surtout par les diplomates, c'est celui qui s'opère au sein de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF). Dans son rapport intitulé «*Cadre stratégique 2023-2030*», l'Organisation se donne pour ambition de renforcer l'influence des francophones et l'usage de la langue française dans le monde, promouvoir la

diversité culturelle et linguistique, ériger la paix, la justice, l'égalité et la démocratie comme piliers, faire de la Francophonie un espace de paix et de stabilité et un laboratoire de coopération stratégique et innovant. S'imposant de cultiver la performance, elle entend produire des résultats, privilégier les jeunes et les femmes et renforcer les partenariats.

Les aspects politiques ont été consignés dans «*La Déclaration de Djerba*», se prononçant sur les grands enjeux mondiaux et une résolution sur les situations de crise, de sortie de crise et de consolidation de la paix dans l'espace francophone.

La Tunisie assumera la présidence du Sommet de la Francophonie jusqu'à la prochaine édition, prévue en 2024 à Paris. ■



L'ambassadeur de Chine, de retour à Pékin

Fin de mission pour l'ambassadeur de Chine à Tunis, Zhang Jianguo, après deux années d'intenses activités depuis décembre 2020. Il a été auparavant ambassadeur en Mauritanie, et avait succédé à Tunis à Wang Wenbin, nommé porte-parole au ministère des Affaires étrangères. ■

HUAWEI'S CONTRIBUTION TO THE TALENT ECOSYSTEM IN TUNISIA



SPARK PROGRAM TUNISIA

For startups

HUAWEI ICT ACADEMY TUNISIA

For academies
For students
For instructors



SEEDS FOR THE FUTURE TUNISIA

For Tunisian students

2015



2018



2022



Chronologie novembre

29 octobre 2022

Ouverture de la 33e session des Journées cinématographiques de Carthage (JCC).

1er novembre 2022

Le président de la République, Kais Saïed, participe aux travaux du 31e sommet de la Ligue des Etats arabes à Alger.

Le Taux moyen du marché monétaire (TMM) augmente à 7.23% en octobre 2022 d'après les données de la Banque centrale de Tunisie (BCT).

2 novembre 2022

Grève générale dans le secteur du transport dans le Grand Tunis.

3 novembre 2022

L'Instance supérieure indépendante des élections (Isie) présente la liste préliminaire des candidats retenus pour les élections législatives prévues le 17 décembre 2022.

La Banque africaine de développement (BAD) accorde à la Tunisie 80 millions de dollars, dans le cadre du projet d'urgence d'appui à la sécurité alimentaire en Tunisie.

5 novembre 2022

- Le Fonds monétaire arabe (FMA) octroie un prêt d'appui budgétaire de 74 millions de dollars à la Banque centrale de Tunisie (BCT).

- Le taux d'inflation grimpe à 9.2% au mois d'octobre 2022 selon l'Institut national de la statistique (INS).

7 novembre 2022

La cheffe du gouvernement, Najla Bouden, participe au sommet du climat (COP27) à Charm el Cheikh (Egypte).

10 novembre 2022

- Le déficit commercial s'aggrave à -21322,5 MD durant les dix premiers mois de 2022, selon l'Institut national de la statistique (INS).

- La Banque mondiale (BM) publie son deuxième rapport de diagnostic systématique de pays (DSP) pour la Tunisie, intitulé « Rétablir la confiance et répondre aux aspirations pour une Tunisie plus prospère et inclusive. »

11 novembre 2022

Le président de la République Kais Saïed reçoit le commissaire européen à la Justice, Didier Reynders.

- Décision de l'Instance supérieure indépendante des élections n° 2022-28 du 28 octobre 2022, portant création des instances régionales à l'intérieur du pays et à l'étranger pour les élections à l'occasion des élections législatives 2022 et fixant leur composition et leur compétence territoriale.

- Décision de l'Instance supérieure indépendante des élections n° 2022-21 du 24 juillet 2022 relative aux règles et procédures de calcul et à la proclamation des résultats.

14 novembre 2022

L'Union européenne (UE) accorde un don de 100 millions d'euros à la Tunisie, en tant qu'appui budgétaire.

15 novembre 2022

Le taux de croissance atteint 2.9%, et le taux de chômage reste stable à 15.3% au troisième trimestre 2022 selon l'Institut national de la statistique (INS).

16 novembre 2022

La croissance du PIB en Tunisie devrait s'établir à 2,5 % en 2022 et 3,2 % en 2023, sous l'effet de la relance des secteurs touristique et industriel, selon le rapport sur les perspectives économiques en Afrique du Nord 2022 de la Banque africaine de développement (BAD).

17 novembre 2022

Décret n° 2022-860 du 16 novembre 2022, fixant le plafond global des dépenses pour la campagne des élections des membres de l'Assemblée des représentants du peuple pour l'année 2022.

18 novembre 2022

Démarrage de la 18e édition du Sommet de la Francophonie à Djerba en présence de 33 chefs d'Etat et de gouvernement de pays membres de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), avec la participation de plus de 80 délégations et de représentants d'organisations régionales et internationales.

19 novembre 2022

- Le président Kais Saïed préside la cérémonie d'ouverture des travaux de la 4e édition du forum économique de la Francophonie à Djerba.

- L'Agence française de développement (AFD) octroie un financement de 200 millions d'euros à la Tunisie pour appuyer le budget en marge du Sommet de la Francophonie à Djerba.

22 novembre 2022

Décision de l'Instance supérieure indépendante des élections n° 2022-31 du 18 novembre 2022, modifiant et complétant la décision n°2018-8 du 20 février 2018, fixant les règles et les conditions que les médias doivent respecter au cours de la campagne électorale et la campagne du référendum.

23 novembre 2022

- L'Isie présente la liste finale des candidats pour les élections législatives

- Démarrage de la campagne électorale à l'étranger

- Le président de la République reçoit le rapport général de l'Instance supérieure indépendante des élections (Isie) autour du référendum du 25 juillet 2022 sur la nouvelle constitution ainsi que le rapport financier de l'Instance pour l'année 2022.

- Décret-loi n° 2022-69 du 22 novembre 2022, portant loi de finances rectificative pour l'année 2022.

25 novembre 2022

Démarrage de la campagne électorale en Tunisie

Décès



1 - Sadok Mzabi

Président fondateur d'un groupe économique multisectoriel.



2 - Mohamed Chemek

75 ans, ancien secrétaire général au ministère de l'Intérieur.

Me Mustapha Mouaffak

79 ans, avocat près la Cour de cassation, ancien magistrat.



3 - Hédi Balegh

Professeur à la faculté des Lettres de la Manouba, journaliste, animateur écrivain, traducteur.

4 - Chedli Chebli

78 ans, homme de théâtre et de musique.



5 - Pr Mohamed Imen Gallali

Professeur en méthodes financières et comptables à l'Université de la Manouba, directeur de l'Ecole doctorale d'économie, commerce, comptabilité, finances et gestion de l'université de la Manouba (Eccofiges), président de l'Association tunisienne pour la recherche en risk-management (Astruma).



6 - Abdelaziz Zalila

Ingénieur, chef d'entreprise.

7 - Hmida Hidri

72 ans. Enseignant, longtemps journaliste, correcteur et réviseur à Al Bayane, puis Leaders Arabiya et aux Editions Leaders.



Diplomatie

Nouveaux ambassadeurs accrédités à Tunis

Fabrizio Saggio

Ambassadeur d'Italie à Tunis

Osuga Takeshi

Ambassadeur du Japon à Tunis

Lorraine Diguer

Ambassadrice du Canada à Tunis

Francisco Javier Puig Saura

Ambassadeur d'Espagne à Tunis

Ahmed Abdelwahed Ahmed Mohamed

Ambassadeur du Soudan à Tunis

Hilal Ben Abdallah Ben Ali Al Sinani

Ambassadeur du Sultanat d'Oman à Tunis

Justyna Porazinska

Ambassadrice de Pologne à Tunis

Josephine Barbara Frantzen

Ambassadrice des Pays-Bas en Tunisie

Mansur Khaled Al-Omar

Ambassadeur du Koweït à Tunis

François Dumont

Ambassadeur de Belgique à Tunis

Teemu Ilmari Sepponen

Ambassadeur de Finlande à Tunis

Lajos Mile

Ambassadeur de Hongrie à Tunis

Présidence de la République

• Fondation Fidaa pour la prévoyance des victimes d'acte terroriste



1

1 - Mohamed Taïeb Ghozzi

Président

• Conseil des conflits de compétence

Neila Kallal

Membre, présidente de chambre d'appel au Tribunal administratif

Mourad Ben Haj Ali

Membre, président de chambre d'appel au Tribunal administratif

Tahar Alaoui

Membre, président de chambre d'appel au Tribunal administratif

Abdessalem Damak

Membre, président de chambre à la Cour de cassation

Najoua Gharbi

Membre, conseillère à la Cour de cassation



2

Rim Bouzaïene

Membre, conseillère à la Cour de cassation

Commission nationale de conciliation pénale

Makrem Ben Mna

Magistrat de l'ordre judiciaire du troisième grade, président

Khaled Ben Youssef

Président de chambre de cassation au Tribunal administratif, premier vice-président

Khaled Ben Ali

Procureur occupant une fonction équivalente à celle de président de chambre de cassation à la Cour des comptes, deuxième vice-président

Lamia Ben Amara

contrôleur général des services publics, représentante du Haut Comité du contrôle administratif et financier, membre

Lotfi Harzali

Contrôleur général des finances, représentant du corps de contrôle général des finances, membre

Saida Selmani

Cheffe d'unité à la commission des analyses financières, représentante de la commission des analyses financières relevant de la Banque centrale de Tunisie, membre

Sami Bezzine

Inspecteur central de la propriété foncière à l'Office national de la propriété foncière, représentant du ministère des Domaines de l'Etat et des Affaires foncières, membre

Fatma Yacoubi

Conseiller rapporteur général à la direction générale du contentieux de l'Etat, représentante du chef du Contentieux de l'Etat, membre



3

Monia Jouini

Directrice au ministère des Domaines de l'Etat et des Affaires foncières, est nommée rapporteure

Ministère des Finances

2 - Mohamed Lazhar Mazigh

Chargé de mission

3 - Ahmed Khedher

Chargé de mission

Ministère de l'Économie et de la Planification

4 - Noureddine Kaabi

Chargé de mission

5 - Lotfi Fradi

Chargé de mission

Ministère des Affaires sociales

Rafik Ben Brahim

Chef de cabinet

Mohamed Mansouri

Directeur général de l'Office des Tunisiens à l'étranger



5

Mahindra
Rise.

AUTOMOBILES ZOUARI
CONCESSIONNAIRE / SAV VÉHICULES DE TOURISME



DÉCOUVREZ LA NOUVELLE
XUV 300
LE SUV **LE PLUS SAFE**



WWW.MAHINDRATUNISIE.COM

كيما أمنت بروحك
أمنت بأفكارك
أمنت بخدمتك
أمنت بتعبك

كَمَلْ أَمْنِ
عَلَى رِزْقِكَ
سَلَامَةَ الرِّزْقِ

6



Ministère des Technologies
de la communication

• **Pôle technologique «Smart Tunisian Technoparks»**

6- **Sofiane Hemissi**
P.D.G.

BTE

Feriel Chabrak
Directeur général

Elections

Fédération arabe des bourses
(AFE)

Bilel Sahnoun

Membre du conseil d'administration pour
un mandat de trois ans (2022-2024)

La Ligue des droits de l'Homme

Bassem Trifi

Président

Najet Zemmouri

Première vice-présidente

Jamel Eddine Essbaâ

Vice-président

Mohieddine Lagha

Secrétaire général

Hamdi Belwafi

Secrétaire général adjoint

Jamel Melki

Trésorier

Membres

Sawsen Rihani, Mondher Bejaoui, Chady
Trifi, Ibrahim Essai, Fadhel Bedhafi, Hmida
Echaieb, Ahlem Jalleli, Kais Mohsni, et Turkiya
Chaïbi

Distinctions

Férid Boughedir

Réalisateur, critique et historien du
cinéma, lauréat du Prix « Henri Langlois»
pour l'ensemble de son œuvre et ce,
lors des «Rencontres internationales
des cinémas méditerranéens» à Izmir
(Turquie).



Selma Barkaoui

Docteur en analyse des données de
l'instrument SEIS de la mission Insight,
nommée Nasa JPL postdoc fellow,
Data scientist chez NASA Jet Propulsion
Laboratory.



Dhouha Jemai

Enseignante d'informatique au collège
Mustapha-Khraïef de Jendouba, lauréate
du Prix «The international Teacher
Award» pour l'année 2022 décerné
par l'organisation «AKS Worldwide»
à New Delhi (Inde).



Hommage aux cardiologues

A l'occasion du cinquantenaire de la Société tunisienne de cardiologie et de chirurgie cardio-vasculaire (Stcccv), un vibrant hommage a été rendu à d'illustres cardiologues :

Abdelmajid Charrad, premier cardiologue tunisien et membre du bureau fondateur de la Stcccv.

Mohamed Ben Ismail, pionnier de la cardiologie moderne en Tunisie, bureau fondateur de la Stcccv.

Abdessatar Ben Hamida, membre du bureau fondateur de la Stcccv et 6e président de la Stcccv.

Rachid Mechmech, pionnier de la cardiologie interventionnelle en Tunisie, past-président de la Stcccv, ex-doyen de la faculté de Médecine de Tunis, ex-chef du service des explorations fonctionnelles et des urgences cardiologiques de la Rabta.

Abdelfattah Abid, ex-chef du service de chirurgie cardiovasculaire de La Rabta. Il a réalisé la 1ère chirurgie pédiatrique complexe.

Moncef Daoud, fondateur du service de cardiologie de Sfax.

Abdoul Kane, figure phare de la cardiologie francophone africaine, président de la Société sénégalaise de cardiologie et de l'Association des cardiologues de l'Ouest et du Centre.

Roberto Ferrari, premier président élu de l'ESC.

Jérôme Petit, père de la cardiologie interventionnelle pédiatrique, ex-chef de service à l'Hôpital Marie-Lannelongue.

Jean-Jacques Monsuez, membre du Conseil d'administration de la Société française de cardiologie, en charge des relations avec la cardiologie francophone en Afrique du Nord et en Afrique subsaharienne.

Michel Komajda, CHU Pitié-Salpêtrière, président de la Fondation Cœur et Recherche, membre de la European Heart for Children.





La crise du lait

Arrêt sur image



• Par Mohamed Hammi



La crise n'a fait que trop duré et les éleveurs, dont, les possibilités financières sont très faibles n'arrivent plus à s'en sortir et les perspectives sont mauvaises. Il faut signaler que cette situation est valable dans de nombreux pays ayant une forte tradition laitière comme la France où le secteur laitier est devenu peu rentable et attractif. C'est pourquoi de nombreux éleveurs pensent se débarrasser de leurs laitières et se reconverter. 



• Par Riadh Zghal

Pas de démocratie à l'horizon sans la consolidation du processus de transition

Il semble que ce processus menace de se rompre sans une stratégie de sauvetage après un mauvais départ.

En effet, dès 2011 et jusqu'à ce jour, le paysage politique actant a été dominé par le juridisme annoncé comme étant la panacée de ce dont souffre et souffrira le pays. Seulement, cela s'est traduit plutôt par une accélération de tous les maux : politiques, économiques, inégalités, dégradation de tous les services sociaux (éducation, transports, infrastructures) et, bouclant la boucle, un déficit budgétaire donnant lieu à des pénuries récurrentes de produits de base et de médicaments, une inflation galopante, en plus des difficultés financières d'entreprises publiques qui constituaient les fleurons du secteur public et que l'Etat s'est vu désormais obligé de subventionner. Au lieu de remédier aux défaillances du système, le pouvoir, on ne peut plus centralisé, s'est engagé dans une politique de déconstruction : nouvelle constitution, nouvelle loi électorale, révision de la composition de l'instance des élections qui perd sa qualité d'indépendance aux yeux de beaucoup, limogeage de juges... Rien ne semble arrêter ce rouleau compresseur de déconstruction de tout ce qui a été réalisé depuis 2011 en rapport avec le processus de démocratisation. Reste uniquement une certaine liberté d'expression mais des journalistes alertent sur la menace qui la guette, confirmés dans leur appréhension par la convocation du responsable d'un journal électronique devant le tribunal.

Si l'on se réfère à l'expérience des pays qui nous ont précédés dans le passage d'un régime autoritaire à un autre démocratique, il est évident que la démocratie est difficile à installer et à consolider, que le chemin de la démocratisation est truffé de retours à l'autoritarisme

et le pire à des dictatures militaires impitoyables vis-à-vis de leurs opposants. «*Les transitions à la démocratie ont mis l'accent sur la transition politique en la dissociant nettement de la démocratie sociale*», écrivait Renée Fregosi.

La négligence du social est lourde de conséquences. D'abord elle induit une méfiance vis-à-vis de l'Etat qui n'a d'équivalent que la méfiance des adeptes de régimes autoritaires à l'égard des masses. Pour notre pays, dont la principale ressource est son capital humain, la négligence du social hypothèque son avenir. Malheureusement, ce capital est attaqué sur deux fronts : celui de la dégradation du système éducatif qui n'est plus en mesure de fournir au pays les compétences de plus en plus complexes adaptées à l'économie de la connaissance qui gouverne le monde, et celui de l'émigration des forces vives, toutes catégories sociales et compétences confondues.

Le pire qui puisse arriver aujourd'hui à notre pays, c'est lorsque la vague déferlante du désir de quitter le pays s'étend au plus grand nombre, lorsque les jeunes générations ne croient plus en leur pays et ne s'y engagent plus, lorsque les «*non-engagés négatifs*» transmettent leur attitude au cercle de leurs relations, lorsque le pays s'appauvrit intellectuellement, culturellement et économiquement. Alors il faudra des dizaines d'années pour se relever à condition qu'émergent des leaders imprégnés du sens du commun et de celui de l'intérêt général. Des leaders qui soient suffisamment éclairés pour s'entourer des meilleures compétences et qui ne soient pas prisonniers d'idéologies ni de l'illusion morbide d'être l'élite dotée d'une mission divine.



..Nombreux sont les auteurs de pays émergents qui se sont intéressés aux questions de développement économique respectueux de l'environnement et des cultures, invitent à penser l'économie en considérant l'acteur social, la structure sociale et la culture...



Le risque de se retrouver avec un leader «messianique» et non d'un leadership polycentrique reste néanmoins une éventualité fort probable, vu cet appel à un gouvernement fort, nourri par l'échec, jusqu'à présent, du projet démocratique. Une telle éventualité porte en elle un nouvel autoritarisme, voire une dictature. Le vent de désaffection envers la démocratie qui souffle sur le pays semble l'annoncer.

En revanche, la lutte pour instituer la démocratie ne s'est pas arrêtée : levée de boucliers à chaque menace de la liberté d'expression ou des droits des femmes, existence de marges de liberté encore disponibles et une demande persistante de développement inclusif qui remonte des régions et des quartiers défavorisés. Répondre à cette demande impose inévitablement le partage des pouvoirs entre le sommet et la base locale et régionale.

Si l'on se rappelle que toutes les révolutions de l'histoire tunisienne sont parties de l'intérieur du pays depuis Ali Ben Ghedhahem jusqu'à celle de 2010/ 2011 partie de Sidi Bouzid et précédée de mouvements de révolte à Gafsa, alors on saisira que la bonne gouvernance et le développement économique passent par une réelle décentralisation de la gestion des affaires locales et régionales. Nombreux sont les auteurs de pays émergents qui se sont intéressés aux questions de développement économique respectueux de

l'environnement et des cultures, invitent à penser l'économie en considérant l'acteur social, la structure sociale et la culture.

Qu'il s'agisse de démocratie ou de développement, on a affaire à des choix et des comportements. Pour que les choix soient suivis d'actions efficaces, cela nécessite l'engagement du plus grand nombre d'acteurs sociaux appartenant au plus grand nombre d'institutions sociales et de gouvernance. Pour que la démocratie se forge et se consolide, cela nécessite un apprentissage plus ou moins long. La décentralisation et la participation à la gouvernance de proximité des affaires publiques permettent l'accélération de cet apprentissage. La démocratie représentative au sommet reste une abstraction pour le citoyen lambda qui ne s'y reconnaît pas. C'est pourquoi, si l'on cherche à consolider le processus de démocratisation, la démocratie libérale et représentative au sommet devra être associée à une démocratie délibérative à la base. La décentralisation ne veut pas dire cloisonnement, adversité, rejet de la différence (régionalisme, tribalisme). Elle s'appuie autant sur la dotation des pouvoirs réels aux institutions locales que sur un Etat central robuste par sa capacité de bonne gouvernance et de choix stratégiques en harmonie avec l'intérêt bien pensé de la nation. ■

R.Z.

Elections législatives

La voie est balisée

Et si Kais Saïed tenait son pari, malgré le scepticisme ambiant ? Il a misé sur le parachèvement du nouvel édifice institutionnel et l'émergence d'une «bonne» Assemblée des représentants du peuple. Trois grands indicateurs détermineront le succès des élections législatives de ce 17 décembre : le taux de participation, la représentativité de la femme et la «qualité» des élus. Tout semble le présager, selon des observateurs. «Le contexte est certes spécifique, les enjeux de taille, et les risques sérieux, mais les prévisions portent à l'optimisme», confie à Leaders un connaisseur du sérail.

Le climat politique est particulier, depuis le 25 juillet 2021, surtout avec la nouvelle constitution ainsi que la loi électorale révisée. Un mode de scrutin uninominal, des circonscriptions électorales réduites aux délégations, des conditions d'éligibilité plus exigeantes (parrainages et absence d'antécédents judiciaires et retrait du financement public) : la donne a changé. Les partis voient leur emprise se réduire. Ils cherchent cependant à avoir voix au chapitre, ne serait-ce qu'indirectement, quitte à remettre en cause l'ensemble du processus, soutenus en cela par certaines composantes de la société civile et des médias qui leur sont liés. Fixée en point de mire, l'Isie est vivement attaquée. Sans être déstabilisée. Mais, dans ce contexte, les aspects positifs ne manquent pas.

Les partis n'exercent plus de tutelle sur le parlement, en investissant les candidats de leur choix, quitte à imposer les leurs sans tenir compte des attentes et des compétences réelles. Les candidats sont désormais affranchis de cette tutelle et, par le jeu des circonscriptions réduites, plus représentatifs des délégations.

L'argent politique qui polluit les campagnes électorales se fait quasi-inexistant. Les candidats ne peuvent compter que sur leurs propres fonds ou les contributions de leurs proches, soit des

sommes réduites. C'est ce qui explique le démarrage tardif de leurs actions et leur modestie.

Un double filtre est mis en place avec les conditions d'éligibilité. Sur un total de 1 427 candidats qui s'étaient présentés initialement, seuls 1 055 parmi eux, dont 127 femmes, ont satisfait aux exigences. Ceux qui ont déclaré appartenir à un parti politique et ont présenté une autorisation de leur parti pour s'en prévaloir sont très peu nombreux : 67 au total, soit 6%. Ils appartiennent à six partis (Echaab, En avant la Tunisie, Mouvement du 25 Juillet, Al Baath, Jeunesse de Tunisie et La Voix de la République).

Le deuxième filtre sera opéré par les électeurs : ils connaissent mieux les candidats de leurs circonscriptions et sauront ainsi, non plus voter pour un parti, mais pour celui qu'ils jugent le meilleur pour les représenter. Sept circonscriptions à l'étranger n'ont enregistré aucun candidat. De nouvelles élections anticipées seront ultérieurement organisées.

De bons profils se révèlent d'après les premiers passages de candidats dans les médias audiovisuels. Certains sont jeunes, diplômés de l'enseignement supérieur, ancrés dans leurs terroirs, avides de servir et très motivés.

Selon l'Isie, une large palette de professions est relevée. Hormis les femmes au foyer, les retraités et autres inactifs, ils appartiennent à une quarantaine de métiers, d'activités et de statuts professionnels.

On y trouve du chauffeur à l'avocat, de l'agriculteur au pêcheur, du fonctionnaire au banquier, et de nombreux professionnels du secteur de la santé et de celui de l'enseignement... Voir le tableau ci-après (page 20).

La campagne s'annonce cependant serrée, hormis dans dix circonscriptions (trois à l'étranger et sept en Tunisie) où on ne compte qu'un candidat unique. D'ores et déjà, dix futurs députés ont gagné leur siège. Huit duels au sommet sont annoncés dans les circonscriptions où s'affrontent deux candidats seulement, à savoir Ariana Ville, Ariana Raoued 1, Ben Arous El Mourouj Hached, Ben Arous Fouchana, Bizerte Bizerte-Nord, Sousse Sidi El Hani Kalaa Sghira, Manouba Douar Hicher, et Tunis 1 Bab Souika.

Sept circonscriptions à l'étranger sans candidats

Elles sont circonscriptions électorales à l'étranger où ne se dérouleront pas les élections législatives de ce mois-ci. Hormis France 1 et l'Allemagne, elles couvrent chacune un grand nombre de pays, voire un continent et même deux. Cette large étendue territoriale, l'éparpillement des Tunisiens en petits nombres parfois dans plusieurs pays, la difficulté de collecter les 400 parrainages dûment légalisés exigés ont sans doute dissuadé de nombreux candidats. Des élections législatives complémentaires seront organisées ultérieurement. La formule est à revoir.

Ci-après les circonscriptions concernées :

- France 1
- Allemagne
- Autres pays européens
- Pays arabes
- Les deux Amériques
- L'Asie et l'Australie
- L'Afrique.



Le premier tour dégagera ainsi, hormis les sept circonscriptions à l'étranger, dix-huit élus. Le second tour se jouera alors dans 136 circonscriptions et sera très compétitif. La course au Bardo sera encore plus vive dans les circonscriptions qui portent sur deux délégations ou plus.

«Une grande vigilance est de rigueur dans la supervision du déroulement de la campagne électorale, souligne à Leaders Farouk Bouasker, président de l'Isie. *Nous devons veiller au respect des règles en vigueur et éviter tout dérapage, notamment au niveau des discours. Aucun propos haineux et autres tombant sous le coup de la loi ne sont tolérés. L'Instance a déployé tout un dispositif de suivi de la campagne tant sur le terrain que dans les médias et sur les réseaux sociaux. Nous tenons fermement à ce que tout se déroule dans les meilleures conditions possibles.»*

Les enjeux sont de taille pour le président de l'Isie. *«Nous devons atteindre un taux élevé de participation au vote, nous dit-il. La référence est celle des législatives de 2019, avec 2.9 millions*

Qui sont les 1055 candidats

Ci-après le profil des candidats selon leur déclaration dans la notice personnelle déposée auprès de l'ISIE :

Activité / Profession	Nombre
Président de conseil municipal	30
Secrétaire général de municipalité / Agent municipal	5
Retraité	88
Ouvrier	55
Sans emploi	26
Chômeur	17
Femme au foyer	4
Gérant de société	48
Promoteur de projet / Chef d'entreprise	41
Homme d'affaires	5
Entrepreneur de travaux publics	8
Agriculteur / Commerçant / Pêcheur	47
Autres activités libérales	12
Comptable / Expert comptable / Services financiers	5
Expert / Technicien / Technicien supérieur	29
Cadre de société / Entreprise publique	16
Employé dans une entreprise privée / Entreprise publique	26
Agent administratif / Agent d'entreprise	26
Administrateur / Administrateur adjoint	26
Directeur général / Sous-directeur (entreprise publique ou privée)	44
Chef d'agence / Chef de service	38
Fonctionnaire	33
Receveur (Banque, Caisse...)	8
Inspecteur des finances / Inspecteur de travail	8
Spécialiste principal en action sociale	2
Clerc d'avocat / Expert / greffier	7
Secrétaire d'administration	7
Chauffeur	5
Dans le domaine de la santé	33
Etudiant	20
Doctorant / Chercheur	4
Instituteur	11
Professeur	185
Inspecteur d'enseignement	11
Formateur	8
Chef d'établissement scolaire	25
Surveillant / Surveillant général / Conseiller pédagogique	20
Dans le secteur des arts, de la communication et des médias	12
Conseiller / Consulting	14
Avocats	22
Ingénieurs	19
Huissiers / Huissiers notaires	4
Prédicateur	1
Total	1055

d'électeurs. Le référendum avait enregistré un nombre très proche de 2.8 millions d'électeurs, alors que les municipales de 2018 n'avaient attiré que 1.8 million de votants. La dynamique du second tour sera significative.»

Le deuxième enjeu est celui de la représentativité de la femme dans la nouvelle Assemblée, l'objectif étant de parvenir à 20% des sièges. On n'en sera pas loin, selon certaines estimations, avec une vingtaine de femmes sur les 154 élus.

Gardant toute sa sérénité, Farouk Bouasker est optimiste. «La logistique est bien rodée, nous assure-t-il, et nous avons mis en place tout le dispositif nécessaire. Au total, 11 300 bureaux de vote seront ouverts dans 4 500 centres et pas moins de 50 000 agents additionnels seront mobilisés le jour du scrutin. Je suis confiant quant au bon déroulement de ces élections.»

Les résultats provisoires seront proclamés le 20 décembre et l'épuisement des recours s'étalera jusqu'à février prochain. La campagne pour le second tour démarrera alors fin février prochain, pour une durée de 7 à 10 jours. Les élections auront lieu début mars 2023.

Croisons les doigts.🇩🇪

Dix futurs députés

- **Abdelhalim Boussema**, Ariana Raoued 2
- **Faten Nsibi**, Ariana, La Soukra
- **Maher Boubaker Hadhri**, Ben Arous, El Mourouj, Bir Kassaa
- **Hichem Hosni**, Tunis 2, La Goulette
- **Thabet El Abed**, Tunis 2 Cité El Khadhra, El Menzah
- **Abdessalem Hamrouni**, Médenine, Béni Khedache
- **Sami Ben Abdelali**, Italie
- **Omar Barhoumi**, France 2
- **Ridha Jaidane**, France 3

La marque



TERRA DELYSSA

remporte le PREMIER PRIX du concours international «Mario Solinas » 2022 dans la catégorie «Vert Léger»



L'huile d'olive Terra Delyssa, marque du groupe CHO, a été désignée lauréate 2022 du Prix international Mario Solinas. Ce Prix, organisé par le COI (Conseil oléicole international), est la plus prestigieuse des récompenses mondiales dans le secteur des huiles d'olive vierge extra.

Le prix Solinas est l'équivalent de la Coupe du monde des huiles d'olive. C'est donc une consécration exceptionnelle pour le Groupe CHO et pour la Tunisie.

Face aux autres acteurs du secteur, qu'ils soient italiens,

espagnols ou grecs. Le prix Mario Solinas est le plus attendu des concours oléicoles mondiaux à but non lucratif. Il réunit les acteurs de la production et de la consommation d'huile d'olive et d'olives de table.

Un couronnement établi sur 120 échantillons en compétition

L'huile d'olive Terra Delyssa a participé à ce concours international à travers l'Office national des huiles (ONH). L'ONH est un établissement public chargé de sélectionner les échantillons d'huile d'olive jugés de meilleure qualité. Il s'agit de la condition sine qua non pour concourir au Prix. Pour sa première participation, la marque du groupe CHO est couronnée par la médaille d'or pour la référence Terra Delyssa Extra Vierge dans la catégorie Vert Léger !

Un concours international particulièrement exigeant

Pour la 22e édition de ce Prix, les différentes huiles ont été évaluées par un jury international de dégustation composé de chefs et agréés par le COI (Conseil oléicole international).

A PROPOS DU GROUPE CHO, 25 ANS DE SAVOIR-FAIRE ET DE TRADITION

Terra Delyssa est une marque du groupe CHO.

Ce groupe oléicole tunisien intégré a bâti sa renommée sur des valeurs et une culture alliant modernité et respect des traditions agricoles.

En 26 ans, le groupe s'est étendu dans le monde. Il compte 9 filiales (Etats-Unis, Canada, France, Belgique, Angleterre, Russie, Côte-d'Ivoire, Chine et Maroc) et a l'ambition de devenir un acteur incontournable du monde de l'huile d'olive.



Le Jury du Prix Solinas se distingue par sa rigueur scientifique et sa neutralité.

Une cérémonie de remise des prix le 30 novembre au Palais des Congrès de Madrid

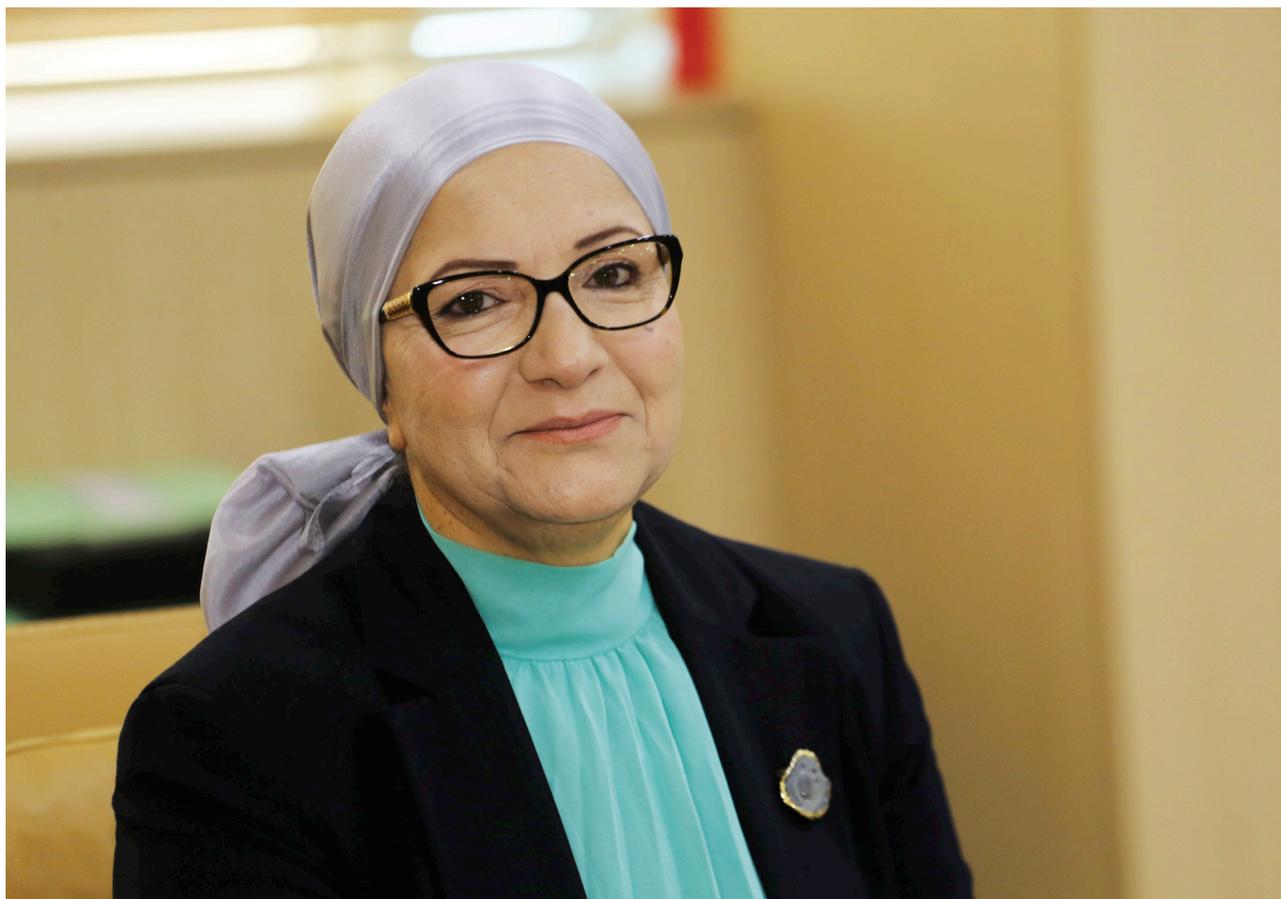
Le PDG et fondateur du Groupe CHO, M. Abdelaziz Makhloufi, était donc présent pour la remise des prix qui s'est déroulée le mercredi 30 novembre au Palacio de Congresos de Madrid, lors d'un fastueux événement qui a réuni le gotha mondial du monde de l'huile d'olive.

Invité à prendre la parole devant un parterre des plus grands opérateurs mondiaux, Abdelaziz Makhloufi a mis en avant l'importance de ce prix et du record de prix raflés par l'huile d'olive tunisienne dans la démarche de reconnaissance gustative des huiles tunisiennes dans le monde et au sein du COI. Il a également souligné que le secteur oléicole tunisien était en pleine évolution et que ces prix ne sont que le fruit d'un travail de fond des opérateurs privés et publics tunisiens. Il a aussi rappelé que l'origine Tunisie était à très fort potentiel avec des mises en avant du terroir à travers les AOCs, AOPs, l'oléotourisme, la blockchain... Il a aussi rappelé que CHO était heureuse d'être une entreprise 100% tunisienne, portée par des compétences et des cadres dynamiques et innovants.

Leïla Jaffel

Ministre de la Justice

Accélérer les réformes



Les dossiers brûlants ne manquent pas en matière de justice. Le fonctionnement du Conseil supérieur de la magistrature dans sa nouvelle composition, le mouvement des magistrats, les grandes affaires qui défrayent actuellement la chronique et autres questions pressantes se posent avec acuité. La ministre de la Justice, Leïla Jaffel, en acceptant d'accorder une interview à *Leaders*, a réservé ses propos à l'axe des réformes qu'elle entreprend à divers niveaux. Elle vient d'effectuer une série de visites dans des tribunaux et des prisons, à Tunis et à l'intérieur du pays. Sa conviction est faite : il y a urgence à renforcer l'infrastructure, améliorer les conditions de travail pour tous et dans les prisons. Trois maîtres-mots : écourter le temps judiciaire, passer au numérique total, mais aussi désencombrer les prisons et envisager de plus en plus les peines alternatives. Interview.

Quels constats majeurs avez-vous relevés lors de vos visites dans différentes prisons ?

De par ma carrière de magistrat, j'avais une bonne connaissance des conditions de travail au sein des tribunaux et une certaine idée sur les prisons, mais en me rendant sur le terrain et en me mettant à l'écoute de tous, j'ai pu relever certaines insuffisances et difficultés. Il m'était alors nécessaire de prendre des mesures urgentes et de veiller à leur application immédiate.

Le surencombrement des prisons est une triste réalité. Tout en œuvrant à l'amélioration des conditions de séjour, d'alimentation et de soin des détenus, nous devons réduire ce surencombrement. Le nombre des prévenus et la lenteur dans le traitement de leurs affaires y contribuent particulièrement. Dans l'immédiat, je m'emploie à aplanir les dernières difficultés qui ont retardé l'achèvement des travaux de la nouvelle prison de Belli (près de Turki, au Cap Bon) afin qu'elle rentre très rapidement en service. Il s'agit également de procéder au réaménagement et à l'extension d'autres prisons comme celles de Borj Erroumi, Oudhna, El Houareb et autres.

Il nous appartient cependant d'envisager des peines alternatives, notamment la mise sous bracelet électronique dont il faudrait activer le décret-loi y relatif, et de réduire le temps judiciaire pour traiter le cas des prévenus.

Quelles mesures concrètes avez-vous prises en faveur des prisons ?

Elles sont nombreuses et variées. D'abord, améliorer les repas et respecter davantage les conditions de conservation et d'hygiène en donnant des instructions précises dans ce sens. Mais aussi renforcer le dispositif de soins médicaux. C'est ainsi qu'à l'issue de ma visite aux prisons de Gafsa et de Siliana, deux fauteuils de soins dentaires y ont été installés et des lots d'autres équipements fournis. Nous lançons également le recrutement de 19 médecins à déployer en renfort dans plusieurs prisons, sans compter l'attention particulière accordée aux activités de formation professionnelle et aux ateliers de travail. C'est ainsi qu'une unité spéciale de confection du drapeau national a été créée à la prison de Siliana. Nous envisageons par ailleurs la conclusion d'un partenariat plus efficace avec les structures de formation professionnelle. De nombreux ateliers dispensent des formations en menuiserie et menuiserie aluminium, ferronnerie, pâtisserie, coiffure, couture et autres. Quant aux activités éducatives, elles portent,

outre le sport, sur notamment des clubs de calligraphie, d'informatique et autres, en plus des bibliothèques.

Ce que certains ne savent pas, c'est ce qu'il existe des prisons, comme celles du Sers au Kef ou de Siliana, qui disposent de fermes agricoles, pratiquent l'élevage et s'adonnent à différentes cultures. Nous y accordons beaucoup d'attention afin de renforcer leur judicieuse exploitation.

Je ne saurais omettre de mentionner le soutien nécessaire à apporter au personnel des services pénitentiaires, qu'il s'agisse d'écouter leurs doléances, d'améliorer leurs conditions de travail, de renforcer leurs équipements en mobilier de bureau et moyens informatiques et autres. Ils constituent en effet un facteur important dans la stratégie mise en œuvre.

Qu'en est-il des tribunaux ?

Le constat est édifiant. Mais la volonté de mise à niveau est forte, avec des actions immédiates à l'appui, vu la vétusté de certains tribunaux, l'exiguïté des locaux, le manque de moyens matériels et de ressources humaines, la sécurité à renforcer, l'archivage des dossiers et objets mis sous scellés à sécuriser... A cela, il faudrait ajouter l'encombrement des affaires à traiter, ce qui peut prolonger les délais.

L'urgence est à la maintenance qui s'impose avec acuité. C'est ce à quoi j'ai procédé après ma récente visite le 12 octobre dernier au Palais de Justice de Tunis, notamment pour les salles d'audiences, les locaux d'archives, le fichier, les services des jugements, les sections d'exécution, le fichier des huissiers et autres. En outre, une campagne spécifique a été initiée afin de mieux conserver les registres et les archives, ainsi que les archives centrales et pour ce qui est du sous- scellés. Il fallait également mettre à disposition des équipements et des moyens de travail additionnels. Pour la sécurité, j'ai immédiatement tenu une réunion de travail au ministère de l'Intérieur où une commission conjointe a été constituée afin de renforcer le dispositif de sécurisation des tribunaux.

Le problème du passage entre le Palais de Justice et la Cour d'appel de Tunis fermé récemment a-t-il été résolu ?

Effectivement, nous sommes parvenus à une solution. C'est ainsi qu'un passage spécial réservé aux magistrats et aux avocats a été aménagé.



Comptez-vous promouvoir les audiences à distance entre les prisons et les tribunaux ?

C'est un choix résolu, grâce aux technologies de la communication mais aussi aux dispositions judiciaires adoptées et aux procédures établies. Nous comptons l'utiliser davantage, tout en allant d'un pas plus accéléré dans la numérisation de la justice.

Des projets existent déjà en matière d'informatisation ?

Oui, mais on doit avancer beaucoup plus vite à tous les niveaux. C'est ce qui imprimera plus d'efficience à la justice, dans l'intérêt de toutes les parties concernées.

Et réduira les délais de justice !

Absolument. Là aussi, c'est pour nous un souci majeur. Le temps judiciaire est un indicateur significatif d'évaluation d'un système judiciaire. Nous avons pu, pour la première fois, mettre en place un observatoire de ces délais pour différents types d'affaires en justice, civiles, commerciales, pénales et des affaires en cours d'instruction. Afin de réduire les délais, nous travaillons sur les moyens appropriés à mettre en place ainsi qu'au suivi des délais impartis à chaque séquence depuis l'instruction. Un outil essentiel sera sans doute l'informatisation avec tout ce qu'elle offre en échange de documents, traçabilité, informations et autres.

Quelles sont les grandes réformes que vous avez mises en chantier ?

L'évaluation du plan stratégique 2016 -2020 a révélé des aspects négatifs quant à la réalisation de certains objectifs assignés. Cela est dû à l'étroitesse de la vision portée à la justice, au manque de coordination entre les différents intervenants, à l'absence de suivi et au déséquilibre entre les crédits d'investissement et les besoins réels. Sur la base de ces enseignements, nous nous sommes attelés à l'élaboration d'un plan stratégique pour la période 2023-2025, en vue d'opérer un changement effectif.

La démarche adoptée repose sur quatre approches intégrées : juridique, économique, ressources humaines et managériale. Parmi les nouvelles orientations, je citerais à titre d'exemple la création de pôles judiciaires pour traiter des conflits en affaires, spécialisés dans l'examen des dossiers commerciaux et fiscaux, ou encore l'élargissement du périmètre du recensement foncier obligatoire, ainsi que la régularisation de situations foncières pendantes.

Au niveau managérial, l'ancrage de l'esprit de bonne gouvernance et sa mise en pratique dans les filières judiciaire et pénitentiaire seront de rigueur.

L'objectif reste d'opérer une transformation soutenue de la justice en Tunisie. Le chemin est encore long. Mais nous nous y engageons avec détermination. ■

Marché Alternatif

Pense différemment,
Pense croissance



La Tunisie à la recherche de son positionnement stratégique

Faut-il changer d'alliances, chercher de nouveaux partenaires, trouver des ancrages plus solides et plus bénéfiques ? Le questionnement stratégique se pose à la Tunisie, dans ce nouveau monde qui se façonne. Comment l'aborder ? Qui doit porter cette réflexion globale et la faire aboutir ? Et aurions-nous les moyens de mettre en œuvre les nouvelles orientations ? Autant de questions qui ont bénéficié d'un débat de fond initié par le Centre tunisien des relations internationales (Ctri), présidé par Khemaies Jhinaoui. Une cinquantaine d'experts, triés sur le volet, ont été réunis en conclave, pendant deux jours, mi-novembre dernier, pour réfléchir sur le positionnement stratégique de la Tunisie. Quatre thèmes ont été retenus pour cette première session appelée à se poursuivre en d'autres éditions sur un an : la géostratégie, l'économie, l'énergie, l'eau et le climat, et la sécurité.

La qualité des participants et leur diversité (économistes, diplomates, chefs d'entreprise, anciens militaires, chercheurs universitaires, etc.) a enrichi les débats. La nécessité d'élaborer une vision globale et de réunir en sa faveur un large consensus s'est imposée en filigrane des différentes interventions. Mais, quelle vision ?

Les constats sont convergents. Jadis à l'avance par rapport à tous les pays du Maghreb, la Tunisie n'y est plus. L'indépendance et le développement avaient constitué, sous l'impulsion de Bourguiba, les déterminants, plébiscités, de son positionnement initial marqué par une alliance totale avec les Etats-Unis d'Amérique et des positions sur la question palestinienne, différent de celui d'autres pays arabes.



Ben-Ali maintiendra le même cap avant de céder à la gestion de dissidences intérieures. La Tunisie sera à la Une en 2011. Mais son dividende démocratique finira par s'éroder. Le pays, tiraillé de toutes parts, semble fatigué, montrant une incapacité à mettre de l'ordre dans ses finances, et donnant l'impression que la démocratie n'est pas faite pour les pays arabes.

La succession des événements majeurs intervenus depuis 2020 change davantage la donne. La pandémie de Covid, l'inflation, la guerre en Ukraine, la montée du populisme et de l'extrême droite, la dérive autoritaire et l'émergence de nouvelles alliances autoritaires compliquent la situation pour la Tunisie. Le pays s'isole de plus en plus, montre des signes de lassitude, ne suscite plus le même intérêt que lui avaient témoigné de nombreux pays occidentaux, et n'offre plus un projet commun. L'épuisement de la démocratie représentative, l'émergence du populisme et l'entrée dans de nouvelles zones d'influence inquiètent ses voisins du Nord.

Pour prendre le cas de l'Europe, sa principale préoccupation est l'énergie ainsi que les flux migratoires, avec ce qu'ils posent comme question religieuse. Son unique objectif est de se fixer la Méditerranée comme frontières.

Dans notre propre contexte régional, on perd pied en Libye, le Maghreb est en panne, l'Algérie brigue d'autres alliances internationales.

En Tunisie, le système public est enrayé. L'économie s'essouffle et le social est dans l'impasse. L'urgence

institutionnelle se double d'une urgence économique et financière. On ne peut pas briguer une place sur l'échiquier mondial sans reposer sur des assises solides. Accéder à une croissance soutenue n'est pas impossible. Mais pour pouvoir nous hisser d'un pays à revenu moyen au niveau d'un pays à revenu élevé, nous devons développer par 11 notre croissance actuelle en une génération, c'est-à-dire réaliser une croissance annuelle de 10% au moins. Se contenter de PME et de start-up ne le permettra guère. Seuls de très grands groupes, internationalisés, et pouvant jouer un rôle de locomotives pour les autres, feront de la Tunisie un acteur significatif.

Trois grands maux au moins freinent, cependant, la relance du pays : un Etat dominateur, un contrat social inique et un développement régional abandonné. Aussi, la Tunisie ne parvient-elle pas à déployer une diplomatie économique (différente de la diplomatie commerciale), et à l'ancrer en épine dorsale du ministère des Affaires étrangères. De même, toute la transition énergétique et celle plus large écologique sont à repenser en profondeur et à activer en grande priorité.

C'est ce débat qu'il convient d'enrichir et d'approfondir. En reprenant dans les pages qui suivent certaines interventions, *Leaders* entend y apporter sa contribution.

Un premier jalon est posé avec ces journées de réflexion sur le positionnement géostratégique de la Tunisie. Le Centre tunisien des relations internationales qui en a eu l'heureuse initiative a été confirmé dans son choix, par la pertinence des échanges, lors de cette session inaugurale. Il va falloir persévérer. ■

Face à des mutations profondes

• Par Khemaies Jhinaoui



Nous entamons au sein du Conseil tunisien des relations internationales (Ctri) un exercice exaltant et utile sur la place de notre pays dans le monde, les multiples défis auxquels il continue à faire face après une dizaine d'années de transition tumultueuse et difficile. La première session, sous forme de journées de réflexion (15, 16 et 17 novembre 2022), est significative. Alors que nous continuons de nous embourber dans nos difficultés internes, le monde autour de nous poursuit sa mutation à un rythme sans précédent. Nous vivons aujourd'hui des changements rapides et radicaux dans notre espace géostratégique et dans l'ordre mondial, hérité de la fin de la guerre froide.

Des tendances lourdes se confirment de jour en jour, mettant progressivement fin à trente ans de relative stabilité et annonçant un nouveau monde caractérisé par l'émergence de nouveaux pôles. La montée du populisme, la crise de la démocratie libérale représentative, le déclin du multilatéralisme et un regain de plus en plus récurrent du recours à la force comme moyen de règlement des conflits entre les nations.

Dans notre voisinage immédiat, les conflits chroniques perdurent et s'intensifient. L'intégration régionale est au minimum. L'UMA, notre espace naturel, est pratiquement gelée et l'Afrique subsaharienne, notamment la région du Sahel, est de plus en plus le théâtre de coups d'Etat, d'activités terroristes, et source d'instabilité pour toute la région et particulièrement pour la Tunisie.

L'Europe, notre premier partenaire économique, est désormais préoccupée par la guerre en Ukraine. Un conflit dont on connaît plus au moins la genèse et les causes, mais dont on ignore l'évolution et surtout l'issue. L'UE fragilisée par un conflit violent sur le sol européen se focalise sur son flanc Est et sur les retombées économiques et sécuritaires du conflit plutôt que sur sa stratégie extérieure et particulièrement sa politique de voisinage.

Une grande partie des ressources, prévue dans le cadre de cette politique risque d'ailleurs et en toute vraisemblance d'être déviée au renforcement de la sécurité communautaire et à l'effort de reconstruction de l'Ukraine et des pays touchés par la guerre. Plusieurs membres de l'Union font par ailleurs face à des crises économiques aiguës, des taux d'inflation élevés et se mettent à revoir leur politique de défense et à y consacrer des budgets jamais vus depuis la seconde Guerre mondiale.

Nous assistons aussi à une montée de courants populistes xénophobes, et des changements répétitifs de gouvernements, mettant parfois en cause les fondements mêmes de l'Union, et sa capacité à surmonter ses divergences internes pour adopter une position unie face aux enjeux et crises que connaît le monde aujourd'hui.

La région Moyen-Orient et Afrique du Nord, secouée depuis longtemps par des crises profondes, connaît,

quant à elle, des mutations profondes caractérisées par un net recul des Etats pivots traditionnels. Le glissement du leadership régional vers les pays du Golfe et l'émergence d'une nouvelle configuration géostratégique, où les pays non arabes (Israël-Turquie-Iran) exercent une influence directe sur les rapports interarabes et la politique intérieure de plusieurs pays arabes. La guerre en Ukraine a, en outre, consolidé le rôle des pays riches producteurs d'énergie dans l'échiquier régional, faisant d'eux des acteurs fondamentaux du nouvel ordre régional et des interlocuteurs incontournables des puissances étrangères au niveau de la gestion des crises et des conflits dans la région. Nous vivons donc un moment dangereux, où l'équilibre ancien est contesté, le nouveau n'est pas atteint et les risques de nouvelles tensions de guerre, voire de conflagration, sont palpables.

Dans un contexte régional et international aussi instable qu'incertain, la Tunisie continue à s'enfoncer dans une crise conjoncturelle et structurelle profonde : endettement, déficit commercial et budgétaire alarmant, facture énergétique et alimentaire en constante hausse, crise politique et sociale profonde et taux de chômage record, surtout parmi les jeunes. Enfin, un désintérêt de plus en plus évident de la communauté internationale pour à l'expérience démocratique tunisienne.

Face à la complexité de l'environnement international, à la compétition effrénée entre les nations, et aux risques réels de marginalisation qu'encourent les pays instables et peu enclins au changement, la Tunisie est appelée à reconsidérer profondément et urgemment ses politiques intérieures, la manière et le rythme avec lesquels elle appréhende sa transition et son action à l'extérieur.

Elle devra d'abord se doter d'une vision stratégique à moyen et à long terme, et entamer sans plus tarder une évaluation globale des expériences passées, relever les points forts et les faiblesses des politiques suivies et procéder à une révision totale de son approche de développement en libérant les énergies des jeunes, en s'ouvrant davantage sur le monde, en désenclavant les régions intérieures et en encourageant les réformes à tous les niveaux. Non seulement nous devons revoir notre système d'éducation, mais aussi procéder à la refonte totale

de nos lois pour contenir le rôle de l'Etat dans sa fonction sociale et régaliennne et favoriser l'initiative privée, l'ouverture et l'intégration de l'économie nationale dans l'économie mondiale, l'encouragement de l'innovation et la modernisation de l'infrastructure. Aucune relance de notre action économique à l'extérieur n'est possible sans la révision de la réglementation de change et les lois régissant les activités de nos entreprises à l'étranger et sans une restructuration sérieuse de notre présence diplomatique dans le monde. Une meilleure coordination des institutions de promotion et d'encadrement de nos opérateurs sur les marchés extérieurs sous une seule autorité est nécessaire. Tout comme l'amélioration du réseau de transport aérien, maritime et terrestre liant la Tunisie aux principales capitales étrangères, notamment en Afrique, s'avère indispensable.

- Le pays doit en outre se doter d'une capacité de veille pour mieux suivre et cerner les changements rapides que connaît le monde, les mutations dans notre environnement régional et l'émergence de nouveaux pôles politiques, économiques et technologiques sur la scène mondiale.

Un suivi rapproché de l'évolution de la chaîne des valeurs, et une évaluation continue des avantages comparatifs dont dispose encore l'économie

nationale par rapport aux pays concurrents permettront de jeter les bases d'une véritable relance de notre positionnement à l'échelle régionale et internationale. Bref, pour un meilleur positionnement stratégique, nous devons tenir compte des données de base de la géopolitique, à savoir la géographie, l'Histoire et nos Intérêts économiques et sécuritaires.

Mais il est aussi impératif de repenser le modèle de développement, d'entamer un effort tous azimuts de reconstruction du pays et d'œuvrer pour renforcer les institutions sérieusement secouées par 12 ans de mauvaise gouvernance, d'hésitation et de débats idéologiques stériles.

Dans cet effort de repositionnement stratégique, la Tunisie dispose d'atouts indéniables qu'il conviendrait d'identifier, consolider et mobiliser afin que le pays reprenne la place qui lui sied au double plan régional et international.

La transition en cours, politique, écologique, numérique et démocratique, représente autant de défis que d'opportunités pour notre pays. Il faudrait éliminer au maximum les menaces et saisir les opportunités pour reprendre notre place sur la scène internationale et poursuivre la construction d'un Etat de droit démocratique au service de tous les Tunisiens.



ACCESS Épargne

TAUX TRÈS AVANTAGEUX • 6.25% • TAUX TRÈS AVANTAGEUX

الكارطة في بلاصة الكرني



**BNA
BANK**

www.bna.tn

بمحبّتكم نقدّمو

Votre Pack Epargne ACCESS, Une épargne sûre, rentable et disponible.

- △ Un compte d'épargne ACCESS : rémunéré trimestriellement au Taux de Rémunération de l'Épargne (TRE), pour effectuer librement vos transactions bancaires ;
- △ Une carte bancaire ACCESS : afin de retirer votre argent à tout moment auprès de tous les GABs BNA ;
- △ Un abonnement au service BNA eBanking : pour consulter votre compte et effectuer toutes vos transactions en ligne ;
- △ Une application mobile BNA mBanking : pour gérer votre compte via votre téléphone portable ;
- △ Un service BNA sms : pour recevoir des notifications sur toutes les transactions effectuées sur votre compte d'épargne ACCESS.

PREVOYANCE CANCER



NUMÉRO BLEU
82 10 10 90

LA GARANTIE QUI DONNE L'ESPOIR

Besoin d'un soutien financier pour vous soigner,
CARTE VIE est là pour vous aider.



L'avenir
avec assurance

www.carte.tn



Nos journées de réflexion animées par des personnalités et experts de renom dans leurs domaines ayant une expérience confirmée, devront déboucher sur une feuille de route détaillée avec un programme de travail et s'étalent sur plusieurs mois. Elles offriront l'opportunité tout au long des deux prochaines journées de débattre des conditions d'un meilleur positionnement géostratégique de la Tunisie.

• Géopolitique : d'un point de vue géopolitique, devons-nous changer d'orientation stratégique comme l'affirment certains Tunisiens pour nous rapprocher des pôles et puissances montantes ou doit-on raffermir davantage nos rapports avec nos partenaires traditionnels proches et lointains ? Comment relancer le projet Maghrébin ? Quid de

Panélistes

Géopolitique

- Radhi Meddeb (modérateur)
- Ahmed Ounaies
- Hakim El Karoui
- Sophie Bessis
- Karim Ben Kahla
- Hajer Gueldiche
- Abdessalem Ben Ayed

Géo-économie

- Mustapha Kamel Nabli (modérateur)
- Afif Chelbi
- Jalloul Ayed
- Ahmed El Karam
- Faouzi Elloumi
- Salah Hannachi
- Mondher Gargouri

Energie, eau et climat

- Amel Makhlof (modératrice)
- Khaled Kaddour
- Mohamed Ennabli
- Mustapha Haddad
- Nejib Osman

Sécurité

- Moncef Baati (modérateur)
- Mahmoud Mezoughi
- Moncer Amri
- Nabil Smida

l'état du monde arabe ? Quelle approche adopter pour renforcer notre présence sur le continent africain ?

• Economie : que faire pour relancer notre économie et quels sont les secteurs prioritaires ? Bref, comment reconstruire le pays et dans quelles conditions pour mieux le positionner au plan international.

• Changement climatique : la Tunisie appartient à une région sévèrement touchée par les changements climatiques. L'ONG Greenpeace affirme dans une étude publiée en septembre 2022 que la région Mena se réchauffe à un rythme deux fois supérieur à la moyenne mondiale. Elle fait face à un risque très élevé de pénurie d'eau et de nourriture. Un panel spécial sera consacré à la problématique de l'énergie, l'eau et les changements climatiques. Je rentre d'un séminaire organisé à Abu Dhabi où John Kerry, l'envoyé spécial du Président Biden pour le climat, a indiqué que les 7 plus grandes banques américaines ont l'intention de mobiliser un montant de 4.3 trillions de dollars pour financer des projets bancables liés au climat. Les Etats-Unis d'Amérique semblent décidés à associer les institutions financières multilatérales à cet effort en mettant à la disposition des pays en développement des crédits à des taux préférentiels pour financer la RD dans les secteurs non polluants, l'innovation technologique et la promotion des économies verte et bleue. Comment faire pour que la Tunisie-pays, profondément affecté par les changements climatiques, soit un pays pionnier dans ce domaine en tirant profit de la technologie et des financements prévus dans ce secteur?

• Sécurité : enfin il est difficile de songer à un repositionnement stratégique sans prendre en considération les menaces sécuritaires sur notre pays. Des menaces connues certes, telles que le terrorisme, le crime organisé, mais aussi de nouvelles menaces, qu'elles soient cybernétiques, environnementales ou informationnelles. Un panel sera animé par des anciens officiers parmi les meilleurs que compte notre pays et traitera de cette question et surtout de la situation dans le voisinage immédiat de la Tunisie au Maghreb et en Afrique subsaharienne ?.

K.J.

Ancien ministre des Affaires étrangères,
Président du Conseil tunisien
des relations internationales (Ctri)

Trois grands problèmes de la Tunisie

• Par Mondher Gargouri



Je voudrais élargir le champ de notre réflexion sur le repositionnement stratégique de la Tunisie et proposer au débat quelques questions qui me paraissent conditionner toute tentative de réforme dans le pays. Il est proposé de focaliser notre attention autour des problèmes de géoéconomie qui comprennent, si je comprends correctement, les relations du pays avec le reste du monde d'une part, et le développement régional d'autre part.

Nous voyons tous notre pays bloqué dans une situation de crise grave et multiforme. Le monde entier aussi nous voit ainsi. Pour comprendre la situation, concevoir une voie de sortie, et proposer des actions de reprise, de relance et de restructuration, trois problèmes devraient être posés : ceux du rôle de l'Etat, du contrat social et du développement régional.

L'Etat et l'économie

- La Tunisie est en crise. Elle est bloquée et son système ne permet plus le changement et le progrès. Sortir de cette crise et de ce blocage est un préalable à toute tentative de restructuration stratégique. Notre système économique et social ne répond plus aux attentes des citoyens en emplois, en biens de consommation, en services d'éducation, de santé, de transport, ni même en sécurité et justice. Le système n'investit plus suffisamment et ne garantit plus la croissance et l'amélioration des revenus et des conditions de vie.
- Pourtant, l'Etat est toujours là, avec sa bureaucratie, ses entreprises publiques et ses règlements et procédures. Il est omniprésent et omnipotent et se croit omniscient. Il est producteur, employeur, investisseur, commerçant, monopoleur. Il contrôle toutes les activités : le change, l'investissement, les importations et les exportations. Il ne voit pourtant pas que le monde, les peuples, les relations entre les individus et les nations, la technologie et les techniques de communication ont complètement changé durant les six dernières décennies. Notre système économique et social est en fait périmé et révolu depuis longtemps déjà. C'est, à mon avis, la cause réelle de nos crises à répétition.
- Ce système a été conçu et adopté par le pays durant la période 1956-1961. Il répondait aux besoins de l'époque. Le pays, alors nouvellement indépendant, était en effet sans cadres valablement formés en nombre suffisant. Il était sans ressources et sans capital. Ses relations extérieures étaient déséquilibrées en faveur de l'ex-colonisateur.
- Il fallait donc que l'Etat intervienne pour assurer d'abord ses fonctions régaliennes naturelles, mais aussi employer, investir, créer des revenus, éduquer et soigner. Conseillée par des syndicalistes proches des socialistes chrétiens démocrates français (tels que Gérard de Bernis), la Tunisie a alors mis en place un Etat hyperpuissant, producteur, commerçant, contrôleur et seul responsable de toutes les activités économiques et sociales. Les citoyens et les institutions du pays ont été dépouillés de l'essentiel de leurs libertés et pouvoirs.
- Ce système d'Etat dominateur et de citoyens considérés mineurs et irresponsables a quand même permis à la Tunisie de progresser considérablement :

développement de l'infrastructure, croissance de l'économie, augmentation des revenus, généralisation de l'éducation et amélioration des services de santé. Mais il a aussi créé des monstres destructeurs : une bureaucratie hypertrophiée, pléthorique, conservatrice, inefficace et castratrice ; des lobbies hyperpuissants dans les entreprises publiques ; l'extension de la corruption, le développement du commerce parallèle, le bénéfice des services publics sans payer leurs coûts (on désigne en économie les bénéficiaires de ces services par «passagers clandestins»).

- Malgré ses réalisations remarquables, son histoire multimillénaire, et sa modernisation réelle, la Tunisie est restée un pays fermé au reste du monde. Dominée par une petite bourgeoisie frileuse, elle craint toujours de perdre son autonomie, d'être exploitée et de perdre ses richesses nonobstant sa petitesse (1,6% de la superficie du Texas), sa pauvreté (2% du PIB de la Californie) et la faiblesse de sa population (la moitié de celle de Mexico City). Elle continue de contrôler le change de manière tatillonne et inquisitrice, ainsi que les mouvements de capitaux, les investissements des étrangers en Tunisie, et l'activité des Tunisiens dans le reste du monde. Elle met des obstacles en tous genres à la liberté de travail des étrangers, aux grands projets d'investissements (port d'Enfidha), à toute association avec les grands ensembles internationaux (Aleca).

La Tunisie gagnerait beaucoup à réduire les prérogatives et les fonctions de l'Etat. Il lui suffirait d'exercer ses fonctions régaliennes de sécurité, de défense et de justice, d'assurer un rôle de promoteur d'activités nouvelles et de prospecteur de marchés internationaux, de veiller à l'application des lois et des contrats, et de développer l'infrastructure économique et sociale. La Tunisie a aussi intérêt à s'ouvrir véritablement sur le monde entier, et à travailler, coopérer, produire et commercer avec la totalité des 8 milliards d'humains, plutôt que les 12 millions de Tunisiens seulement. La Tunisie a enfin besoin de voir grand, de réaliser de grands projets comme les ports en eaux profondes, les aéroports ultramodernes et la finance internationale. Contrôlant avec l'Italie le détroit de Sicile, lieu de passage de plus de 40% du commerce mondial, étant à 2 heures de vol de toutes les capitales européennes, la Tunisie a l'aptitude de devenir un partenaire véritable, important et vigoureux dans l'activité économique mondiale.

Le contrat social

- Le contrat social tunisien est absurde et incohérent. Il est exclusivement basé sur la primauté de l'équité, de la justice sociale, et de la protection des faibles. Les systèmes de rémunération, de protection sociale et les rapports sociaux (agriculture/villes, etc.) sacrifient de larges groupes de la population (les ruraux, les chômeurs, les jeunes, etc.) pour obéir à quelques principes généreux mais théoriques et abstraits. L'entrepreneuriat, l'innovation, l'effort, le travail, la discipline et la compétitivité sont pourtant un préalable à la croissance, l'augmentation des revenus sans lesquels l'équité et la solidarité n'auraient aucun contenu.
- L'équité et la justice sociale constituent un fondement majeur de la solidarité et la cohésion nationale. Cela est vrai. Mais il faut s'accorder sur ce que l'on entend par équité et justice. Est-il en effet juste et équitable que le salaire moyen soit de 5 944 dinars à Tunisair, 3 984 dinars à la Steg, 4 208 dinars au Groupe chimique tunisien, alors que le Smig est de 460 dinars, qu'un contrebandier puisse gagner 1 million de dinars par mois, et que la moitié des activités économiques soit hors-la loi (appelé commerce parallèle plutôt qu'illégal) ?
- La mission des syndicats est aussi devenue étrange. Elle se limite en principe à protéger et défendre les intérêts de ses adhérents. Mais elle est devenue essentiellement politique comme si le syndicat était devenu un parti politique. Elle se fonde sur la vérité historique que le syndicat a participé à la lutte pour l'indépendance et à la révolution. Mais a-t-il participé plus que le Néo-destour à la lutte pour l'indépendance ? A-t-il fait plus que protéger seulement les révolutionnaires de 2010-11 ? Pourquoi donc accorder au syndicat le privilège de participer à la gestion politique du pays (refus de la réforme des entreprises publiques, refus du développement des énergies nouvelles, participation active à la réforme l'éducation, etc.) ? Les syndicats, comme les ONG, les associations devraient limiter leurs activités à ce que la constitution permet.

Le développement régional

- La Tunisie penche excessivement du côté de la mer : les infrastructures, les investissements, l'activité économique, l'emploi, les revenus, le bien-être et

les loisirs, sont tous concentrés à l'avantage de la côte. Cela est le cas depuis des milliers d'années. Depuis Carthage au moins. On a parfois proposé des politiques correctives pour rééquilibrer le pays. Le sucre à Béja, la cellulose à Kasserine, les chantiers navals à Menzel Bourguiba et l'acier à Bizerte en sont témoins et emblématiques.

- Nous avons besoin de plans réels et d'actions vigoureuses pour éliminer les déséquilibres dans le pays. Les plans nationaux de développement ont souvent mentionné le problème régional. Mais nous n'avons pas réussi à développer les régions de l'ouest et du sud de la Tunisie. Les structures et les rapports d'échange hérités depuis 3 000 ans sont pratiquement restés les mêmes. En fait, je crois que, dominés par le pouvoir central et les acteurs sectoriels, les plans nationaux n'ont jamais eu la motivation, la vision et les moyens de développer les régions. En 1981, on a bien créé le Commissariat général au développement régional (Cgdr). Mais on lui a donné une enveloppe de 100 millions de dinars pour toute la période 1982-86. On lui a aussi demandé de limiter son action à la lutte contre la pauvreté dans les zones rurales de tout le pays, y compris les régions côtières. Pourtant, la lutte contre la pauvreté dans les zones rurales ne peut à elle seule suffire pour rééquilibrer le pays.
- Le pays a donc besoin de véritables plans régionaux, pour deux ou trois régions au moins. Elles entraîneront ensuite les autres régions dans leur sillage. Ces plans régionaux ne sont pas de la responsabilité des habitants de régions de l'intérieur du pays. Le rôle du citoyen ne peut être de se substituer aux experts et techniciens et d'élaborer des plans, d'assurer leur financement et de réaliser leur exécution. Son rôle est d'orienter, d'entreprendre, de travailler, d'investir et de produire. Comme toute action d'envergure, la planification régionale est une affaire d'experts : économistes, ingénieurs, financiers, et administrateurs, non de citoyens exclusivement.

Conclusion

Le blocage actuel du pays n'est pas passager ou provisoire. Il est dû à des causes profondes, anciennes et diverses. Mais nous n'avons conçu jusqu'à présent aucune alternative viable pour l'organisation ou le développement économique et social du pays.

Clôture de l'augmentation de capital du Groupe Pharmaceutique SAIPH

Une Assemblée générale extraordinaire du Groupe Pharmaceutique SAIPH, réunie aujourd'hui à Tunis, a entériné la dernière phase d'augmentation de capital pour un montant de 22,8 millions de dinars.

Cette dernière tranche qui s'ajoute à celles opérées et qui porte à un total de 57,3 million de dinars l'augmentation du capital du Groupe est destinée à lui permettre de clôturer son plan de développement et d'investissement en Tunisie et en Côte d'Ivoire et à saisir les opportunités de croissance, localement et à l'international.

Ces augmentations de capital ont été réalisées avec les partenaires bancaires du Groupe SAIPH :

- Le Groupe Amen Bank
- La Banque de Tunisie
- Zitouna Capital

Le Groupe SAIPH est l'un des plus grands Laboratoires Pharmaceutiques tunisiens et un acteur global et diversifié de santé.

Il est le 1er fabricant de médicaments cardiovasculaires et d'antibiotiques en Tunisie.

Il fabrique en outre un large éventail de médicaments traitant les principales pathologies présentes en Tunisie et en Afrique.

SAIPH emploie en Tunisie plus de 750 personnes, pour les besoins de ses activités industrielles et d'information et promotion médicales.

Pour renforcer ses activités en Afrique, SAIPH a entrepris l'implantation à Abidjan, en Côte d'Ivoire, d'une usine pharmaceutique et d'une agence de promotion et de distribution de médicaments, créant ainsi une 2e plateforme à destination de toute l'Afrique subsaharienne.





 **ATB PAY**

Payez les commerçants
بتاليفونك تقضي شورك



ATB



Nous avons besoin d'inventer, d'innover, d'oser et d'entreprendre : cela exige de l'ouverture d'esprit, de l'audace et de l'énergie : c'est l'affaire des jeunes. Mais le changement et le progrès exigent aussi beaucoup d'expérience, de sagesse et d'expertise, c'est l'affaire des aînés. Concevoir, préparer et contribuer à exécuter cette alternative devrait être la mission principale de ce groupe de personnes de compétence, d'expérience et d'expertises.

Je suis persuadé que les problèmes de la Tunisie ne sont pas faciles à résoudre. Ils ne sont pas purement politiques, ni spécifiques à la Tunisie. Ils sont anciens, profonds, compliqués. Ils deviennent de plus en plus explosifs ... mais ils restent solubles. À condition de penser de manière innovante, avec courage, audace

et détermination. Ils nécessitent des analyses sérieuses, une prospective élaborée rationnellement, et une mobilisation de toutes les énergies de la Nation. Et surtout une ouverture réelle sur le monde, une libération des esprits et des énergies. C'est ce dont on avait besoin en 1987, en 2010 et, surtout, maintenant en 2022.

L'expérience, les relations et les ressources de ce groupe représentent un potentiel considérable pour accomplir une mission historique : préparer la suite du projet de société qui continue le programme de 1961 en l'adaptant au monde du siècle nouveau. Comme la Tunisie de l'indépendance, la Tunisie nouvelle sera bâtie par les jeunes, aidés par l'expérience, la sagesse et les relations de leurs aînés. ■

M.G.

Ancrage plus ambitieux à l'UE percées ciblées sur l'Afrique et le reste du monde

• Par Afif Chelbi



Le positionnement stratégique de l'économie tunisienne peut être vu selon trois principaux volets : positionnement sur les marchés, positionnement en matière d'investissements et de financements, positionnement technique et scientifique.

Si pour les deuxième et troisième volets, les possibilités de positionnement seront relativement plus ouvertes géographiquement, par contre, pour le premier volet et notamment pour l'exportation, indicateur clé pour la Tunisie, et sur lequel j'axerai mon intervention, notre positionnement stratégique est une question qui, à mon avis, ne se pose pas, la réponse s'impose en effet par la géographie, par l'histoire et par la prospective.

Ainsi, nous sommes à une heure d'avion du plus grand marché du monde - le marché européen - qui représente depuis des décennies plus de 70 % de nos exportations de biens (77 % en 2021, 70 % pour les biens et services, suivi du marché africain, Maghreb inclus avec 11 %).

Notre part du marché de l'UE était de 0,5 % en 2021 contre 0,6 % en 2010. Cette perte de 0,1 % est une

des illustrations majeures du tsunami qui a frappé l'économie tunisienne depuis 12 ans et du véritable processus de désindustrialisation observé depuis.

Elle explique la cassure de la dynamique historique de croissance de nos exportations enregistrée durant les cinq premières décennies 1960-2010. Au cours de chacune de ces cinq décennies, nos exportations vers l'UE doublaient, voire triplaient et plus, tandis qu'elles stagnaient entre 2011 et 2021.

Evolution des exportations tunisiennes de biens vers l'UE

Exportations tunisiennes vers l'UE (en Milliards d'euros)	1960	1970	1980	1990	2000	2010	2021
	0,02	0,05	0,4	1,5	4,8	9,6	10,2

Alors que nos exportations étaient, en 2010, supérieures à celles du Maroc (9,6 Milliards d'euros contre 7,8). Par contre, le Maroc a plus que doublé ses exportations

sur l'UE au cours de la dernière décennie (de 7,8 à 17,9 Milliards d'euros) et sa part de marché qui était de 0,5 % en 2010 (0,6% pour la Tunisie) est passée à 0,8

Exportations vers l'UE	2010		2021	
	Valeur (Milliards d'euros)	Part de marché	Valeur (Milliards d'euros)	Part de marché
Tunisie	9,6	0,6%	10,2	0,5%
Maroc	7,8	0,5%	17,9	0,8%

J'indique ces chiffres car si l'on se projette à l'horizon 2030, une des conditions clés pour atteindre les timides taux de croissance du PIB escomptés (3%) est que nos exportations de biens et services soient au moins doublées pour atteindre 120 milliards de dinars (à taux de change constant) contre 55 milliards de dinars en 2021 (passer de 15 à 35 milliards d'euros).

Augmenter notre part du marché européen de 0,5% à 0,8 % permettrait d'atteindre cet objectif. «La preuve par le Maroc ». Sachant que, pour le moment, 3 pays européens sur 27 (France, Italie, Allemagne) absorbent l'essentiel de nos exportations, la marge de progression est donc grande tant sur ces 3 marchés que sur les 24 autres.

Dans ce cadre, nos atouts sont très importants. Nous disposons de milliers de chefs d'entreprise qui ont une connaissance approfondie de ce marché et de

centaines de milliers de cadres et d'employés qui ont une compétence reconnue en matière de maîtrise des normes européennes et des technologies y afférentes. C'est notre principale richesse.

Cette analyse concerne évidemment les grandes masses de nos exportations. Il est certain que pour des niches sectorielles à l'export telles que l'ingénierie, le BTP, l'enseignement... le marché africain est essentiel, de même pour l'huile d'olive et les dattes pour lesquelles les marchés nord- américains et asiatiques sont importants...

Cela dit, voyons maintenant quels sont les secteurs qui pourraient permettre d'atteindre l'objectif global d'exportation ?

Les 55 milliards de dinars d'exportations de biens et services de 2021 ont été réalisés par 5 secteurs traditionnels et 5 secteurs émergents comme suit :

Les 5 secteurs traditionnels ont réalisé plus de 90 % de nos exportations

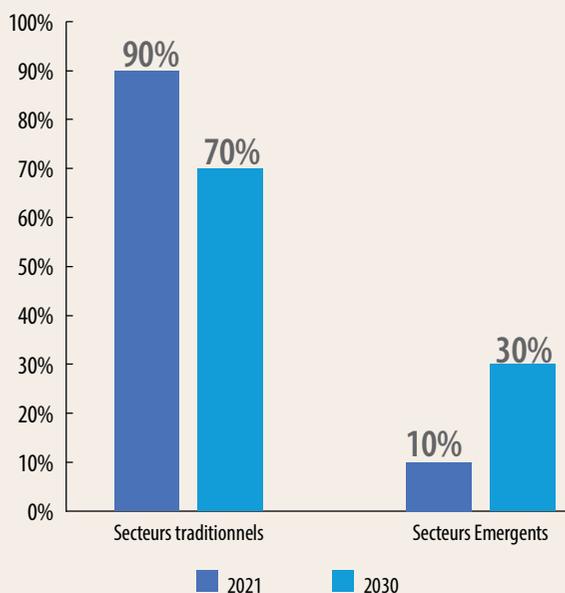
- IME, représentent 40 % de nos exportations et 22 milliards de dinars
- Textile, cuir... 18 % et 10 milliards de dinars
- Energie, mines 16 %
- Agroalimentaire 10 %
- Tourisme 5 %

Et les 5 secteurs émergents réalisent pour le moment moins de 10 % de nos exportations mais où nous disposons déjà de quelques pépites.

- TIC,
- Industries 4.0, mécatronique...
- Ingénierie,
- Biotechnologies, pharma-santé,
- Enseignement / recherche

L'objectif à cet horizon 2030 serait de faire passer la part des secteurs émergents de 10 à 30 % de nos exportations, celles des secteurs traditionnels passant de 90 à 70 %. Sachant, en outre, que le contenu de tous ces secteurs, traditionnels comme émergents, changera profondément (voiture électrique, intelligence artificielle ...).

Faire accroître la part des secteurs émergents (technologiques) de 10 à 30 % à l'horizon 2030



Pour cela, il s'agit, tout d'abord, de reconquérir puis d'accroître nos parts de marché sur l'UE qui restera dominant, et de diversifier nos marchés vers les autres continents pour les niches à l'export relatives à certains créneaux traditionnels ou émergents.

Pour illustrer l'enjeu de la reconquête de nos parts de marché sur l'UE, ces quelques chiffres relatifs aux deux premiers secteurs exportateurs sont édifiants:

Composants automobiles	2010	2019
Part de marché sur l'UE Tunisie	0,23%	0,14%
Part de marché sur l'UE Maroc	0,23	0,36

Textile	2010	2019
Part de marché sur l'UE	4%	2,5%
Rang parmi les fournisseurs de l'UE	4e	9ème
En milliards d'euros	3	2,5

De nouvelles opportunités de relocalisation et de «Friend Shoring»

Cette reconquête du marché européen est d'autant plus opportune que la crise du Covid puis la guerre en Ukraine ont entraîné une transformation profonde des chaînes de valeur mondiales conduisant les pays européens à chercher à renforcer leur souveraineté, notamment par la relocalisation d'une partie de leur production industrielle, relocalisation qui concernera bien sûr d'abord l'Europe elle-même, mais également son aire de proximité.

Au dernier Davos, on parlait de «Friend shoring» ou «Localisation en territoires amis» pour sécuriser les approvisionnements. Cela ouvre évidemment de nouvelles opportunités pour les pays de proximité dont la Tunisie.

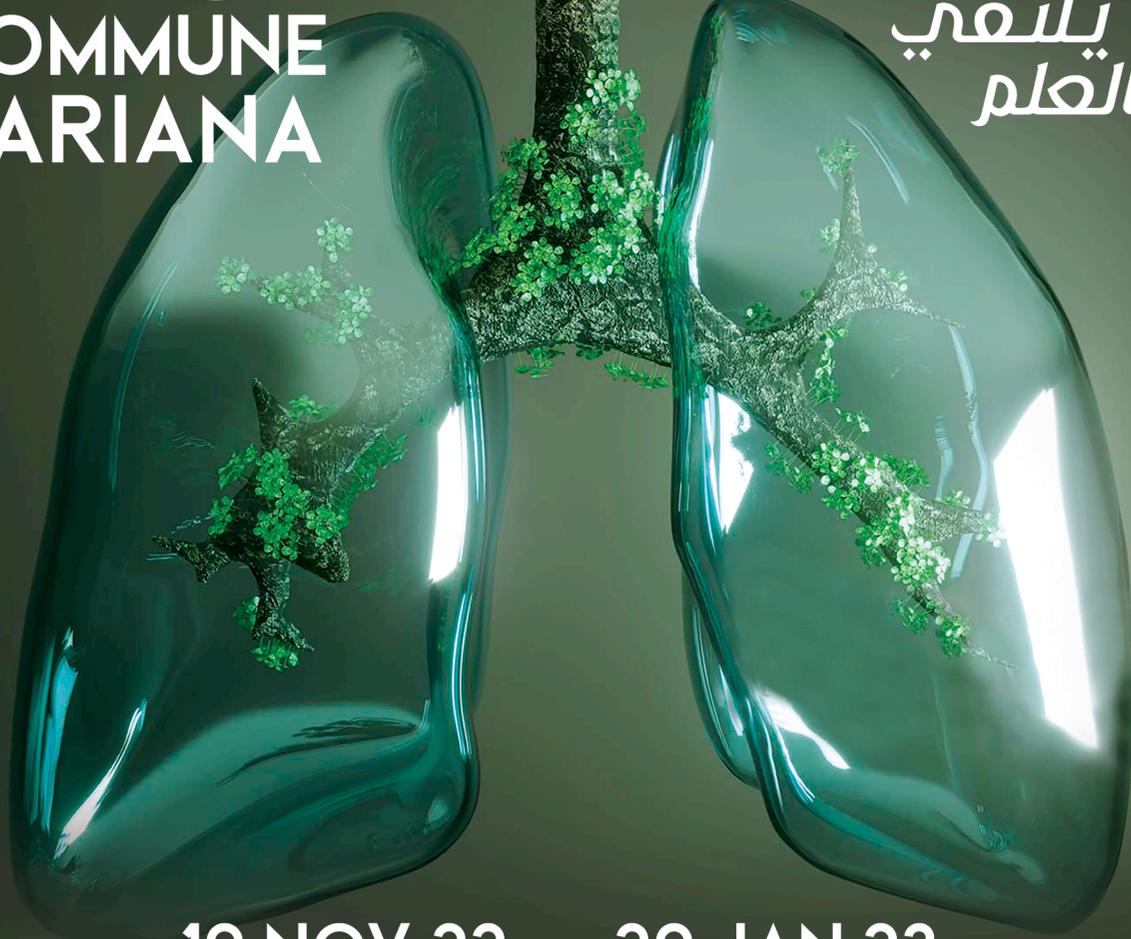
Et là, il faut noter que c'est la pérennité de l'ensemble du système de production Euro-Med qui est en cause. Les exemples concrets sont très nombreux d'entreprises des deux rives qui ont construit une péréquation de coût permettant une compétitivité globale entre sites du Nord et du Sud de la Méditerranée.

Nous devons donc saisir ces opportunités, car avec le renchérissement des pays de l'Est, qui ont joué ce rôle au cours des 30 dernières années, c'est

CONCOURS PHOTOS

DE LA COMMUNE
DE L'ARIANA

4
ÉDITION



QUAND L'ART

RENCONTRE **la Science**
when art meets science

عندما يلتقي
الفن بالتعلم

10.NOV.22 → 20.JAN.23

concoursphoto2022.ariana@gmail.com

f COMMUNEARIANA/EVENT

Lien d'inscription

<https://forms.gle/fTr4mQgjCMrFPk9n8>



Cofinancé par
l'Union européenne

PROMO
 Jusqu'à
-15%
 sur les lubrifiants*

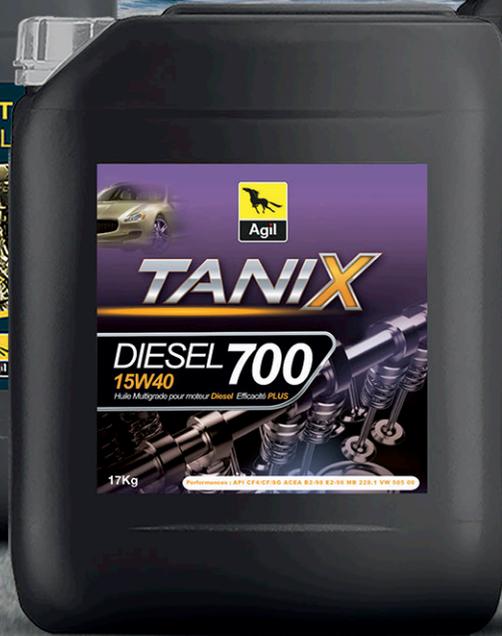


Agil Lubrifiants

الـ **PROMO** هاذي
 ما تتراتاش

PROMO VALABLE DU 10 NOVEMBRE AU 10 DÉCEMBRE

LA PROMOTION EST VALABLE POUR UNE SÉLECTION DE PRODUITS DANS LA LIMITE DES STOCKS DISPONIBLES*
 LA PROMOTION PEUT ALLER JUSQU'À -15% DE RÉDUCTION *



aujourd'hui notre tour, pays du Sud de la Méditerranée, d'accélérer un mouvement amorcé en fait depuis longtemps.

Et les enjeux sont colossaux : si 10 % des exportations chinoises vers l'UE étaient relocalisées, cela représenterait 55 milliards d'euros par an, soit près du double des exportations industrielles du Maghreb vers l'UE.

Dans ce cadre, il sera vital que la Tunisie soit incluse dans l'espace européen en matière de taxation carbone et qu'elle mette effectivement en œuvre son Plan solaire.

Pour un ancrage plus ambitieux à l'UE

Toutes ces considérations imposent à mon avis d'œuvrer pour un ancrage plus ambitieux à l'UE car le statut de «partenaire privilégié» dont bénéficie la Tunisie depuis 2012 n'apporte pas d'avancée concrète par rapport au statut antérieur.

Il s'agit d'envisager une nouvelle étape qui doit situer notre ambition à l'horizon 2030 vers une quasi-adhésion de la Tunisie à l'UE (tout sauf les institutions) qui serait un accord d'intégration approfondie et globale qui se traduirait par tous les droits et obligations d'un pays membre sauf la représentation dans les institutions.

C'est-à-dire en particulier l'accès aux fonds structurels, aux fonds régionaux, aux fonds d'appui à l'innovation et à la R&D, la reconnaissance des diplômes, le plein accès au programme Erasmus, la libre circulation... Cette ambition est, en outre, confortée par la réussite indéniable de l'expérience de la zone de libre-échange Tunisie-UE contrairement aux contre-vérités avancées à ce sujet.

En fait, la meilleure évaluation de l'accord de libre-échange est donnée par Eurostat. Ainsi, la Tunisie a

quadruplé ses exportations vers l'UE en 15 ans (passant de 2,5 à 10 milliards d'euros d'export), tandis que le nombre d'entreprises en partenariat passait de 1 300 à plus de 3 000.

Mais plus que ces chiffres, c'est la transformation profonde opérée au sein de nos entreprises qui a été remarquable, notamment au niveau de la digitalisation et de l'encadrement : moins de 10 équipements CAO / DAO en 1996, plus d'un millier quinze ans plus tard, tandis que le taux d'encadrement passait de 9 % à 14 %... pour les entreprises ciblées.

Alors que certains prédisaient la perte d'un tiers du tissu industriel, le choc de l'ouverture a été plutôt un catalyseur pour la modernisation des entreprises. Car cette ouverture a été graduée sur 12 ans (1996-2008), modulée par filière et accompagnée de programmes de mise à niveau...

Ce bilan positif aurait pu être bien meilleur si la remontée des filières technologiques avait été plus rapide. Mais cela n'a rien à voir avec la Zone de libre-échange. Cela est dû à une grave erreur de notre politique économique de 1995 à 2010 : la relative aisance financière dont a bénéficié le pays n'a pas été mise à profit pour impulser davantage les infrastructures logistiques, technologiques et la remontée des filières.

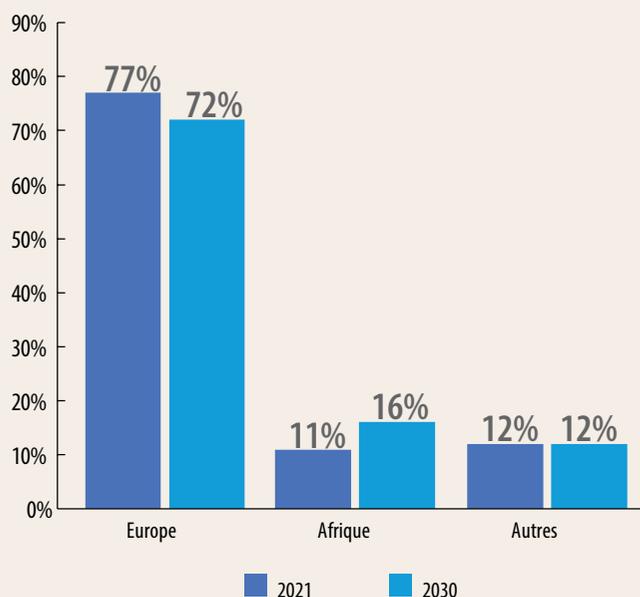
Revenons maintenant, si vous le permettez, à nos objectifs à l'horizon 2030. Toutes les simulations relatives aux marchés cibles des 10 secteurs traditionnels et émergents montrent que pour que les exportations globales doublent, même si les exportations vers l'Afrique, Maghreb inclus, tripleraient et celles vers les autres destinations doubleraient, il faudrait que celles vers l'UE augmentent au moins de 90 %, le marché européen restant dominant.

Exportations 2021-2030 par zone	2011			2030		
Exportations de biens et services	55			120		
Exportations de services	8			25		
Exportations de biens	47	100%		95	100%	
Europe	36	77%		68	72%	
Afrique (dont Maghreb)	5	11%		15	16%	
Autres	6	12%		12	12%	

En milliards de dinars

La part de l'UE dans nos exportations se maintiendrait à un taux élevé en 2030

Ce potentiel sur l'UE n'exclut évidemment pas les autres initiatives, notamment une insertion de la Tunisie dans le projet chinois des routes de la Soie. De même, il est indispensable d'œuvrer pour un véritable accord commercial avec les Etats-Unis qui aurait pu suivre notre statut d'allié majeur non membre de l'Otan obtenu en 2015, d'assurer une réelle concrétisation des potentialités de coopération avec le Japon identifiées lors de Ticad 8...



Conclusion : saisir les grandes opportunités et éviter les fausses pistes

Avec un taux d'ouverture élevé, le positionnement stratégique de notre économie revêt une importance vitale.

Il est donc primordial de ne pas se tromper de cible, de saisir les grandes opportunités qui s'offrent à nous et d'éviter les fausses pistes qui prolifèrent, pour «distinguer l'essentiel de l'important», comme disait Bourguiba.



L'essentiel, c'est le marché européen, l'important c'est la diversification vers les autres marchés.

Mais il faudra faire vite et fort car les pays concurrents se déploient activement.

Ainsi nous avons de nombreux défis à relever. Mais la cause est connue. Et comme disait Churchill, «quand il y a une volonté, il y a un chemin».

A.C.
Ancien ministre de l'Industrie,
de l'Énergie et des Mines



BTNET ACCÉLÉREZ VOTRE TRANSFORMATION DIGITALE

BUSINESS *Plus* DIGITALE

La gestion de vos flux et de vos liquidités 100% digitalisée.



Optimisez vos paiements



Pilotez votre trésorerie



Certifié par TUNTRUST pour la signature électronique



Centre de relation client 81 10 12 12

www.bt.com.tn

Transformation stratégique de l'énergie

Une vision renouvelée pour la Tunisie

• Par Khaled Kaddour



Le contexte mondial est marqué par une succession de crises (sanitaire, alimentaire, énergétique, sécuritaire et écologique) et des incertitudes économiques et géopolitiques qui demeurent fortes et qui sont intimement liées à la situation énergétique. Les dommages et les conséquences sur le monde dans son ensemble se poursuivent, particulièrement en ce qui concerne les prix de l'énergie. Ceux du gaz atteignent des sommets, ce qui a impacté le coût de l'électricité.

Pour faire face à cette crise énergétique, il est nécessaire de clarifier les choix en prenant en considération la nouvelle donne mondiale, l'ordre des priorités est clair : assurer la sécurité énergétique; ensuite décarboner. Le secteur énergétique a besoin de la confiance et de la constance du politique et ne peut être traité séparément car l'énergie est nécessaire à toute activité humaine par son impact économique, social, sanitaire et environnemental.

Une crise profonde et globale Vs vision globale

La Tunisie vit aujourd'hui la période la plus difficile et la plus délicate de son histoire contemporaine. Elle traverse une crise multidimensionnelle et sans précédent aggravée par la pandémie de Covid-19 et la guerre en Ukraine.

Dans cette situation, nous ne pouvons plus suivre les anciennes règles. Il faudra chercher des solutions innovantes par l'élaboration d'une vision globale en se basant sur la prospective stratégique, qui est une approche d'anticipation, de bonne gouvernance et d'aide à la prise de décisions et ce afin d'éviter l'improvisation.

Elle permet aussi d'élaborer un projet collectif mobilisateur et stimulant à plusieurs temporalités pour répondre aux problèmes globaux et stimuler la relance.

La vision globale entend répondre aux demandes urgentes des populations dans une optique qui favorisera l'égalité des chances et l'équité sociale, mais également la mise en œuvre de réformes indispensables pour rétablir la confiance.

Le succès de cette vision repose principalement sur l'importance de l'approche participative, l'intelligence collective, l'appropriation, en plus d'un leadership, d'une équipe compétente qui a l'audace et le courage de la mettre en œuvre et d'en assumer la responsabilité.

Une vision énergétique renouvelée à plusieurs temporalités

La Tunisie est passée par trois phases en matière de balance énergétique. Dans une première phase, la balance énergétique était excédentaire (1956 - 1990). Dans une seconde phase, durant une décennie, la situation était presque à l'équilibre. Enfin, depuis les années 2000, un déficit énergétique structurel s'est

installé dans la durée et s'est accentué pendant la dernière décennie.

Le déficit du commerce extérieur du secteur énergétique s'est aggravé pour les 10 premiers mois de 2022. Il a atteint 7922,2 Millions DT contre 3982,7 MDT pour l'année 2021. Le déficit énergétique a plus que doublé et accapare 37.2 % du déficit total.

Le taux d'indépendance énergétique est d'environ 49 % (octobre 2022), et sans comptabilisation de la redevance du passage du gaz algérien, le taux se limiterait à 38 %.

Cette situation s'explique par l'absence de découvertes, le déclin naturel des gisements et par des activités d'exploration limitées durant la dernière décennie. Le nombre de permis de recherche et de forages ont commencé leur déclin en 2010 pour s'accroître en 2014 avec la promulgation de la nouvelle constitution, notamment son article 13. Le nombre de permis d'exploration est passé de 52 en 2010 à 31 en 2015 et 20 en 2022. La même tendance est constatée pour les forages de développement dont le nombre est passé de 17 en 2010 à 5 en 2015 et 1 seulement en 2022 et aucun puits d'exploration. Les investissements ont été divisés par plus de 5 par rapport à 2010. Ils ne sont que de 70 M\$ en 2020 contre 374 en 2010.

La production électrique à partir des énergies renouvelables est très faible, atteignant 1.9% seulement du mix énergétique (oct. 2022). Cette situation est due au manque de visibilité à haut niveau gouvernemental. Plusieurs projets d'énergies renouvelables (500 MW solaires photovoltaïques et 500 MW éoliens) lancés en 2018 dans le cadre des concessions et malgré l'obtention de prix très compétitifs variant de 70 à 80 millimes le Kwh, n'ont pas encore vu le jour et probablement ne le verront jamais, vu l'augmentation des coûts (+30 %) due à ce retard de plus de quatre ans.

La Tunisie en transition a besoin d'une ambition énergétique qui permet une croissance économique durable et socialement équitable, permettant ainsi à tous les Tunisiens d'accéder à une énergie abordable, sûre, compétitive et durable dans le but d'améliorer le niveau et la qualité de vie du citoyen.

Cette vision vise l'équilibre entre les quatre préoccupations futures de la Tunisie, à savoir :



- La sécurité d'approvisionnement énergétique du pays à moyen et à long termes, facteur clé de la sécurité nationale. .
- La compétitivité de l'économie nationale par le rythme de l'intégration des énergies renouvelables, les programmes d'efficacité énergétique et l'optimisation des coûts de l'énergie et le ciblage des incitations.
- L'équité énergétique et la protection des couches sociales vulnérables contre la précarité énergétique et la fluctuation des prix des produits énergétiques.
- La préservation de l'environnement dans un nexus d'énergie, eau et agriculture (avec comme arrière-plan la sécurité alimentaire).

Horizon à plusieurs temporalités

Cette vision doit prendre en considération un horizon à plusieurs temporalités et ce pour pouvoir implémenter les réformes nécessaires dans le cadre d'un développement durable et répondre aux attentes de la plupart des acteurs se rapportant à court terme. L'horizon à plusieurs temporalités retenu :

- 2023-2025 : celui de l'action directe et immédiate. Cette période est caractérisée par le bilan et la mise en œuvre des projets/programmes des énergies renouvelables lancés depuis 2018 et d'efficacité énergétique, la régulation du système et la révision des aspects juridiques pour encourager l'exploration des hydrocarbures.
- 2026-2030 : cet horizon est caractérisé par le lancement de la deuxième génération des projets d'énergies propres avec stockage, l'impulsion de l'exploration des hydrocarbures et par les travaux de mise à niveau d'infrastructures électriques, de transport et de stockage et le positionnement géopolitique dans les marchés régionaux.
- 2031-2050 : cet horizon est celui d'une génération. Il se caractérise par de possibles ruptures sociales et

technologiques et par une possible convergence vers un modèle d'énergie propre et autonome respectant l'environnement.

Ce chemin est possible mais sûrement pas facile du point de vue des rythmes. Il est caractérisé par une nouvelle et forte impulsion politique, une croissance économique supérieure à 8 % sur une longue période et ce dans une perspective de rattrapage et d'accélération de la transition énergétique.

Pour sortir de la crise, la Tunisie a besoin de transformer son système en faisant appel à la science et la reprise du travail car la période actuelle nécessite des choix stratégiques clairs et des concrétisations.

La réussite de cette transformation passe principalement par 3 éléments :

- La clarification des choix et l'élaboration d'une vision prospective stratégique globale qui traduit l'équilibre entre l'économie, le social et l'environnement et ce pour garantir la construction du futur souhaitable. Elle doit être traduite en projets dans les régions et des programmes sectoriels selon des objectifs clairs, chiffrés et précis et des indicateurs de suivi avec un planning de réalisation.
- Une volonté politique claire pour mener une transformation profonde et améliorer l'attractivité et l'image du pays.
- Et enfin un leadership soutenu par une équipe cohérente, compétente et audacieuse pour conduire les réformes nécessaires ainsi qu'une administration stable, renforcée par des compétences et transparente pour instaurer la confiance des citoyens et des investisseurs.

Le mot de la fin est : «*Redressons les torts du passé et avançons ensemble pour un futur meilleur*»..■

K.G.

PROMO
Jusqu'à
-25%
sur les lubrifiants*



Agil Lubrifiants

الـ **PROMO** هاذي
ما تتراتاش

PROMO VALABLE DU 10 NOVEMBRE AU 10 DÉCEMBRE



عجيل



.LA PROMOTION EST VALABLE POUR UNE SÉLECTION DE PRODUITS DANS LA LIMITE DES STOCKS DISPONIBLES*
LA PROMOTION PEUT ALLER JUSQU'À -25% DE RÉDUCTION *

36^{ème} EDITION DES JOURNEES DE L'ENTREPRISE

Les 8, 9 et 10 Décembre 2022, à Sousse

l'Entreprise & la Sécurité : Libertés & Souveraineté**JEUDI 08 DECEMBRE 2022****16:00 – 19:00**

Accueil des participants

19:00 – 21:00

Cocktail Dinatoire

21:00 – 22:30**SESSION SPECIALE**

« L'organisation et la régulation des marchés : Liberté et Sécurité »

La préservation du pouvoir d'achat et des capacités de production, la fixation des prix, la maîtrise des circuits de distribution, ont engendré des accusations de spéculation desquelles relèvent des questions d'organisation et de régulation des marchés, des questions économiques devenues des problèmes de sécurité et de souveraineté.

INTERVENANTS

- Mme. Fadhila RABHI BEN HAMZA, Ministre du Commerce, Tunisie
- M. Yasser AKKAOUI, Directeur Général, Exécutive Magazine, Liban
- M. Mohamed REKIK, Directeur Général, de la Rose Blanche, Tunisie

MODERATEUR : M. Mourad ZEGHIDI, Journaliste IFM **VENDREDI 09 DECEMBRE 2022****09:00 – 09:10****DISCOURS D'ACCUEIL : M. Taieb BAYAH, Président, IACE, Tunisie****09:10 – 09:20****PRESENTATION DES JOURNEES DE L'ENTREPRISE 2022**

M. Zoubair CHAIEB, Coordinateur des Journées de l'Entreprise, IACE, Tunisie

OUVERTURE OFFICIELLE

Mme. Nejla BOUDEN, Cheffe du Gouvernement, Tunisie

10:00 – 11:30**PREMIER PANEL**

« Souveraineté Economique : Priorités et Exigences »

La sécurité alimentaire, énergétique et hydrique est à la fois une priorité et un élément important pour la sécurité nationale avec des implications directes dans l'orientation des relations internationales et des politiques économiques. Le rôle de l'Etat interventionniste sous couvert de souveraineté peut dériver vers une économie dirigiste et limite ainsi la fonction entrepreneuriale et le fonctionnement régulier des marchés.

KEYNOTE SPEAKER

- M. Matteo RENZI, Ancien Premier Ministre, Italie

INTERVENANTS

- M. Keun LEE, Vice-Président du Conseil Economique National pour le Président de la Corée du Sud
- M. Hédi LARBI, Ancien Ministre de l'Équipement, de l'Aménagement du Territoire et du Développement Durable, Tunisie
- M. Tarek TAWFIK, Vice-Président de la Fédération des Industries, Egypte

MODERATEUR : Mme. Houbeb AJMI, Membre du Comité Directeur de l'IACE**11:30 – 12:00****Pause-Café****12:00 – 13:30****DEUXIEME PANEL**

« Nouvelles Contraintes, Nouvelles Stratégies de l'Entreprise »

Le problème fondamental des crises actuellement vécues est la stagnation de la consommation mondiale combinée à la pression continue sur les matières premières et une inflation qui n'épargne aucun pays.

Bien que les politiques de relance classiques expansionnistes aient montré leurs limites, et n'aient pas trouvé de solutions pour la reprise de la demande. Une réflexion plus profonde s'impose autant au niveau des pays qu'au niveau des entreprises pour revoir leurs modèles économiques.

INTERVENANTS

- M. Samir SAIED, Ministre de l'Economie et de la Planification, Tunisie
- M. Nouredine HAJJI, Managing Partner EY, Tunisie
- M. Greg SIMPSON, Directeur de la Région MENA, Centre pour l'Entreprise Privée Internationale (CIPE), USA

MODERATEUR : M. Habib KARAOLI, Président-Directeur Général, Cap Bank, Tunisie

13:30 – 15:30

Déjeuner

15:30 – 17:00

Session Spéciale

« Troubles Sociaux et Pérennité de l'Entreprise »

Les tensions sociales sont la résultante de la situation actuelle de l'économie et susceptibles de réactiver des décisions populistes. Ce constat nécessite d'aller au-delà des politiques sociales traditionnelles et de parler d'un modèle social progressif, innovant et inclusif en tenant compte des contraintes économiques et budgétaires du pays.

INTERVENANTS

- M. Nouredine TABOUBI, Secrétaire Général de l'Union Générale Tunisienne du Travail
- M. Habib KCHAOU, Ancien Ministre de la Santé Publique et des Affaires Sociales, Tunisie
- M. Abdelbasset BEN HASSEN, Président de l'Institut Arabe des Droits de l'Homme, Tunisie
- M. Khaled SELLAMI, Directeur Général, ESSILOR SIVO, Tunisie
- M. Mohamed BOUGHALEB, Journaliste, Tunisie

MODERATEUR : Mme. Insaf YAHYAOUI, Journaliste Wataneya TV

17:15 – 18:15

FishBowl : Sessions Parallèles sous inscription

Le programme de cette année prévoit des activités de réflexion participative sous forme de «fishbowl» destinées à proposer des solutions innovantes aux entreprises confrontées à plusieurs problématiques principalement :

1. Quelles opportunités d'investissement en période de crise ?
2. Quels modes de financement adopter face à la hausse des taux et au resserrement monétaire ?
3. Quel plan social évoquer en période de stagflation ?

20:00 – 22:00

Diner et Cheering night football

SAMEDI 10 DECEMBRE 2022

09:00 – 10:30

Session Spéciale « Cybersecurity »

La situation économique critique ne devrait pas occulter la problématique posée par la digitalisation de l'économie, le risque de cyberattaques est de plus en plus présent, menaçant la souveraineté numérique à l'heure où la virtualisation de l'économie et des monnaies s'installe.

INTERVENANTS

- M. Nizar BEN NEJJ, Ministre des Technologies de la Communication, Tunisie
- M. Badreddine OUALI, CEO VERMEG, Tunisie
- Mme. Olaya GHENIA, Directrice de la Sécurité Système d'Information à la STEG, Tunisie

MODERATEUR : M. Walid BEN RHOUMA, Journaliste Express FM

10:30 – 12:30

TROISIEME PANEL et CLOTURE

« Souveraineté Budgétaire et Sécurité des Paiements »

L'augmentation soutenue des taux directeurs ainsi que la volatilité des principales monnaies soulèvent la question de l'indépendance de la politique monétaire et sa relation étroite avec le financement du déficit budgétaire. La souveraineté budgétaire est une question clé qui ne peut que définir le degré d'interventionnisme de l'Etat dans l'économie et définir les mécanismes de réponses disponibles à la fois à l'inflation et à la récession économique.

INTERVENANTS

- Mme. Sihem BOUGHDIRI NEMSI, Ministre des Finances, Tunisie
- M. Marouane ABASSI, Gouverneur de la Banque Centrale, Tunisie
- Mme. Kateryna GLAZKOVA, Directrice Exécutive, Union des Entrepreneurs (SUP), Ukraine
- M. Marc GERARD, Représentant Résident, FMI, Tunisie
- M. Walid BEL HADJ AMOR, Vice-Président de l'IACE

MODERATEUR : M. Elyes GHARBI, Journaliste Mosaïque FM

12:30 – 13:30

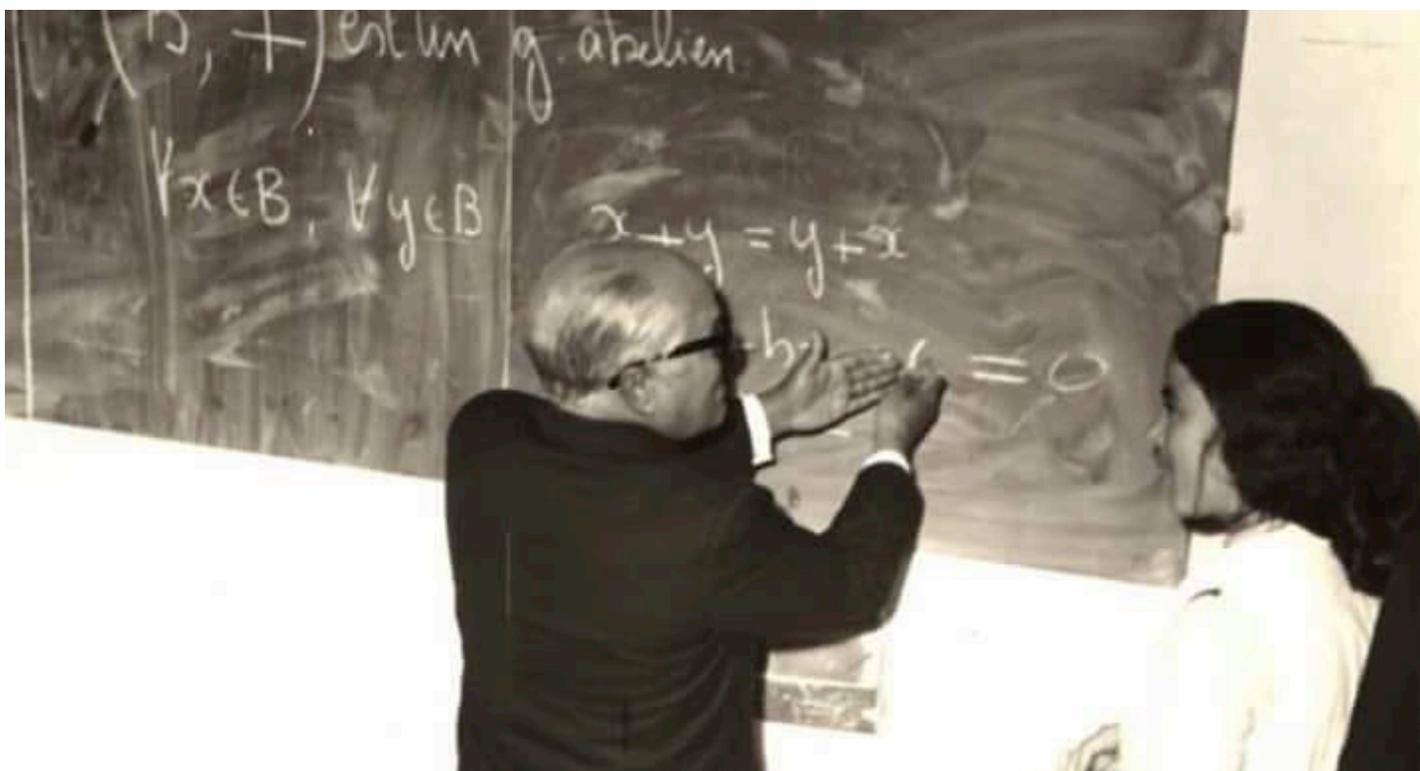
Déjeuner

Pour plus d'information, veuillez contacter le 99 933 391



• Par Abdelaziz Kacem

Francophonie : quand l'important importune



Le cœur n'est pas au calembour et d'aucuns verraient dans ce titre une facilité. Le fait est que l'élégance a toujours dérangé la clochardisation. L'important, c'est la rose, la rose qui a manqué au printemps dit arabe.

Le sommet de la Francophonie - nous nous en félicitons - a enfin eu lieu. Même avec deux ans de retard, un demi-siècle d'existence se fête avec solennité. Mais nous ne sommes plus au temps des pères fondateurs. Les célébrations ne sont plus ce qu'elles étaient.

Remercions, au passage, Madame Louise Mushikiwabo, la Secrétaire générale de l'OIF, pour l'hommage appuyé qu'elle a rendu au «*père de la nation tunisienne en ses terres*», le grand Habib Bourguiba, perpétuel coparrain de la Francophonie.

La vie, dit le proverbe, commence à 50 ans. Avant, ce n'était qu'un entraînement. Pour se développer, l'esprit a aussi ses exercices, l'équivalent d'une culture physique. Par manque d'entraînement, la langue française, elle-même, a beaucoup maigri, du moins dans nos régions. En Tunisie, mal nourrie à l'école, mal traitée par ses usagers de fortune, mal aimée dans les milieux où sévit l'identitarisme populiste, c'est dans son fief, l'alma mater, qu'elle est menacée. Naguère, parfaitement bilingue, l'Université qui est la nôtre jonglait avec ses idiomes. En traduction, aujourd'hui, le thème résiste encore, mais la version a disparu.

Des noyaux durs subsistent et les professeurs de français, véritables gardiens du temple, s'essoufflent à sauver les meubles, tandis que, survivant à tous les anathèmes, nos écrivains d'expression française font preuve d'une résilience désespérée. Ils doivent, en plus, braver un ostracisme rampant, qui s'insinue désormais jusque chez certains jurys littéraires. Plus insidieux encore, l'indigénisme bédouin, dans une grande institution culturelle, tente d'intimider les francisants, sommés de s'exprimer en arabe, même quand ils font des comptes-rendus d'œuvres exclusivement francophones.

Ces enseignants et ces écrivains linguistiquement incorrects, on espérait les voir dans les coulisses du XVIII^e Sommet. Par-delà les salamalecs convenus, ils auraient pu apporter des éclairages décisifs. La noce, hélas, s'est déroulée en l'absence des mariés, celle aussi des grands témoins, Molière et Voltaire. Et cela mériterait un développement autonome.

Que l'on se rassure cependant : aux pays du Maghreb, le français continuera d'être baragouiné, comme l'explique si bien notre amie Riadh Zghal dans *Leaders* (novembre dernier), mais une langue ne vaut et ne vit que par sa littérature.

Entretiens, depuis leur réduit universitaire, les départements de français, dans nos facultés des lettres et sciences humaines, peinent à entretenir la flamme et tentent de la projeter hors des murs de l'enceinte.

C'est ainsi que, du 3 au 6 novembre dernier, bien avant le Sommet et indépendamment de ses travaux, le Festival des francophonies de Sousse a tenu sa cinquième édition, grâce à la conviction, à la ténacité de ses organisateurs. Grâce en soit rendue à Férid Memmich, à Ammar Azouzi, à Sami Hochlaf et à toute leur équipe.

J'ai eu le bonheur de participer à leur table ronde du dimanche 6 novembre sur le thème, ô combien important, par les temps qui courent : «*Francophonie et identité.s*». Le débat en fut serré, mais unanime sur le fait que la langue étrangère n'entache en rien l'authenticité d'une identité bien établie.

L'identité, qui la définit ? De tout temps, tous les régimes totalitaires s'en emparent et, folklore à l'appui, la réajustent aux dimensions de l'idéologie. Or, l'identité ne se dicte pas. Seuls la géographie et l'histoire, le positionnement et l'événement en décident. Et tout bien pesé, que vaut une identité sans rapport avec l'altérité, sans l'apport du divers, voire de l'adverse ?

Qui suis-je ? Je ne me suis jamais posé la question. Mais elle m'a été souvent posée, ici et ailleurs. Je suis un enfant de ce pays, plusieurs fois

millénaire, carthaginois des jours glorieux et des jours sombres, citoyen de la mare nostrum, quoi qu'en puissent penser les obédients au Quart-vidé.

Plaque tournante des cultures méditerranéennes, outre le berbère, la Tunisie, avant la lettre, parlait le phénicien, le grec et en avant-goût du français, la langue de Virgile. Au cours de sa longue période romaine, la Province africaine constitua l'un des foyers les plus brillants de la latinité. C'est à Carthage qu'est née la première formulation du pari dit de Pascal, que dis-je ? La première littérature chrétienne d'expression latine.

Modèle de résilience, Carthage, la prestigieuse vaincue, dans son nouveau destin de capitale de la Province africaine devint, dès le II^e siècle, au moment où Rome n'était plus qu'une province comme les autres, un centre culturel particulièrement inventif. À Carthage, qui lui éleva deux statues de son vivant, Apulée (125-180), le plus grand auteur païen d'Afrique, menait une carrière d'écrivain et de tribun hors du commun. Son *Âne d'or* où les *Métamorphoses* inaugure le fantastique en littérature. C'est un chef-d'œuvre universel où s'enchaînent à l'orientale plusieurs récits. L'épisode d'Eros et Psyché aura sur la notion d'amour en Occident une influence décisive. Honnête homme exemplaire de son époque, de «*beaux esprits, écrit Jean-Louis Bory, devaient le comparer, beaucoup plus tard, pour la grande souplesse de son intellect et l'universalité de ses connaissances, à Diderot.*»⁽¹⁾ Or, tout comme les écrivains maghrébins d'aujourd'hui, cet homme pétri de culture gréco-latine revendiquait dans son *Apologie* son appartenance exclusive à la terre natale.

1) Cité par J.-L. Bory, préface, *L'Âne d'or*, collection folio, Gallimard, 1975, p. 15.

Apulée est donc l'illustre ancêtre des écrivains maghrébins qui ont choisi d'écrire et de créer dans la langue de l'Autre. Mais il n'est pas le seul. Le deuxième siècle finissant voit naître à Carthage une nouvelle éloquence.

Bouleversé par les persécutions subies par les chrétiens, à Rome, l'avocat Tertullien (155-222), autre

Tunisien avant la lettre, prend la relève des apologistes grecs, dont il parle parfaitement la langue. «*Je me souviens de mon Homère*», aime-t-il à rappeler. Mais il choisit d'écrire dans la langue de Virgile, celle aussi d'Apulée, de trente ans son aîné. Il crée ainsi la langue théologique des chrétiens d'Occident. Auteur de plus de trente traités dont un chef-d'œuvre,

Apologeticum, son style est flamboyant et ses néologismes dotent le latin de notions et de termes de base tels que *trinitas*, *sacramentum*, *persona*...

Apulée, Tertullien, le Kéfois Arnobe de Sicca (240-327), dit l'Ancien, Lactance (250-325) et même saint Augustin (Thagaste et Hippone faisant partie d'un même territoire, à l'époque), sont des autochtones. C'est là aussi qu'a été inventée l'écriture cursive romane. C'est également à un enfant du pays, d'Hadrumète (Sousse) précisément, le jurisconsulte Salvius Julianus (100-170) à qui l'empereur Hadrien confia la rédaction de l'Acte juridique capital, l'Edit Perpétuel. C'est à un autre enfant de Carthage, Térence (190-159 av. J.-C.), que nous devons cette superbe profession de foi formulée deux siècles environ avant J.-C. : «*Je suis homme et rien d'humain ne m'est étranger*».

Ces noms illustres constituent ma Jahiliyya fondatrice, sans préjudice de l'arabité, part immense de mon unicité. Issu de l'école franco-arabe, je suis agrégé d'arabe. J'écris dans les deux langues, parce que telles étaient les études en Sorbonne et il m'a été donné d'expliquer que l'arabe et le français étaient pour moi l'endroit et l'envers d'une même étoffe, que l'une des deux langues était ma mère et que l'autre était ma nourrice, ce qui fit de moi pour Villon un frère de LAI.

Il est vrai, toutefois, que la francophonie, par les grandes idées qu'elle véhicule, telles que laïcité, liberté, rationalité, ne laisse pas de déséquilibrer ceux dont l'identité se fonde essentiellement sur la croyance religieuse. ■

A.K.





GEELY

The power of technology The art of security

Garantie 5 ans ou 150 000 KM



www.geelytunisie.com

COOLRAY

 70 131 000

SOTUDIS ZOUARI
CONCESSIONNAIRE AUTOMOBILE

Nidhal, Nouredine et la semelle intelligente pour les maladies neuro-dégénératives



Une semelle intelligente qui, en surveillant la marche, détecte toute anomalie relative à des maladies neuro-dégénératives chroniques, comme la sclérose en plaques. Grâce à un dispositif médical intelligent autonome, les données sont collectées automatiquement en temps réel à l'aide d'algorithmes d'IA. Elles sont communiquées directement via un téléphone mobile au patient et son médecin traitant. C'est ce système qualifié de « révolutionnaire » que deux jeunes ingénieurs tunisiens établis en Italie, Nidha Louhichi et Nouredine Slimani, ont pu mettre au point. Leur projet rencontre un vif intérêt scientifique, mais aussi de la part des investisseurs, des médecins et des patients. Leur entreprise, qui porte le nom d'e-stepshealth, se déploie d'ores et déjà en Italie, aux Etats-Unis d'Amérique et en Tunisie.

L'origine, une recherche universitaire développée par Nidhal. Une start-up a été créée avec Nouredine et elle a été élue parmi les dix premières start-up en Italie. Bénéficiant du soutien de l'Université de Bologne et de la Région Émilie-Romagne, les deux jeunes ingénieurs ont été choisis pour suivre, depuis fin octobre dernier, un programme spécial en management et business administration à la Wharton School (Pennsylvanie), l'une des plus prestigieuses écoles de commerce et de management (Donald Trump, Elon Musk...). Ils iront également en Californie visiter la Silicon Valley où se trouvent les Gafam. Ils se rendront au siège de grandes compagnies mais aussi de start-up qui sont actuellement en fulgurante ascension et rencontrent des compagnies de joint-venture capital. Tout au long de leur séjour aux Etats-Unis d'Amérique, Nidhal et Nouredine rencontrent en effet des investisseurs, des chercheurs et des clients potentiels. Leur compagnie est déjà bien installée à Boston, après avoir pris siège à Bologne et établi une filiale à Tunis. Ils sont ouverts, également, aux jeunes talentueux qui veulent se joindre à eux.

Un parcours du combattant

Nidhal Louhichi est né à Chorbane dans le gouvernorat de Mahdia. Très jeune, il partira à l'âge de 3 ans en Italie où sa famille s'était établie. Elève studieux, il décrochera son bac, puis un diplôme d'ingénieur en chimie. Rapidement, il commencera à travailler. C'est alors qu'il rencontrera un docteur-ingénieur qui lui a transmis sa passion pour la résolution de problèmes compliqués et à valeur ajoutée pour l'Homme. Décision est prise, il s'inscrira en ingénierie biomédicale à Cesena, de l'université de Bologne. Au cours de ses études, il s'intéressera à la biomécanique et à la capture de l'énergie, tout en essayant de comprendre

comment il est possible d'anticiper les défaillances chez l'homme comme elles se produisent dans les machines. Entre-temps, il obtient un diplôme en génie biomédical et commence ses activités de recherche.

Sa bonne étoile le mettra en contact avec un compatriote, Nouredine Slimani. A deux, ils seront plus forts. Une saga commence.

La réussite est au bout du chemin... au prix de l'effort.

Nouredine Slimani, 39 ans, est originaire d'une bourgade non loin de Bir el Hfay, entre Sidi Bouzid et Gafsa. Bachelier, il s'inscrira à l'École nationale des ingénieurs de Sfax (Enis). Son diplôme d'ingénieur en informatique l'incitera à partir en Italie en 2013, puis à participer au programme d'échanges de jeunes « Erasmus » qui le conduira pour un stage en Espagne. De retour en Italie, il commencera par travailler comme consultant avant de se décider à poursuivre en parallèle des études de mastère en génie informatique à l'université de Boulogne.

Engagé dans l'action sociale, Nouredine a été très ému par le cas d'une fillette d'origine africaine souffrant d'une malformation cardiaque et issue d'une famille démunie devant subir une intervention chirurgicale délicate et urgente en Italie. Il se mobilisera immédiatement pour créer une chaîne de solidarité et parviendra à concevoir une stratégie pour collecter en sa faveur pas moins de 20.000 euros. Il rééditera son geste en faveur d'une jeune fille tunisienne de 14 ans. Au cours d'une cérémonie d'hommage aux compétences tunisiennes en Italie, organisée par l'ambassade de Tunisie à Rome, il fera la connaissance de Nidhal qui lui a parlé de son projet. Le courant est immédiatement passé entre les deux. Ainsi naquit leur partenariat... ■



• Par Slaheddine Dchicha

«Harka» de Lotfy Nathan : la jeunesse tunisienne entre peste et choléra

Une décennie après ce que certains nostalgiques de Ben Ali et de sa dictature appellent, avec un indécent mépris de classe, «la révolution de la brouette», un cinéaste américain d'origine égyptienne, Lotfy Nathan, nous transporte à Sidi Bouzid, lieu du déclenchement du «Printemps arabe», sur les traces de son héros, Ali. Ce double et/ou fantôme de Mohamed Bouazizi est magistralement incarné par la révélation de l'année, l'acteur franco-tunisien Adam Bessa, prix d'interprétation «Un Certain Regard» du festival de Cannes 2022.

«Harka», tel est malheureusement le nom du film. Malheureusement car «Harga» aurait été plus fidèle et surtout plus proche du double sens du mot arabe : «émigrer clandestinement en brûlant les frontières et les papiers d'identité» ou bien «s'auto-immoler» en un geste de défi et de désespoir politique, et surtout il aurait évité toute confusion et tout rapprochement avec l'excellent film de Philippe Faucon «Harkis» qui est sorti en salles au même moment et qui, faut-il le préciser, traite de tout autre chose.

Cette parenthèse sémantique faite, revenons à ce film qui ne peut pas être plus actuel étant donné d'une part la tragédie qui s'est déroulée il y a peu au large de Zarzis, d'autre part, le récent bras de

fer diplomatique entre la France et l'Italie à propos du navire humanitaire «L'Ocean Viking».

Harka nous permet de faire la connaissance d'Ali, un jeune comme la Tunisie en compte des millions. La vingtaine, issu d'une famille pauvre, il a un frère aîné, Skander, et deux sœurs cadettes, Sarra et Alyssa, qu'il a quittés depuis trois ans pour vivre dans une maison inachevée et abandonnée. Il est déscolarisé, pratiquement illettré et sans diplôme. Cependant, il a un projet : partir... en Europe. Et en attendant, il vend de l'essence de contrebande pour survivre et pour rassembler la somme nécessaire au départ. Mais après la mort de son père et l'éloignement de son frère aîné, son départ est quelque peu compromis par l'obligation où il se trouve de prendre en charge ses sœurs et de rembourser les dettes héritées de son défunt père.

Ce pauvre jeune qui a cumulé tant de handicaps se trouve aux prises avec tous les obstacles et les travers de la société tunisienne. L'injustice et le mépris de classe, la corruption généralisée, l'arbitraire et le racket de la police, le laxisme et la désinvolture de la bureaucratie...

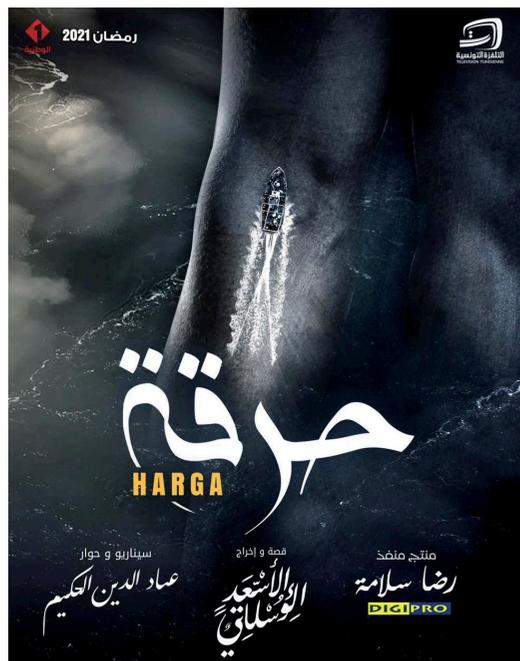
Mais, taiseux, il endure en silence, hormis les quelques fois où il explose en déversant un flot d'insultes, d'obscénités et de blasphèmes, du reste comme la plupart des jeunes Tunisiens en pareille situation. Mais à force d'endurance, à force de désespoir et d'impuissance, il perd la raison et bascule dans une folie suicidaire...

Une analyse saisissante de la société tunisienne, une radiographie minutieuse des maux de sa jeunesse qui se trouve face à une «double impasse», pour emprunter un titre à Sophie Bessis.

Le choix est entre Harka ou Harga ! dans l'indifférence générale !

Un film à voir et à revoir pour comprendre la tragédie de Zarzis et, plus généralement, ce phénomène humain qui ne cesse de s'amplifier et de se mondialiser, l'émigration clandestine, la «Harka», qui reste pour beaucoup de nos semblables l'alternative à la mort que l'on se donne, l'autre «Harga».

S.D.



MYBUSINESS, VOTRE PORTAIL D'INTERNET BANKING ÉVOLUE !

UIB Cash Management: Pilotez à distance vos comptes et gérez vos opérations courantes.

UIB Secure Pass: L'Application mobile pour vous authentifier et valider vos opérations sensibles en toute sécurité.



Internationale

Mondial Doha 2022

La magie du foot, la fête pour tous





Puissance de l'argent ou force du concept ? Les deux! Comme l'illustre grandiosement le Qatar à la faveur de la Coupe du monde de football qu'il organise du 20 novembre au 18 décembre. L'Emirat, si riche en gisements gaziers, n'a pas lésiné sur le financement : pas moins de 220 milliards de dollars investis, soit le prix le plus fort depuis la première coupe en 1932. La force du concept : la Fifa et sa Coupe ont forgé au fil des ans un événement mondial qui fait vibrer la planète tout entière. Le grand mérite du Qatar sera cependant d'y mettre son génie. *«Nous voulons surtout montrer que nous sommes capables de réussir un très grand événement mondial, de propager la fête partout, et d'offrir au monde des moments exceptionnels»*, confie à Leaders un officiel du Haut comité pour les projets et l'héritage en charge de l'organisation. *«C'est-à-dire capables de faire de bons choix et d'assurer une bonne mise en œuvre, en prévoyant des plans B et C, s'il le faut»*, ajoutera-t-il.

Epruvé par le Covid et ses confinements successifs, pénalisé par une inflation débridée, et subissant de plein fouet les répercussions de la guerre en Ukraine, le monde entier aspire à des moments de répit. Sur les cinq continents, on veut jouir d'instantanés de joie, de fête, d'enthousiasme, d'espoir, et accepter aussi les déceptions des défaites sportives. Aucun événement planétaire, autre que le Mondial, ne procure autant de fortes sensations, de réels plaisirs et tant d'émerveillement. C'est le message porté par Doha.

Le Qatar qui compte 2.9 millions d'habitants, concentrés à Doha, la capitale et sa proche banlieue, est entièrement sur un nuage. Partout les drapeaux des pays participants sont hissés aux poteaux d'éclairage, accrochés aux balcons, déployés sur des immeubles. Dès la tombée de la nuit, des éclairages chatoyants illuminent édifices officiels et buildings, alors que les cités résidentielles, les centres commerciaux, les marinas et les parcs de jeux se trouvent colorés par des éclairages festifs. Les huit stades deviennent des temples mondiaux du football. La fête est partout.

Coulisses.



L'arrivée à Doha est facilitée : point de visa, ni d'attestation de vaccin anti-Covid ne sont exigés. Il suffit de présenter son passeport et sa carte digitale Hayya. Cette carte personnalisée où tout est consigné sera le sésame pour tous les accès. Remplie avant le voyage, elle comprend une photo, la copie du passeport, le code d'au moins un billet de match, la réservation d'hôtel, des données d'identité et les coordonnées. Elle sera un véritable laissez-passer.

Le nouveau métro de Doha, gratuit, comme les bus de transport public, assure la desserte, de l'aéroport au centre-ville, jusqu'aux stades. La circulation, fluidifiée, s'en trouve facilitée.

L'accès aux stades est bien organisé. Autour de chacun des huit stades, un large périmètre est sécurisé en filtres successifs. Des files sont prévues selon les différentes catégories : chefs d'État et de gouvernement et autres officiels de très haut niveau, très hautes personnalités (VVIP),

personnalités (VIP), invités, médias et public. Chacun doit disposer soit de son invitation, soit de son accréditation ou de son billet d'entrée. Présentés à l'accueil, ils sont scannés et donnent accès à l'enceinte extérieure du stade, puis aux tribunes. Pas de confusion possible : la porte d'entrée spécifique, la rangée et le siège sont dûment mentionnés. Des lounges cinq étoiles sont réservés aux invités de marque. Des hôtes, à l'accueil, les conduisent vers la table qui leur est réservée puis les invitent à un buffet digne d'un grand palace, alors que des serveurs proposent des boissons en tous genres, y compris vins et alcools. Une grande baie vitrée donne accès directement à de spacieuses tribunes qui surplombent le terrain de jeu. Suivre ainsi les matchs de si près et dans cet écrin de luxe accroît l'émerveillement.

La cérémonie d'ouverture du Mondial, dimanche 20 novembre au stade Al Bayt, a été éblouissante. Un spectacle féérique a donné le ton. Rien n'y a manqué : ni la musique, ni la

chorégraphie, ni les lumières et, en apothéose, un gigantesque feu d'artifice qui a illuminé le ciel. Si 80 000 spectateurs de diverses nationalités s'y sont pressés, plus d'un milliard de téléspectateurs du monde entier ont suivi la retransmission. A la tribune d'honneur, l'Émir Tamim ben Hamad Al Thani avait pris place, accompagné de son père, Hamad ben Khalifa, et d'une pléiade de chefs d'État, princes héritiers, chefs de gouvernement et d'illustres personnalités ainsi que les dirigeants de la Fifa. C'est ainsi qu'ont pris part à cette cérémonie notamment le Roi Abdallah de Jordanie, les présidents Abdel Fattah Al Sissi, Abdelmajid Tebboune, Mahmoud Abbès, Recep Tayyip Erdogan, Macky Sall, Paul Kagamé, George Weah, le prince héritier d'Arabie Saoudite, Mohamed ben Salman, le prince héritier du Koweït, Michael Al Ahmed, l'émir de Dubaï et vice-président des Émirats arabes unis, Sheikh Mohamed bin Rached, le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, et d'autres personnalités. La Tunisie y était représentée par le ministre de la

Jeunesse et des Sports, Kamel Deguiche.

De grandes joutes footballistiques sont livrées chaque jour. Les dieux des stades sont tous sur les terrains. Des légendes historiques comme Neymar, Messi, Ronaldo, Giroud et Mbappé, pour ne citer que ceux-là, sont devant vous, en pleines batailles. Pour la première fois dans l'histoire de la Coupe, six femmes arbitres (trois arbitres, trois assistantes) sont au sifflet. C'est l'Émirat du Golfe qui leur a ouvert la voie...

Des ballets chorégraphiques dessinent les jeux, d'extraordinaires prouesses font vibrer les filets. Des pépites qu'on ne soupçonnait guère révéleront d'immenses talents et créent la surprise. Sueurs et larmes, cris de joie et détermination à vaincre ponctuent les matchs. Aux aguets, les recruteurs observent tout et les agents de joueurs mènent la négociation pour les futurs mercatos.

Souk Wagef, reconstitution pittoresque de l'ancienne ville de Doha, est devenu le cœur battant de la planète foot. Pas un seul groupe de près de 1.5 million de supporters des 32 équipes qui disputent la 32e édition de la Coupe du monde de football ne manque d'y faire un pèlerinage, haut en couleur. Des processions successives sillonnent nuit et jour la rue principale et celles adjacentes, tambour battant, drapeaux déployés, bariolés en costumes et chapeaux traditionnels, et chants discontinus, dans une ambiance des plus festives. Ils viennent de partout, non seulement des 32 pays participants, mais du monde entier. Des familles entières avec des grands-parents, des enfants et des bébés déferlent par vagues successives. Des jeunes, fort enthousiastes, défilent, dansant et chantant. Cafés et restaurants sont pris d'assaut. Des magasins bien approvisionnés offrent des produits en tous genres, notamment les parfums traditionnels, des objets d'artisanat, des produits





alimentaires locaux et exotiques et des cadeaux.

Le parc d'El Bidda, à quelques encablures de Souk Wagef, a été aménagé, en collaboration avec la Fifa, en très vaste Fan Zone, pouvant accueillir des dizaines de milliers de visiteurs. Les attractions sont multiples : suivre en direct sur des écrans géants les différents matchs, assister à des

concerts, boire et manger au choix dans des bistrotts, restaurants, fastfoods ; la gastronomie et les boissons (vins, bières...) sont au rendez-vous. En un super-festival international, les spectacles ne s'arrêtent pas. Les enfants sont comblés par divers jeux qui leur sont dédiés.

Une jeunesse vibrant au même rythme. Le spectacle le plus édifiant est celui

de ces jeunes qui viennent de pays, de cultures, de traditions, de religions et de modes de vie différents et qui se retrouvent en fusion avec l'esprit du Mondial. Toutes les barrières tombent. Seuls le drapeau déployé, le taouage sur le visage ou un chapeau typique indiquent l'origine. Le jean-tee-shirt s'impose en uniforme pour tous. De très belles filles saoudiennes, iraniennes, latino-américaines,





européennes, arabes et africaines se fondent dans cet immense brassage humain, rivalisant de charme et de séduction. Tous ou presque sont avides certes des joies du Mondial, mais aussi de découvrir un pays, le Qatar, sa société, ses traditions. Des contacts

se nouent, des amitiés naissent. Doha devient le plus grand rendez-vous mondial de la jeunesse...

Les Tunisiens au Qatar au cœur de la fête. Le nombre de résidents ne cesse d'augmenter d'année en année.



Officiellement, ils sont près de 50 000, pour la plupart des cadres moyens et supérieurs, employés dans divers secteurs, notamment les finances, l'informatique, le transport aérien, la santé, l'éducation, le commerce, le tourisme, la fonction publique, le sport et autres. Ils sont jeunes, très actifs, appréciés et respectés. De jeunes couples, avec un ou deux enfants, pour la plupart, ils s'y plaisent. Pour la Coupe du monde, nombreux parmi eux ont invité parents et amis à venir leur rendre visite, surtout avec la facilité offerte par la carte Hayya qui les dispense des formalités de visa et de vaccin. La joie des retrouvailles est immense. On les retrouve partout faisant visiter à leurs parents et amis les différents coins de Doha et de ses banlieues, le tout nouveau mal luxueux Place Vendôme, les souks et centres commerciaux, les parcs et aires de jeux et les nouvelles cités huppées. Certains Tunisiens sont nouvellement recrutés au Qatar, à la faveur du Mondial. Embauchés en renfort des employés en place de longue date, ils sont affectés à divers postes



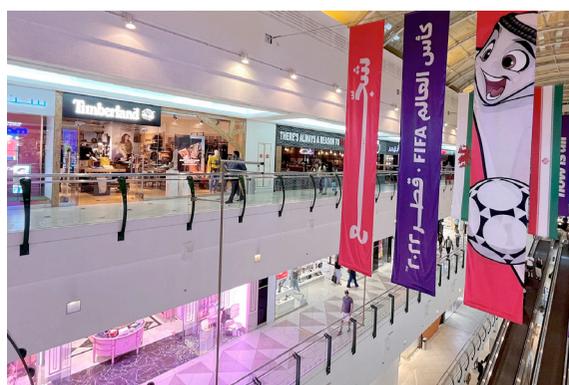
d'accueil, de services hôteliers et autres. Tous sont heureux de pouvoir bénéficier de cette opportunité, bien que d'une durée bien déterminée (de 3 à 6 mois), et espèrent gagner la confiance de leurs employeurs pour décrocher un nouveau contrat. Imen, 25 ans, titulaire d'une maîtrise en gestion, était arrivée il y a juste un mois. Elle était agent contractuel dans une banque en Tunisie et a obtenu un poste d'hôtesse d'accueil dans un grand hôtel de Doha. Son salaire tunisien est quasiment triplé (l'hébergement, la restauration

et le transport étant pris en charge). D'emblée, par son sérieux et son sourire accueillant, elle a conquis l'appréciation de sa cheffe. Anis, 27 ans, diplômé en marketing, était à la recherche d'un emploi, quand il a reçu une offre dans un centre commercial à Doha. Sans hésitation, il l'a acceptée. Comme eux, d'autres jeunes se dépensent sans compter dans leurs nouveaux emplois, animés de l'ardente volonté d'être confirmés.

Les Tunisiens du Qatar ont vu leurs rangs renforcés par l'afflux de milliers de compatriotes venus

des autres pays du Golfe, de Tunisie, de France, d'Italie, d'Allemagne ... Chaque jour, surtout à la veille des matchs disputés par l'équipe nationale, de nouveaux contingents débarquent à l'aéroport, brandissant le drapeau national.

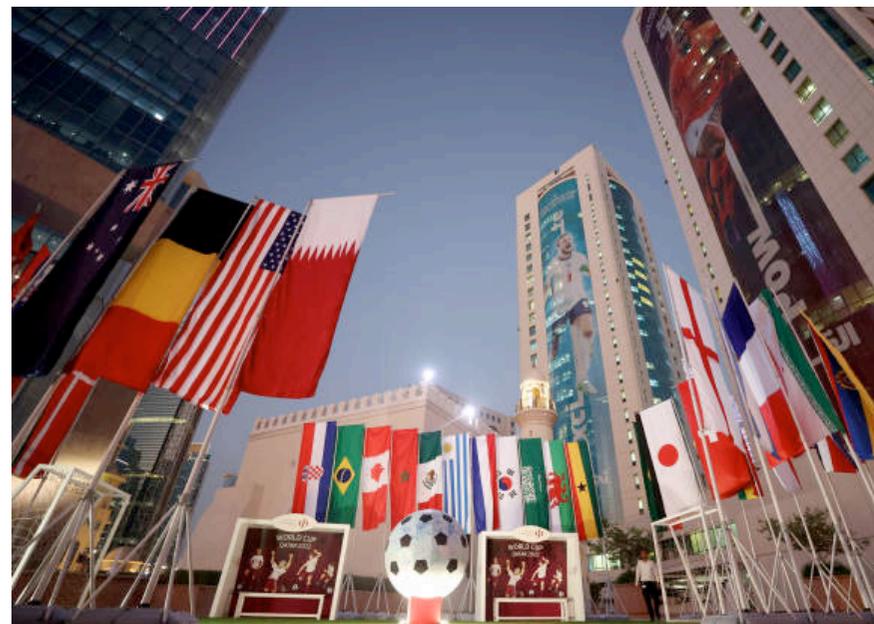
Au stade, les Tunisiens font la différence dans une ambiance exceptionnelle, comme l'ont souligné de nombreux commentateurs sportifs. Sur les 49 720 spectateurs lors de la première rencontre, disputée le mardi 22 novembre au Stade de la Cité de l'Éducation contre le Danemark, les supporters tunisiens étaient d'au moins



27 000, facilement reconnaissables à leurs tee-shirts rouges pour la plupart, au drapeau et aux chants incessants. «Ils ont vivement impressionné les Danois et fortement

soutenu le Onze national», relève un journaliste français. « Par leur présence massive et leur pression continue, ils ont largement contribué au match nul par lequel s'est soldée la rencontre

», a-t-il ajouté. Encore plus nombreux, lors du match Tunisie– Australie, qui s'est soldé par une défaite. Ils ont quitté le stade Al Janoub, sur un sentiment de frustration.



Des marques qui marquent. L'écosystème mis en place par la Fifa pour financer le Mondial est intéressant à connaître. Il est constitué de 7 partenaires souvent de longue date, dont Adidas, Visa, Coca, etc. (allongeant chacun entre 50 et 70 millions d'euros par an, sur quatre ans), 7 sponsors

officiels (de 10 à 35 millions d'euros) et des supporters régionaux (1.5 à 10 millions d'euros). Avec 3.5 millions de billets mis en vente, la billetterie doit procurer 500 millions de dollars. Quant aux droits de retransmission télévisée, ils doivent générer près de 2.64 milliards de recettes.

La règle est cependant claire : un partenaire ou un sponsor dépense en marketing et communication au moins l'équivalent du montant qu'il a versé à la Fifa. Si c'est 50 millions d'euros, il investira 50 autres millions pour faire connaître et vivre son sponsoring. A coup de décoration



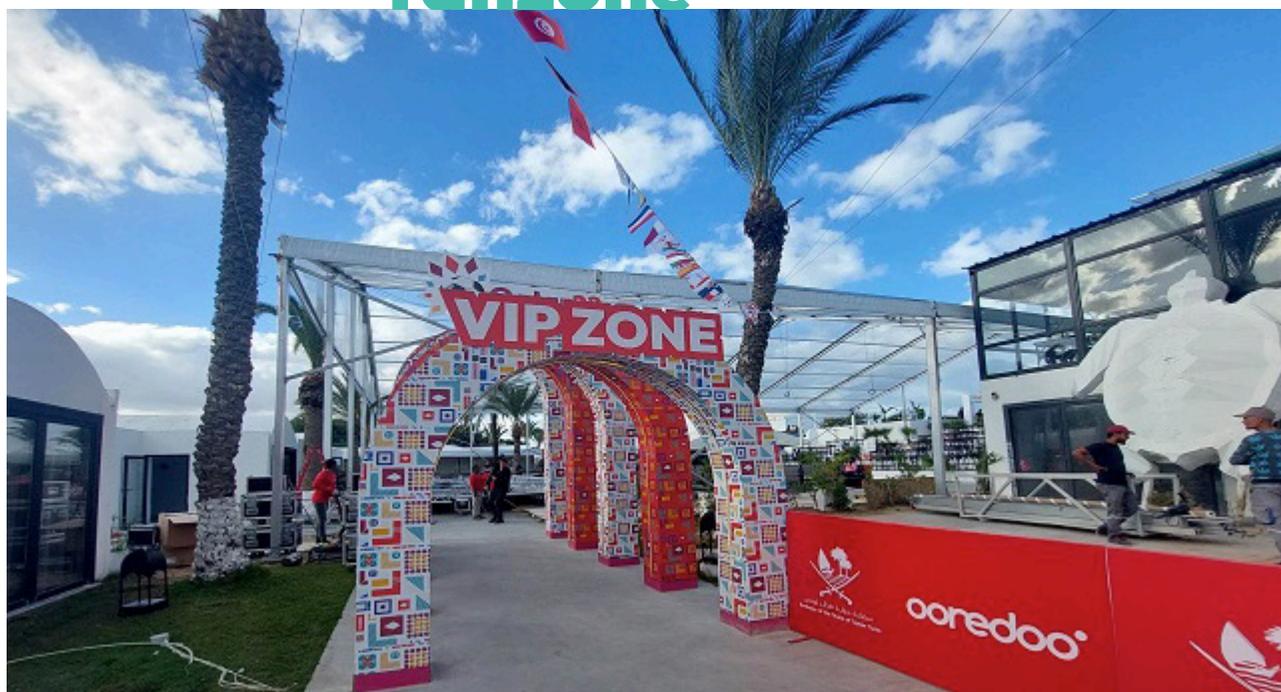
des points de vente, de concours, d'annonces publicitaires, de spots vidéo et radio et de marketing digital et opérationnel qui couvrent quasiment la planète par sa communication. Lancée plusieurs mois avant le démarrage du Mondial, elle fera monter l'engouement pour la Coupe du

monde, accroître la notoriété et doper les ventes. Judicieusement utilisés, de manière créative et ingénieuse, ces montants sont capables d'assurer un bon retour sur investissement.

Pari gagné pour le Qatar ? Tous les indicateurs augurent un franc succès.

Les Qataris s'investissent tous pleinement. Ils en font leur fierté et tiennent à montrer au monde l'image d'un pays digne de son rang. La magie du foot fonctionne à fond. ■

Taoufik Habaieb,
envoyé spécial à Doha

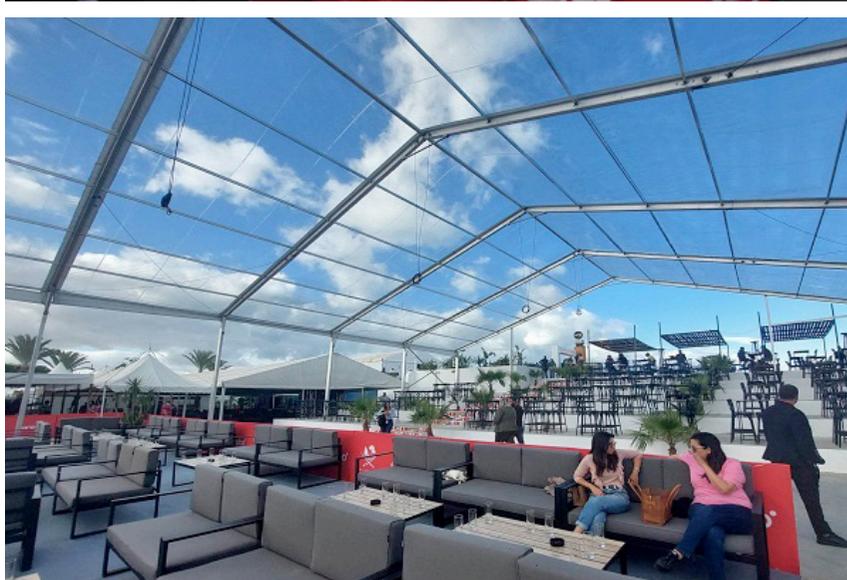


Fan Zone exceptionnelle à Yuka Gammarth Quand Ooredoo Tunisie et l'ambassade du Qatar font vivre le Mondial à Tunis

Si vous ne pouvez pas vous rendre à Doha pour la Coupe du monde de football 2022, c'est le Mondial qui vient à vous, jusqu'à Tunis ! Pour la première fois, une Fan Zone exceptionnelle, capable de recevoir jusqu'à 4 000 supporters dans une ambiance des plus festives, a été aménagée à Gammarth, dans la banlieue nord de Tunis, à l'espace Yuka. L'initiative revient à l'ambassade de l'Etat du Qatar en Tunisie et à Ooredoo Tunisie, l'opérateur de télécommunication officiel de la Coupe du monde de la Fifa 2022. Tout y est conçu comme si vous étiez au parc El Bidda, la grande Fan Zone installée à Doha. Vous serez alors comblés de vivre intensément à partir d'ici la Coupe du monde, depuis la cérémonie d'ouverture, le 20 novembre dernier, jusqu'à la finale et la remise de la coupe, le 18 décembre.

A Yuka (Gammarth), c'est un véritable festival qui se poursuit sans relâche, avec tant d'attractions, de spectacles, de jeux et de cadeaux à gagner. Sur la place centrale, une grande scène dotée d'un écran géant a été installée, avec un lounge, ainsi qu'un centre de presse, un espace supporters et des stations de boissons et de restauration.

Un écran géant permet de suivre en direct les différents matchs. Ceux disputés par la Tunisie en constituent le point d'orgue. Des concerts et des animations contribuent à imprimer une ambiance de grande fête, attirant les jeunes, ainsi que des familles accompagnées de leurs enfants. Les Dj et les nombreux jeux organisés, dotés de cadeaux, attirent des foules nombreuses.



Tunisiens, ressortissants de nombreux autres pays, diplomates, fonctionnaires internationaux et touristes de passage s'y pressent avec bonheur.

Un centre de presse a été également aménagé spécialement pour permettre aux journalistes de suivre les matchs et de travailler dans de bonnes conditions comme s'ils étaient au Media Center de Doha. De puissants serveurs informatiques déployés par Ooredoo assurent un accès rapide à l'internet et une transmission accélérée des données.

« Nous sommes ravis d'offrir au public tunisien, et ce pour la première fois, une Fan Zone exceptionnelle à

tous égards. Le Qatar, en organisant la Coupe du monde, entend partager la fête avec le public tunisien et lui permettre de vivre des moments exceptionnels. » C'est ce qu'a déclaré Mansoor Rashid Al Khater, directeur général de Ooredoo Tunisie.

L'émerveillement est au rendez-vous. 



المشغل الرسمي للاتصالات في تونس

BH ASSURANCE

Disponible sur
Google Play

Téléchargez dans
App Store

VOTRE
ASSURANCE
AUTOMOBILE
À PORTÉE DE MAIN AVEC **wininti**
by BH ASSURANCE



100%
en ligne



Payez
moins cher



Votre protection
en quelques clics



la simulation
de tarif
de votre
assurance
automobile.



la déclaration
de sinistre
automobile en
ligne.



souscription
100% en ligne
de votre
assurance
automobile.



le paiement
sécurisé
de vos
échéances

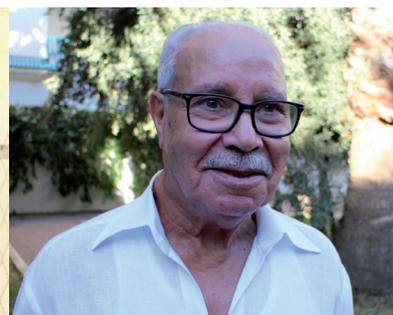
Lu pour vous



Taoufik Ben Othman, une trajectoire, une résonnance, une empreinte
De Mohamed Kilani
Imp. Simpect, 2022, 50 DT

Taoufik Ben Othman Une gloire du foot tunisien

A l'heure de la Coupe du monde Fifa 2022 à Doha, un hommage ponctué mérite d'être rendu à un illustre joueur, puis entraîneur national, Taoufik Ben Othman. Après Agrebi et Chétali, Mohamed Kilani lui consacre un ouvrage digne de ses prouesses. Une initiative qu'il justifie par un argument solide : sans Taoufik Ben Othman, l'épopée argentine n'aurait pas été si évidente. Une manière implicite de rendre à Taoufik sa part de mérite que les joueurs eux-mêmes reconnaissent sans hésitation.



Intitulé *Taoufik Ben Othman, une trajectoire, une résonnance, une empreinte*, l'ouvrage revient sur près de 100 pages, avec force photos, sur une carrière footballistique des plus réussies. On retrouve Ben Othman taper dans le ballon rond à La Marsa, rejoindre son club fétiche, l'Avenir Sportif de La Marsa (ASM), conquérir sa place au sein de l'équipe nationale, partir en Algérie pour une saison, avant de retrouver ses coéquipiers. Sa carrière d'entraîneur sera fulgurante...

بوغا و BAYA حكاية حب

DEPUIS **10** ANS

Boga mon Amour



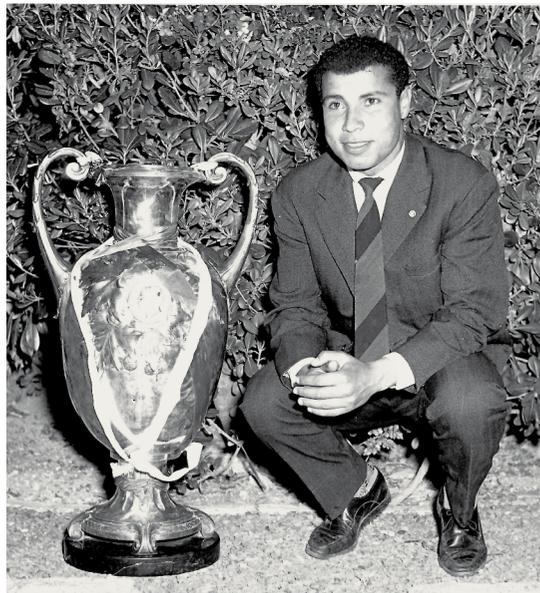
(...) Joueur, il a été l'homme qui a permis à l'Avenir Musulman, futur Avenir Sportif de La Marsa (ASM), de se frayer un chemin parmi l'élite et de s'imposer peu après son accession en 1959 comme un compétiteur respectable et respecté. Son intégration de la sélection alors qu'il opérait en deuxième division est un indicateur de sa précocité et de son aptitude à fréquenter à plein titre l'élite footballistique, laquelle ne manquait point de talents et de compétiteurs de valeur.

Devenu entraîneur-joueur, Taoufik s'est monté digne de la confiance de ses dirigeants, ce qui a constitué son premier examen de passage. Sur cette rampe de lancement, le technicien a pris son envol pour durer dans le circuit ; de manière certes irrégulière et avec des fortunes diverses, mais avec la même détermination à remplir sa mission, à honorer son contrat et à se soucier de son image. Les performances étant proportionnelles aux conditions de travail, Taoufik peut se targuer d'avoir apporté le meilleur de lui-même même quand les moyens manquaient à répondre à l'ambition d'un club ou de la sélection, ou à lui étoffer un palmarès à la mesure de son mérite.

Naturellement, la saga de 1978 restera pour lui la consécration la plus marquante puisque tous ceux qui ont été témoins de la trajectoire de la sélection d'alors, qu'ils soient dirigeants, joueurs ou observateurs, s'entendent sur le rôle de Taoufik en tant que compagnon, complice et collaborateur de Chétali. Faisant partie d'un tandem qui n'a pas eu son équivalent, Taoufik a œuvré de toutes ses forces pour la réussite de l'équipe de Tunisie dès les éliminatoires jusqu'au tournoi final de la Coupe du monde, pour jouir ensuite des fruits d'une expédition demeurée une phase marquante du football tunisien. Il a dans son palmarès personnel une très belle qualification aux Jeux Olympiques de 1988 sans qu'il goûte aux plaisirs du tournoi final à Séoul, sans qu'il en tire une quelconque résolution de rupture.

(...) Mais avant le match Maroc-Tunisie, le staff technique rencontre une difficulté inattendue, susceptible de déconcentrer les joueurs : la question du capitanat, Témime ayant revendiqué le brassard malgré le retour d'Attouga. Et c'est Taoufik Ben Othman, conscient de l'ego de chaque joueur, qui souffle à Chétali un





argument de taille : «*Je préfère que nous soyons sabotés par Témime que par Attouga en cas de mécontentement.*» Le capitanat revient donc à Attouga qui sortira un match héroïque.

Une difficulté surgit toutefois après le match amical Tunisie-Hollande, le 5 avril 1978, perdu à El Menzah par 4-0 : Attouga n'est plus le même gardien de buts des éliminatoires, ses hésitations sur les balles hautes constituant un motif d'inquiétude. Le staff technique est préoccupé et doit trouver la solution de rechange. C'est Taoufik qui suggère Mokhtar Naïli à Chétali, lequel ne cache pas son étonnement. Taoufik argumente : «*Naïli est encore jeune -25 ans- et athlétiquement solide ; au CA, il a contraint Attouga au banc des remplaçants, et sa convocation peut nous dispenser de la grogne du public clubiste.*» Chétali est séduit par la perspicacité de son partenaire, se souvenant alors du rôle de Naïli, six ans plus tôt en Coupe de Tunisie en demi-finale face à l'Etoile. Les deux mois de préparation autorisent néanmoins l'expérimentation. C'est ainsi que le joueur intègre la sélection sans difficulté et se montre à la hauteur de la confiance de Taoufik.

(...) A La Marsa, Taoufik Ben Othman constitue l'emblème du club. Né la même année que la création de l'Avenir Musulman, il s'est investi sa carrière durant

pour servir et honorer son club, sa seconde famille. Joueur passionné, alliant puissance et rigueur, doté du sens du commandement, il a permis à l'Avenir Musulman, puis l'Avenir Sportif de La Marsa, de se frayer un chemin parmi l'élite en un temps record. Son apport est reconnu par tous et sa promotion comme capitaine à vingt-deux ans est la meilleure illustration de son leadership et de son rayonnement. Promu international alors qu'il évoluait en seconde division, il a confirmé son statut et accompli une brillante carrière avec la sélection. Devenu entraîneur national adjoint avec André Nagy, en 1974, confirmé en 1975, il vit avec son compère Chétali une épopée en 1978 demeurée vivace chez lui comme chez tous les amateurs du football. Reconnu par Chétali comme un joueur très efficace de l'entrejeu au sein de la sélection des années 1959-64, et comme un collaborateur expérimenté, loyal et fidèle doublé de meneur d'hommes, Taoufik a bien mérité et justifié l'auréole de l'épopée argentine demeurée un marqueur du football tunisien.

Sa longévité sportive étant unique, il est le seul Tunisien, à 83 ans, à demeurer dans le circuit. Une reconnaissance empreinte d'admiration pour celui que plusieurs générations de Marsois et de Tunisiens de tous bords considèrent comme l'une des figures marquantes du football tunisien.

Prix Ali Bousnina des Laboratoires SAIPH 2022

Les trophées de la 16^e édition du Prix Ali Bousnina des Laboratoires SAIPH, de recherche en cardiologie et chirurgie cardiovasculaire ont été décernés hier soir, 17 novembre 2022, au Palais des congrès de Tunis, à l'occasion de l'inauguration du 42^e Congrès national de cardiologie et de chirurgie cardiovasculaire.

Le 1^{er} prix, d'un montant de 10 000 dinars, a été remis, par Ali Mrabet, ministre de la Santé, à l'équipe du Professeur Sami Mourali, chef du service des explorations fonctionnelles et réanimation cardiologique de l'hôpital de La Rabta, pour son travail intitulé : «*The first Tunisian Cohort of Transcatheter Closure of Paravalvular Leak (TCloPVL-TUN)*». Le 2^e prix (8 000 dinars) a été attribué à l'équipe du Professeur Wafa Fehri, chef du service de cardiologie de l'Hôpital militaire de Tunis, pour son travail intitulé «*La simulation versus l'apprentissage théorique pour la ponction de radiale en vue d'une intervention coronaire percutanée*»

La cérémonie s'est déroulée en présence du Professeur Lilia Zakhama, présidente de la STCCCV, Ramzi Sandi, directeur général du Groupe SAIPH, et de nombreux cardiologues tunisiens, africains et européens.

Il est à noter que cette année, la STCCCV fête son 50^e anniversaire et SAIPH son 30^e.

Le Prix Ali Bousnina a été initié en 2006 par la Société tunisienne de cardiologie et de chirurgie cardio-vasculaire (STCCCV) et les laboratoires pharmaceutiques SAIPH, pour encourager la recherche nationale en matière de prévention et de prise en charge des pathologies cardiaques. En 16 ans, ce prix a permis d'enrichir la recherche médicale tunisienne de plusieurs dizaines d'études qui ont contribué à une meilleure prise en charge des pathologies cardiovasculaires, premières causes de mortalité en Tunisie.



Lu pour vous



Saber Mansouri
Un printemps sans le peuple. Une histoire arabe usurpée. Janvier 2011-Novembre 1911, Paris, Passés composés, août 2022, 189 p



Saber Mansouri

Un printemps sans le peuple

Prélude à la déconstruction
de «la révolution tunisienne»



Le livre tout récemment paru de Saber Mansouri est remarquable à plus d'un titre : la méthode, l'argumentation et le style d'écriture. Il apporte de l'air frais et engage la lecture des événements et des faits dans de nouvelles perspectives de recherche, de réflexion et de débat. Bref, nous sommes en présence d'un essai inédit dans le domaine touffu et balbutiant de l'étude des « révolutions arabes » ayant pris forme en 2010-2011. C'est en historien de l'Antiquité, disciple de Pierre Vidal-Naquet – l'éminent spécialiste de la Grèce ancienne –, qu'il aborde le «printemps arabe» en sa version originelle de «révolution tunisienne». Ces termes galvaudés, il les soumet avec la cohorte d'autres vocables et slogans, repris en italique dans le texte car ils ne sont pas les siens comme il le dit et répète à satiété, à la critique méthodique du savoir historique.

Gâce à cette mise en distance, l'essai de Mansouri rompt avec le prêt-à-penser révolutionnaire submergeant le champ médiatique et scientifique, national et international, depuis plus d'une décennie. Le propre de l'histoire est de relier le présent au passé, en donnant à comprendre la filiation de l'œuvre politique contemporaine, en l'occurrence le « printemps arabe » qui se révèle non seulement un échec historique avéré mais également un piège pour les auteurs qui ne tiennent pas compte des pesanteurs historiques et sociologiques des pays ayant été le théâtre des changements de régime politique.

Concrètement, le lien qu'établit l'analyse historique entre le présent et le passé nous donne à voir, selon S. Mansouri, un faisceau de faits et de « feed-backs » tels que celui du président de l'Assemblée recevant l'ambassadeur des États-Unis au Bardo en 2021 dans une posture similaire à celle du bey de Tunis écoutant religieusement les conseils de Léon Roches, le Consul de France en Tunisie avant 1881. Un autre parallèle est établi par l'historien des temps présents entre les pratiques de l'État policier de Ben Ali et les instructions données aux milices islamistes d'Ennahda pour qu'ils prêtent main-forte aux forces de sécurité afin de mettre un terme aux émeutes des quartiers populaires manifestant contre la politique du gouvernement.

Last but not least, la mise en exergue au niveau du texte et du sous-titre de l'avènement spectaculaire de la révolution tunisienne en janvier 2011 avec le survol du sol libyen en 1911 par un avion italien où le lieutenant était prêt à larguer la bombe, à l'image de l'Otan bombardant, en novembre 2011, le convoi de Moammar Kadhafi, victime tragique du « printemps arabe ». D'autres liens et ponts sont déroulés, à l'image d'un tapis noué à la main et dont les contrastes sont savamment dosés, mais le processus d'auto-institution et d'auto-transformation — l'auteur reprend les deux concepts chers à Cornélius Castoriadis — n'a pas eu lieu pour permettre à la cité commune et à la république citoyenne de se réaliser. En somme, les Arabes ont échoué dans leurs tentatives de réforme — la Nahdha du XIXe siècle — et de révolution — le « printemps » du début du XXe siècle —, destinées à s'affranchir du despotisme et de l'injustice, par le biais de l'invention d'un nouvel art de gouverner i.e d'un langage et d'une pensée politiques spécifiques.

Le long de huit chapitres consacrés à une pléiade de thèmes politiques comme la nouvelle Constitution, la gouvernance « islamo-conservatrice », le spectacle tragi-comique de l'Assemblée, les dettes de la Tunisie, la mythologie bourguibienne, l'ordre partisan et policier de Ben Ali, la volonté de Kaïs Saïed de « gouverner par le peuple », l'historien décortique les dits et les gestes en se positionnant en historien, c'est-à-dire en témoin qui écoute et transmet, en se débarrassant de ses certitudes pour laisser libre cours aux mots et aux discours de l'époque. De la sorte, il se situe à mille lieues des « réjouissances politiques

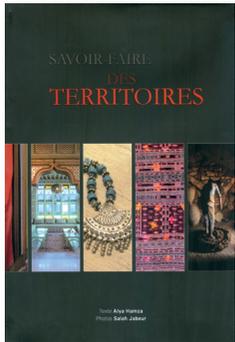
printanières ». Loin de succomber à l'éloge de la « révolution du jasmin » comme ont eu tendance à le faire la plupart des auteurs médiatisés avant d'emprunter la voie opposée de la supposée « contre-révolution », S. Mansouri inscrit l'événement dans le temps long, en orientant sa focale vers la marge, la périphérie, fidèle en cela au jugement de Dostoïevski lecteur de Hegel : « *L'histoire ne révèle sa propre essence qu'à ceux qu'elle a au préalable exclus d'elle-même* ». L'on pourrait débattre de sa lecture du bourguibisme qu'il ne saisit pas en tant qu'œuvre de fondation, celle d'un nouvel État nécessairement autoritaire, comme l'ont été d'ailleurs toutes les fondations. Et ce n'est guère pour légitimer ses excès et dérives. De même qu'il n'en appréhende pas la rupture historique, par rapport à l'ancien régime beylical. Sans parler de l'image grossie d'un Ben Youssef « socialiste » (?), ayant été jeté « en prison » (sic) avant de fuir en Égypte ainsi que d'autres erreurs d'appréciation concernant le libéral Hédi Nouira, voire de Zine Ben Ali, dont le règne ne fut pas que sécuritaire.

Néanmoins, l'essai de S. Mansouri est à la fois brillant et pertinent de par ses confluences analytiques et historiques ainsi que par le style d'écriture, à la fois profond et agréable à lire, y compris dans ses passages pamphlétaires où il se montre radical vis-à-vis des « révolutions arabes » et bien entendu de « la révolution tunisienne » « *qui n'en est pas une* », écrit-il (p. 172). D'autant plus qu'elle est sans pensée émancipatrice, sans projet. L'auteur en attribue la raison de l'échec au fait que ces « révolutions » ont exclu l'acteur principal qu'est le peuple. Certes, l'auteur ne voit pas la nécessité de définir d'emblée ce qu'est le peuple, cette catégorie vague et imprécise. Mais, l'on comprend aisément qu'il entend par cette catégorie commune les dominés et les exclus de l'histoire, ceux-là mêmes dont il est issu et qu'il garde en mémoire d'historien des temps anciens converti, à travers ses essais et autres romans, à l'histoire du présent. Mieux, l'auteur excelle quand il affirme, arguments à l'appui, que le pays, endetté et dépendant, n'a pas les moyens de son destin et que le « dégagisme » ne saurait se substituer au devoir de mémoire consistant à regarder le passé (sombre) en face, à effectuer l'amnistie et le pardon afin d'expurger l'histoire.

En définitive, le livre de S. Mansouri invite à la réflexion critique au moment où l'actualité désenchantée offre l'opportunité d'une analyse distanciée de la dernière décennie et où les outils des sciences sociales forgées en rapport avec la modernité et ses soubresauts sont d'un apport considérable pour la compréhension et l'interprétation des transformations en cours. Ce prélude à la déconstruction de la « révolution tunisienne » et du « printemps arabe » annonce-t-il les performances des symphonies achevées ou inachevées des futures lectures innovantes et émancipatrices ?

Seule l'histoire des idées et des pratiques intellectuelles et politiques nous le dira. Pour l'heure, contentons-nous de lire Saber Mansouri et de savourer son essai ingénieux. ■

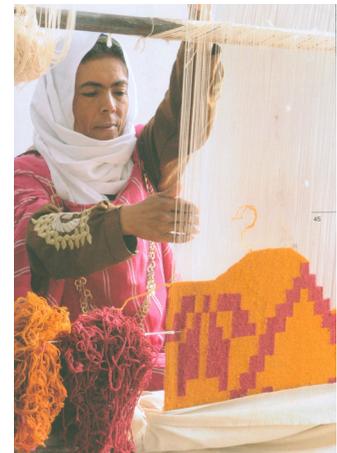
Mohamed Kerrou



Savoir-faire des territoires
Texte : Alya Hamza
Photos : Salah Jabeur

Savoir-faire des territoires

«Raconter l'histoire d'un artisanat séculaire, celui que des hommes et des femmes anonymes ont reçu en héritage et dont ils perpétuent les traditions». Slaheddine Bensaid, fondateur et président de SCET-Tunisie, ne pouvait choisir meilleure thématique pour célébrer les cinquante ans de son entreprise. Leader de l'ingénierie en Afrique, intervenant dans 30 pays, elle est devenue un porte-drapeau des compétences tunisiennes à l'international. Cette large présence à l'étranger a incité à la présentation des richesses patrimoniales de la Tunisie, aux collaborateurs, aux partenaires et aux clients. Ainsi est né un beau livre d'art intitulé «Savoir-faire des territoires».



Alya Hamza s'y est mise avec son talent habituel. Son texte est merveilleusement illustré par des photos de Salah Jabeur. En guise d'imprégnation, le lecteur est conduit dans «une terre et des hommes». Puis, il voyagera «au pays de la laine», dans «l'éclat de l'argent», «une

histoire de fibre», «la route de la soie», «les couleurs du bois», «le son du cuivre», et «l'artisanat autrement». Ce témoignage patrimonial est ainsi offert à «ces mains anonymes qui magnifient la matière, à ces gardiens de la mémoire, à ces bastions courageux du savoir-faire valeureux et menacés...». Magnifique. 



SIMPAR
ISO 9001

DES APPARTEMENTS S+2 / S+3
À VENDRE

Résidence
Onyx *Chotrana I*



UBCI, 1^{ère} Banque en Tunisie Labélisée « Engagé RSE »



Label « Engagé RSE »

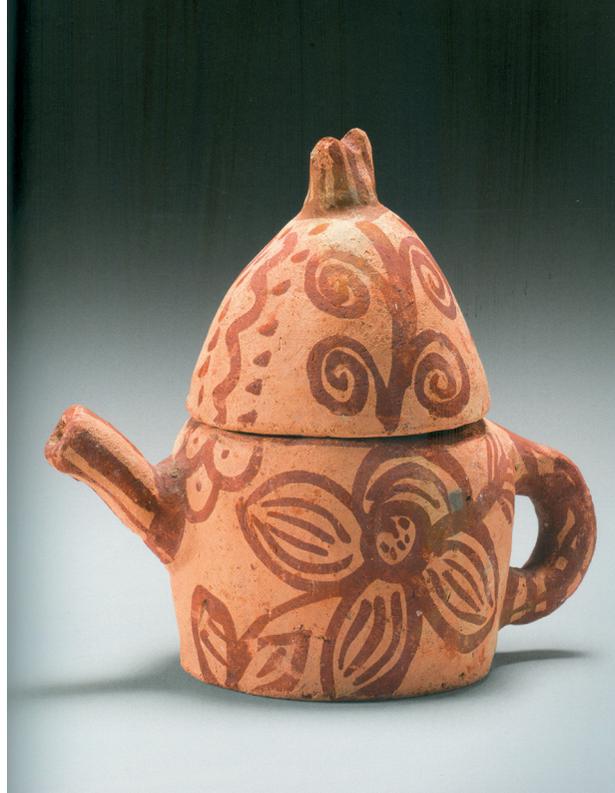
Délivré par « Afnor Certification » à



Lu pour vous



*Le geste en héritage
La main tunisienne*
Office national de
l'Artisanat tunisien, en
collaboration avec la
Fondation Rambourg
Skira, 2022, 262 pages



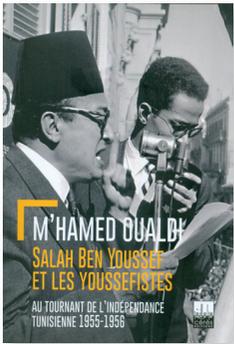
Le geste créatif en toute beauté

La finalité de l'artisanat est-elle la vente (le souk) ou la préservation d'un patrimoine, parfois revisité dans l'innovation ? Les deux approches sont mises en débat avec comme perspective la mise en partage du patrimoine pour en faire un projet tunisien d'ensemble. *Le geste en héritage. La main tunisienne*, un beau livre de 262 pages, abondamment illustré, paru aux éditions Skira, pousse au questionnement. Fruit d'une collaboration qui se poursuit depuis des années entre l'Office national de l'artisanat tunisien (Onat) et de la Fondation Rambourg, il célèbre un art profondément ancré en Tunisie, trouvant de multiples expressions, et racontant tout un vécu à travers des siècles.

La pertinence de l'ouvrage est d'avoir réuni une pléiade d'auteurs de divers horizons et d'aborder des thématiques complémentaires, sans se limiter à une représentation traditionnelle de l'artisanat. C'est ainsi que le lecteur remontera aux origines historiques de l'artisanat, avant de découvrir l'organisation des corporations, de voyager dans les métiers, et de visiter des ateliers. On s'arrêtera chez Fella, la créatrice de mode, Hlioui, le maître de l'argenterie, ou Ouahada, le tapissier. L'ouvrage n'a pas omis Aly Bellagha et Leila Menchari qui méritent mention.

Textes et photos se marient harmonieusement. Le chercheur y puisera une bonne matière et l'amateur d'art et d'artisanat s'y attardera sur la richesse de notre patrimoine artisanal et la beauté du geste créatif. 





**Salah Ben Youssef
et les Youssefistes**
Au tournant de
l'indépendance tunisienne
1955 - 1956
Cérès Editions, octobre
2022, 232 pages, 25 DT
En librairies et sur
ceresbookshop.com

Salah Ben Youssef 1955 - 1956 : le grand basculement

Si de nombreux récits rapportent le conflit qui avait opposé les deux leaders du Néo-Destour Habib Bourguiba et Salah Ben Youssef, qui s'est soldé par l'assassinat de Ben Youssef, de nombreuses clefs manquent pour en décrypter les causes réelles et les enjeux. Dans un livre intitulé *Salah Ben Youssef et les Youssefistes. Au tournant de l'indépendance tunisienne 1955 - 1956*, publié chez Cérès Editions, M'hamed Oualdi, professeur des Universités à Science Po, et agrégé d'histoire, apporte questionnements et éclairages. Il s'attarde particulièrement sur la période charnière de 1955 - 1956, qui aura été celle du grand basculement. Tout en reconstituant une série d'enchaînements, l'ouvrage explique les transformations survenues au sein du pays, à l'aube de son indépendance.

Rivalité entre Bourguiba et Ben Youssef, ou conflit politique, social et culturel qui a divisé les Tunisiens, lors d'une période cruciale ? Longtemps, la question youssefiste a été limitée à un conflit personnel, sans faire l'objet d'un questionnement plus profond, mettant en confrontation le panarabisme et la «tunisienneté». Et sans explorer une compétition sur le pouvoir et sa distribution. Plus encore, les prémices d'un pouvoir personnel. Sans parti pris, l'auteur traite de cette «question sensible». Il s'appuie sur une abondante documentation dont les archives nationales tunisiennes, celles du ministère français des Affaires étrangères et du Service historique de l'armée de terre en France. Des photos inédites viennent illustrer ses propos.

L'ouvrage est structuré en trois chapitres : l'homme de la discorde, la Tunisie youssefiste et la dissolution du mouvement youssefiste. Tour à tour, l'auteur brosse un portrait bien renseigné de Salah Ben Youssef, s'attardant sur ses origines djerbiennes et ses alliances bourgeoises, ses années parisiennes, son engagement aux côtés de Bourguiba, les épreuves endurées en

prison et en exil... Il revient également sur son installation par deux fois au Caire et ses prises de position. L'ouvrage s'emploie également à étudier la société et le pays youssefistes, avant de revenir sur le conflit d'abord latent puis ouvert avec Bourguiba.

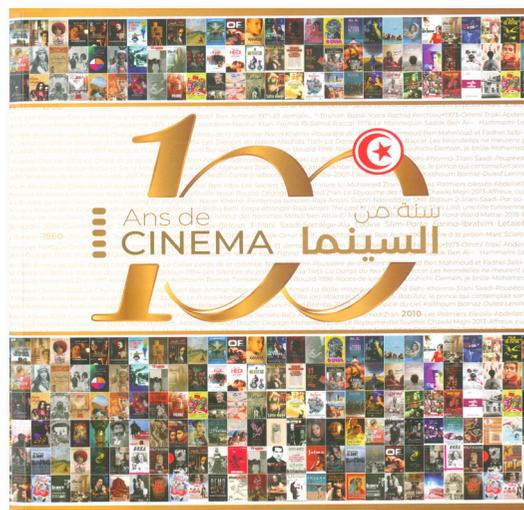




Rupture, traque et assassinat

Le congrès du Néo-Destour à Sfax, le 15 novembre 1955, marquera le point de rupture. Salah Ben Youssef, informé de son arrestation imminente, s'enfuira en Libye, puis en Egypte. Commence alors une rude répression qui n'épargnera pas les siens, avec son lot de violences, de règlements de comptes et de procès allant jusqu'à des condamnations à mort, pour aboutir à l'assassinat de Salah Ben Youssef, le 12 août 1961 à Francfort.

Le récit des années 1955 – 1956 est détaillé, précis, fondé sur des documents de première main. Pièce par pièce, l'auteur s'emploie à trouver réponse à différentes questions restées jusque-là suspendues. Sa description des principaux acteurs, tant du mouvement youssefiste que de la traque menée à leur encontre, apporte, elle aussi, de nouveaux éclairages. Tout comme l'évocation du rôle de la France, d'un côté et de celui de l'Egypte, de l'autre. Au nom de l'unité nationale, dans un pays fragile qui fait ses premiers pas sur la voie de l'indépendance, l'étouffement de toute expression différente, traitée de « discordance », peut-il trouver sa justification ? Jusqu'à la dernière ligne, le livre de M'hamed Oualdi, ne cessera d'interpeller le lecteur. ■



100 ans de Cinéma
Centre national du cinéma
et de l'image (CNCI), 2022

100 ans de cinéma en Tunisie

Ni livre, ni catalogue, ni répertoire, prévient d'emblée son auteur, Abdelkrim Gabous. Tout simplement une photo aérienne de l'aventure du cinéma tunisien prise d'une altitude de 100 ans. Dans un livret de 60 pages, on remonte aux origines du 7^e art dans notre pays, puis voyage à travers ses décennies successives, à la découverte de grandes œuvres et de grands talents. Conçu sous formes de repères, et enrichi par une illustration bien choisie, il guide les pas des chercheurs et des cinéphiles pour aller encore plus loin dans l'appréciation d'un riche patrimoine cinématographique tunisien. ■



• Par Ammar Mahjoubi

L'idéologie



Dans «Le pain et le cirque», l'ouvrage consacré au don à la collectivité, au mécénat envers la cité antique, Paul Veyne aborde, au chapitre quatre, la question de l'idéologie, en se demandant à quoi sert-elle et comment on y croit ? A titre d'exemple il pose, en réponse, le problème de l'idéologie impériale, à l'époque romaine. Selon les historiens modernes, les figures féminines que l'art officiel représentait, à partir du II^e siècle, sur les bas-reliefs et sur les revers monétaires devaient être considérées comme l'affirmation d'un endoctrinement idéologique et d'une propagande impériale ; ces figures symbolisaient en effet, dans cette iconographie, les «vertus» de l'empereur et certaines d'entre elles, comme celle de sa «Libéralité», étaient devenues des divinités abstraites qui recevaient un culte, avec autels, libations et sacrifices.

Mais Veyne s'empresse d'objecter qu'il ne peut y avoir de propagande que dans les sociétés où existe une opinion publique ; or force est d'admettre que dans cet antique régime impérial, l'absence d'une opinion publique à griser ou à mater est évidente. Même lorsqu'un Caligula ou qu'un Commode s'exhibaient au théâtre et au cirque, ce n'était guère dans un but politique de propagande, mais bien pour le seul plaisir de se faire acclamer, de «régner sur les cœurs». Une propagande, au contraire, s'efforce de mettre une opinion en condition pour l'amener à accomplir ou à accepter une mesure, une action, une entreprise ou une décision politique. Parfois aussi, c'est pour l'arracher à son apolitisme, lui insuffler un sentiment patriotique puissant, le préparer à un événement, un combat politique, pour l'appêler à «la grande épreuve de l'ultime bataille». Ce fut le cas, par exemple, en Tunisie, au tout début des années cinquante du siècle dernier, avant de déclencher l'assaut décisif du mouvement national qui mit fin, politiquement, au régime colonial.

A l'époque romaine, par contre, le régime impérial, comme plus tard les monarchies, préférait plutôt entretenir les populations dans l'incurie, dans

un quotidien routinier, une docilité tranquille sous la tutelle d'un pouvoir paternel. Il n'y a donc de propagande, d'endoctrinement que si, pour de bonnes ou de mauvaises raisons, on entreprend de convaincre, de mobiliser ; mais on ne convainc vraiment qu'un public qui a conservé quelques droits, quelques libertés, qui a gardé quelque autonomie, quelques facultés de jugement. La propagande, l'endoctrinement informent, agissent sur les esprits, tandis que l'exaltation des « vertus » de l'empereur, l'apparat de la majesté impériale, l'étalage de son faste ne font qu'exprimer ; et l'expression se distingue de la propagande, de l'endoctrinement.

Les figures féminines de l'art officiel qui symbolisaient les vertus impériales étaient un hommage rendu à l'idéal du régime, une vénération de ce régime et une dévotion qui exprimaient l'humilité de ses sujets. Hommage et humilité qu'on constate même s'il ne s'agit que d'un roitelet d'opérette, comme le Bey en Tunisie à l'époque coloniale ; son style de chancellerie, hérité peut être de la Sublime Porte, avait en effet perpétué jusqu'au siècle dernier, jusqu'au début des années cinquante, la mise en place de tout un cérémonial censé exprimer la vénération pour sa majesté ; et son nom était inmanquablement précédé par l'expression « *Notre seigneur et maître* » (مولانا وسيدنا) qui avait perpétué l'humilité ancestrale des sujets.

Mais si les hommages et l'humilité manifestés à l'égard des monarques n'étaient pas de la propagande, de l'endoctrinement idéologique, qu'est-ce qu'une idéologie ? C'est, assure Veyne, une idée justificatrice ou plutôt, « *l'usage justificateur d'une idée... L'idéologie répond, chez le mystificateur, au besoin incoercible de justifier, et chez le mystifié, à celui de se justifier.* ». De façon générale, les régimes politiques estiment et on présume qu'ils sont au service de tous ; ils se justifient en conséquence et on les justifie, on légitime leur pouvoir en

affirmant que le souverain exemplaire, sous peine de devenir un tyran, ne règne que pour ses sujets ; à l'inverse d'un chef d'entreprise, d'un capitaliste, qui ne poursuit que son intérêt personnel. « *Placé par la nature à la poupe et tenant solidement le gouvernail (le bon roi) dirige le navire à bon port, et il met sa joie et sa délectation à faire ces bienfaits à ses sujets* » (Philon d'Alexandrie, Ambassade à Caligula, VII, 50). Mais si, au lieu d'être le propriétaire du navire et des passagers eux-mêmes, le bon roi était élu par eux, il serait encore plus crédible et on admettrait plus aisément qu'il est à leur service ; la justification serait alors plus probante.

Max Weber disait que l'Etat est un « Anstalt », c'est-à-dire qu'il suffit de naître, pour être dans sa dépendance et qu'il n'y a pas d'autres choix ; ce n'est pas un « Verein », dans lequel on serait entré librement, et d'où on pourrait sortir à son gré. Dans cet « Anstalt », il y a des volontés plurielles et diverses ; il est donc indéniable qu'il n'existe pas de solution démocratique optimale pour satisfaire toutes ces volontés. Ce fait, qui ne doit pas être dissimulé, ne peut qu'engendrer des tensions qui induisent des sentiments, voire des passions nombreuses autant que diverses. Parmi ces passions, l'idée de la bonté du roi, par exemple, et la vénération du bon roi sont des croyances, et c'est aussi de l'idéologie. Et cette idéologie occupe une grande place dans l'Histoire, parce que l'Histoire, ou la politique au sens large, comporte d'énormes tensions. Or dans le comportement humain les tensions, répétons-le, induisent des sentiments ou des idées. « *L'idéologie est une croyance induite par une condition objective, de même que l'amour pour le père est un sentiment induit... Je crois que le roi est bon, ce qui le justifie de l'être.* »

Prenons un exemple local, celui du citoyen tunisien né à Tataouine dans les années cinquante ou soixante, dans un milieu social traditionnel

qu'il n'avait pas choisi. Dans ce milieu géographique et social, des tensions n'avaient cessé de s'accumuler depuis l'accès à l'indépendance, plus d'un demi-siècle durant ; et ces tensions avaient induit des sentiments, voire des passions. Notamment une inclination, un attrait exercé par les idées propagées par un mouvement religieux qui n'avait cessé d'idéaliser l'observance de la « *Chariâ* », le retour au régime du Califat. Ainsi naquit me semble-t-il la propagation locale de l'idéologie islamiste ; car l'idéologie n'est pas une pulsion aveugle, mais un jugement vrai ou faux, une croyance induite par une condition objective. Elle est engendrée par les faits, par la réalité qu'elle extrapole tendancieusement ; elle ne peut prendre et s'établir que si les faits ne la démentent pas de façon manifeste.

L'essence de l'idéologie est donc d'être justificatrice, et elle se définit par son objectif, par sa fin qui est de justifier des idées qui peuvent être vraies ou fausses. Et si les idéologies n'ont cessé d'occuper une place énorme dans l'Histoire, c'est en raison de l'importance qu'elles revêtent, qu'elles n'ont cessé de revêtir ; les hommes n'ont cessé d'y recourir pour des raisons diverses : pour se justifier à leurs propres yeux, pour justifier leur engagement, pour se consoler et se donner bonne conscience, ou pour s'exalter, se glorifier et se magnifier. D'aucuns, cependant, sont restés réfractaires aux idéologies. Le raisonnement, la raison tout simplement et, aussi, leur culture, et leur « *liberté de pensée* » les incitent au refus, voire au rejet, et même à l'opposition. Malheureusement, cette liberté et cette raison ne sont pas monnaie courante, car elles sont nécessairement le résultat fragile d'un effort de réflexion qui est loin d'être toujours consenti. « *Etre libre est une chance et non un mérite, car personne n'est libre, sauf aux yeux des tribunaux et de beaucoup de philosophes* » conclut Paul Veyne. ■

A.M.

La BTS

entame la transformation du 2^e lot de ses cellules régionales en agences bancaires commerciales

Dans le cadre de sa stratégie 2021-2025, la Banque Tunisienne de Solidarité vient de lancer la transformation du 2^e lot de ses cellules régionales en agences bancaires, s'inscrivant dans une activité bancaire commerciale et de nouveaux services dans le but de renforcer l'inclusion financière et de faciliter l'accès à la bancarisation.

En effet, le mois de novembre 2022 a été marqué par l'entrée en activité des agences d'Ariana Tadhamon, Le Kef, Bizerte, Siliana, Monastir, Mahdia, Béja, Zaghouan et Nabeul. Désormais, ces agences mettent à la disposition des clients de la Banque les différentes opérations de paiements bancaires (retrait, dépôt, cartes bancaires). La Banque compte achever la transformation de tout son réseau d'agences (27) fin décembre 2022.

Ce programme vise à renforcer l'activité principale de la Banque qui est le financement des micro-projets et micro-entreprises, par les services bancaires et les moyens de paiements nécessaires pour les clients de la Banque.



■ Réaménagement des agences afin qu'elles soient conformes aux exigences réglementaires des agences bancaires



■ Opérations de paiements bancaires (retrait, dépôt, émission de cartes bancaires VISA)

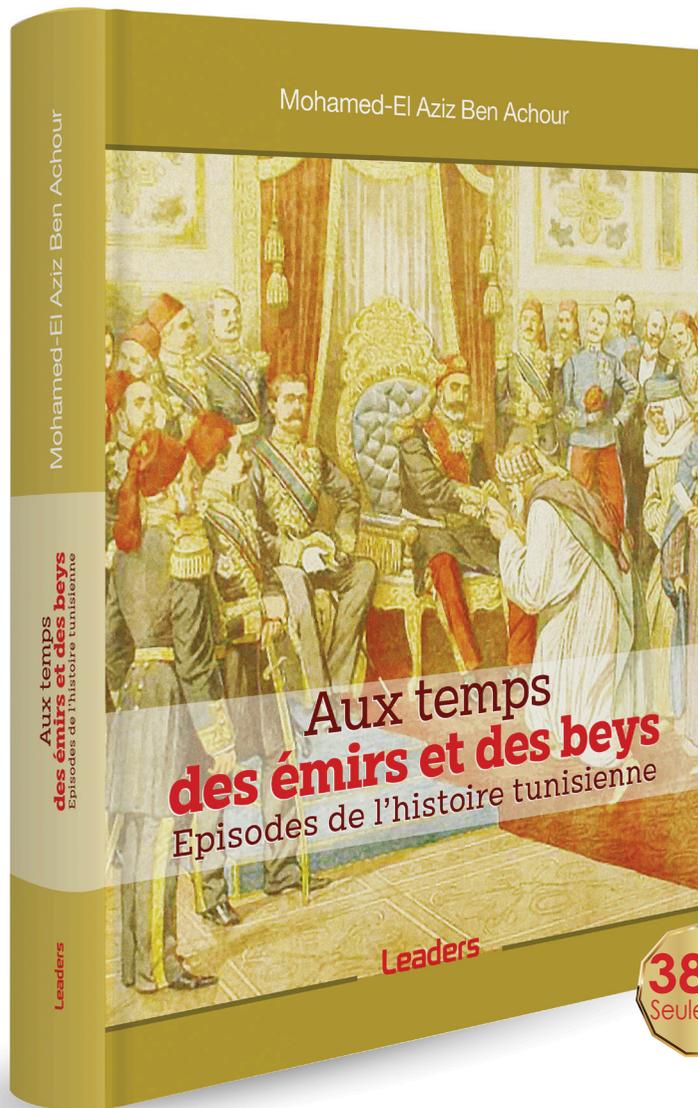


BTS BANK

البنك التونسي للتضامن

BANQUE TUNISIENNE DE SOLIDARITÉ

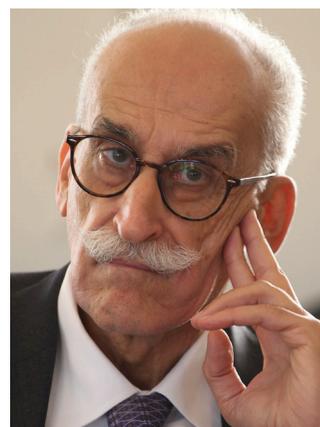
VIENT DE PARAÎTRE



Aux temps des émirs et des beys

Episodes de l'histoire tunisienne

Par Mohamed-El Aziz Ben Achour



38 DT
Seulement

Volume : **348 pages** • Format : **15 x 21 cm** • Photos : **44 photos**

Bon de commande

Dix
exemplaires
et plus
30 DT
(le livre)
Offre spéciale

Moins de 10 exemplaires x 38 DT Total

10 exemplaires et plus x 30 DT Total

Nom et prénom ou Raison sociale :

Adresse de livraison :

Code postal [][][][]

Tel [][][][][][][][]

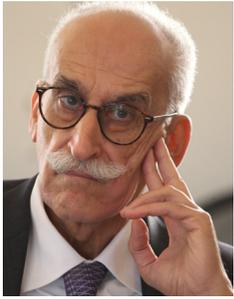
Je joins mon règlement au nom de PR Factory

- Chèque bancaire
 Virement

CBB : TN59 08 008 000671001274071

Date et signature

Rue Abdelwaheb Jilani, Ennour Building,
Cité des Sciences, 1082 Tunis - Mahrajène
Tel +216 71 232 111 / Fax : +216 71 750 333
www.leaders.com.tn



• Par Mohamed-El Aziz Ben Achour

Les muftis dans l'histoire tunisienne moderne et contemporaine



■ Les magistrats religieux en grande tenue (qiyâta) en 1932-33: de gauche à droite: Mohamed Ben Youssef, cheikh el islam hanéfite, Mohamed -El Tahar Ben Achour, cheikh el islam malékite, les muftis Belhassen Ennajjar, Md.El Aziz Djaït, Taïeb Bayram, Mohamed Annabi, Mohamed Damerji, cadi hanéfite, Sadok Maherzi et tout en haut des marches, Taïeb Siala, cadi malékite. (Photo V.Sebag)

Le 25 octobre 2022, le cheikh Othman Battikh, mufti de la République et digne héritier de la longue tradition savante et modérée de la mosquée-université de la Zitouna, nous quittait. En hommage à la mémoire de cet excellent imam et juriconsulte large d'esprit, il nous a semblé utile, en cette circonstance, d'inviter nos lecteurs à une pérégrination à travers l'histoire de cette institution.

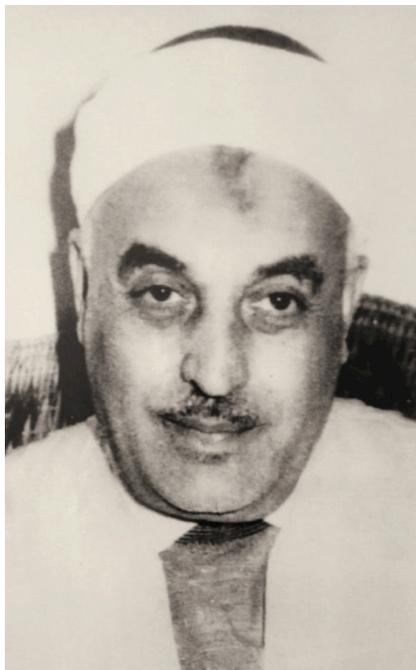
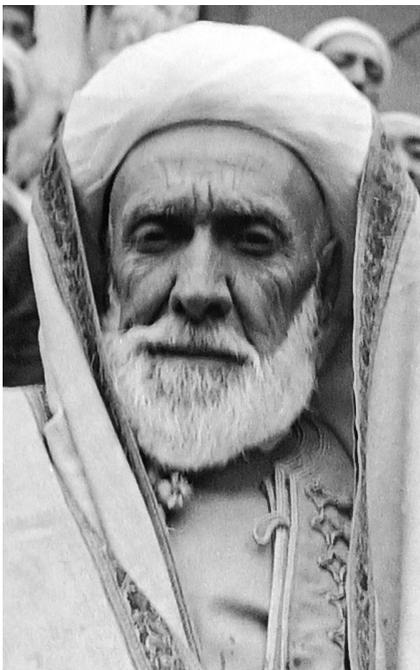
A l' époque médiévale et à l'aube de la période moderne, sous le long règne de la dynastie hafside (XIIIe-XVIe siècle), le système judiciaire se rattachait à l'ancienne tradition de l'Etat musulman, c'est-à-dire la justice retenue que l'émir se réservait le droit d'exercer directement en son prétoire tout en la déléguant de manière permanente à la magistrature du cadi. Cette institution, constituée de plusieurs magistrats répartis régionalement ou par spécialité (cadi des partages successoraux, cadi al faridha auprès du Bayt al mel, cadi des contrats de mariage, ou encore cadi chargé de la détermination du croissant lunaire) était placée sous l'autorité d'un cadi en chef ou qâdhî-el-Jamâa, lequel relevait directement de l'émir. A l'époque, les grands enseignants et imams de la Grande mosquée Zitouna de Tunis, tels qu'Ibn Arafa (mort en 1400) et El-Borzouli (mort

en 1439) étaient consultés sur des points de droit et de jurisprudence par le prince, le cadi et les fidèles. A la fin du Moyen Âge, ce rôle de juriconsulte semble avoir évolué vers une dignité officielle, sans toutefois réduire la position centrale du qâdhî-el-jamâa. Tous ces magistrats appartenaient à l'école sunnite malékite (exception faite de quelques discrets oulémas vivant au sein des réduits ibadites du sud ifriqiyen, de l'île de Djerba et du Mzab).

A la suite de la débâcle du vieux royaume hafside, Tunis, un des théâtres de l'âpre affrontement hispano-turc en Méditerranée, fut conquise en 1574 par les troupes de Sinan et devint dès lors une province ottomane gouvernée par un pacha. L'organisation judiciaire, si élaborée sous les Hafside, ne manqua pas de subir les bouleversements qui affectèrent l'ensemble des institutions. Le rite hanafite étant

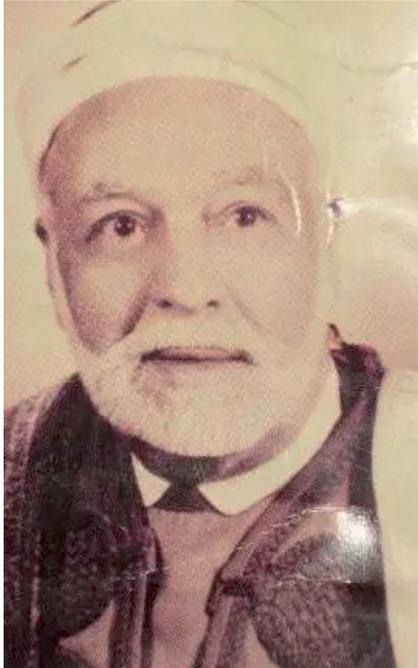
le rite du Sultan, le malékisme ifriqiyen, naguère sans rival, dut non seulement s'accommoder de cette présence, ce qui ne posait pas en soi un problème, les deux écoles étant sœurs, mais eut à subir un déclassement institutionnel. Un efendi, cadi ottoman désigné par Istanbul, devient le supérieur du cadi malékite réduit au rang de suppléant (nâib). Ce juge désigné par Istanbul était assisté, outre par le na'ib, par des muftis malékites connaissant aussi le hanafisme et auxquels fut adjoint en 1637 un juriconsulte hanafite.

L'histoire de la renaissance de la fonction de mufti est, comme c'était souvent le cas, nimbée de légende. Voici ce que nous en dit l'islamologue Jacques Berque : dans les années 1590, un ouléma appartenant à une illustre lignée kairouanaise, le cheikh Qâcim Adhoum, convoqué par le dey Qâra Osman, apostrophe le potentat avec une éloquence

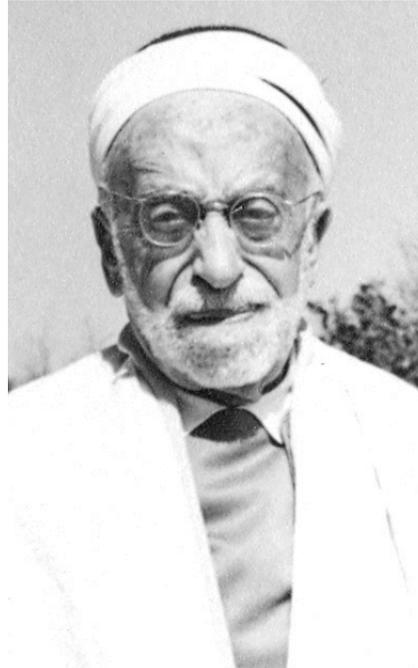


■ De gauche à droite : Mohamed Ben Youssef (1848-1939) cheikh El Islam hanafite (1932-1939). Les cheikhs Ahmed Ben Milad et Béchir Ennaïar, professeurs à la Zitouna et anciens muftis en 1956, opposants au Code du statut personnel

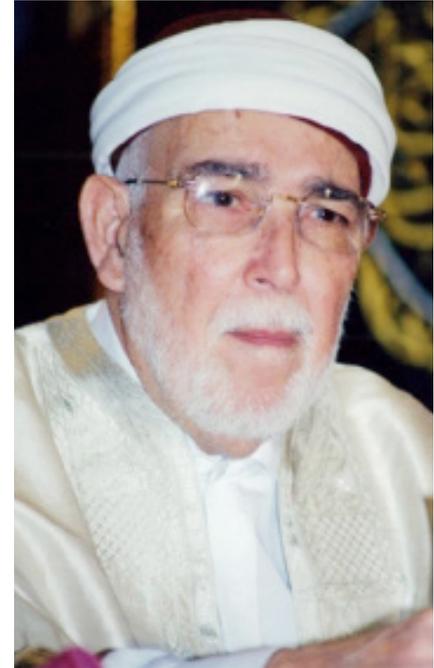
■ Mohamed El Aziz Djaïf, cheikh El Islam malékite (1945-1956) et simultanément ministre de la justice (1947-1950). Premier titulaire en 1956 du poste unique de Mufti de Tunisie.



■ Mohamed El Tahar Ben Achour. Premier Malékite avec le titre de cheikh El Islam.



■ Habib Belkhdja, mufti de la République (1976-1984) et président de l'académie du fiqh islamique à Djeddah (1984-2008)



telle qu'il le convainc et ressort de l'audience avec le titre officiel de mufti! Quelle que soit la part du légendaire, phénomène classique dans les innombrables récits relatifs aux dialogues entre les princes et les oulémas, cet épisode nous

apprend que la dignité de mufti ne réapparaît qu'à l'extrême fin du XVIe siècle et que le titulaire émettait ses avis et consultations aussi bien selon l'école juridique malékite que hanafite, la spécialisation ne venant que plus tard.

Toutefois, la véritable restauration d'un système judiciaire complexe date de l'avènement des beys husseïnites. Ali Pacha (1735/40-1756) demande et obtient du sultan que l'efendi ne soit plus nommé par Istanbul mais par le prince de



■ Mohamed El Fadhel Ben Achour qui fut le premier à porter le titre de mufti de la République de 1962 à sa mort en 1970



■ Kameleddine Djaïf, mufti de la République de 1998 à 2008, (photo Mrad Ben Mahmoud)



■ Othman Battikh, mufti de la République de 2008 à 2013, ministre des Affaires religieuses (2015-2016), puis de nouveau mufti jusqu'à sa mort en 2022



■ Cheikh Mohamed El Hédi Belcadhi, mufti de la République de 1970 à 1976.

Tunis. A la même époque, le cadi malékite retrouve son statut de juge à part entière nommé par le bey. Toutefois, la prééminence du rite hanafite, adopté par la nouvelle dynastie, se perpétue. L'appel, rapidement généralisé, à des oulémas du pays aux fonctions de mufti correspondait à la volonté des beys de contrôler pleinement le système judiciaire qui devenait de la sorte une composante fondamentale du processus politique de restauration d'un pouvoir centralisateur, soucieux d'autonomie vis-à-vis de la Sublime porte et d'appui sur les élites locales. Plus tard, Ali Bey B. Hussein (1759-1782) mit de l'ordre dans la magistrature en instituant une Dar El Charî'a, abritant le tribunal des deux cadis ainsi que les conseils regroupant juges et muftis sous l'autorité du bâsh-mufti, ainsi qu'on désignait désormais le Premier mufti de rite hanafite. (L'historien Mhammad Belkhodja précise toutefois que cette appellation ne devint officielle que sous

Hammouda Pacha Bey qui régna de 1782 à 1814.)

Cette structuration du corps s'était accompagnée tout au long de la période husseïnite (1705-1957), au plan social, par la constitution de dynasties familiales dont les membres se partageaient les fonctions de cadis, muftis et bâsh-muftis. L'exemple le plus célèbre est celui de la famille Bayram qui compta pas moins de sept bâsh-muftis et cheikhs-el-islam, ou encore les Darghouth et les Belkhodja et, chez les malékites, la famille Ennaïfar. Plus qu'à Tunis, l'accapement des dignités religieuses par quelques familles anciennes était la règle à Kairouan, à Sousse ou à Sfax.

Au sein de la magistrature malékite également, une hiérarchisation s'était établie. Les cheikhs Qâcim Al Mahjoub (mort en 1778) et Ahmed Chérif Thaalbi El Brânsi (mort en 1782) sont qualifiés par l'historien Ben Dhiâf de chefs des muftis (raïis el mufîin). Officiellement, le chef de la magistrature malékite avait le titre de Kabîr ahl el choura (que l'on pourrait traduire par Doyen des gens de consultation) dont le premier titulaire fut le cheikh Mohamed B. Qâcim Mahjoub. Dans l'usage courant, on qualifiait cependant le Kabîr ahl el choura de bâsh-mufti, comme son homologue hanafite.

Ce dernier gardait toutefois la prééminence, cependant que par une espèce d'équilibre subtil, le cadi malékite de Tunis (supérieur hiérarchique de tous les cadis du pays), supplantait l'efendi, cadi hanafite. Cette organisation fut confirmée lors de création par Mhammad Pacha Bey du Majliss Charaï (ou Conseil de la charia), installé dans l'ancien siège (Dîwân

ou «Divan») du commandement de la milice des janissaires, d'où le nom de Diwan que l'on allait désormais employer couramment à Tunis pour qualifier le Majliss.

Sous le règne d'Ahmed Pacha (1837-1855), le bâsh-mufti hanafite Mohamed Bayram IV, fut appelé Cheikh-el-Islam, comme le premier dignitaire religieux de l'Empire. Mais, par respect et prudence, ce titre ne reçut une confirmation que bien plus tard, en 1895, lorsque ce titre fut employé dans le décret beylical de nomination du cheikh Ahmed Kraiem. En 1932, les malékites eurent leur Cheikh-el-Islam en la personne du cheikh Mohamed-El Tahar Ben Achour. En 1956, les profondes réformes judiciaires décidées par Habib Bourguiba aboutirent, entre autres, à la suppression des tribunaux religieux et, donc, du «Dîwân». Il n'y eut plus qu'un mufti unique en la personne de l'ex-cheikh el Islam malékite, Mohamed-El Aziz Djaït ayant le titre de Mufti el Diyâr el Tunisiyya.

Voyons à présent quelles étaient les attributions des muftis. Il va de soi que leur vocation première était, en réponse aux consultations des fidèles, des juges et de l'État, d'émettre des avis doctrinaux, des recommandations, des fatwas ou encore des risâla-s (épîtres). Avant la création du ministère de la justice en avril 1921, les cheikhs-el-Islam veillaient à la bonne marche des tribunaux religieux sous la haute autorité du Premier ministre. A partir de 1842, date de l'étatisation de l'enseignement zitounien, la mosquée-université fut dirigée par un collège (El-Nidhâra el-'ilmiyya) composé du cheikh el-islam, du bâsh-mufti et des deux cadis de Tunis; et cela jusqu'en 1932, lors

de la création de la fonction de cheikh-directeur de la Grande mosquée, confiée au cheikh Ben Achour.

Dans leurs rapports avec le pouvoir politique, les muftis cautionnaient généralement l'exercice despotique du pouvoir, malgré certaines admonestations de rigueur, dûment rapportées par les chroniqueurs. Mohamed B. Hussein Bayram rédigea ainsi, à la demande de Hammouda Pacha, une épître (risâla) sur le concept juridique de *siyâsa char'iya*, concept qui légitimait aux yeux de la charia le recours du prince à des moyens exorbitants au nom de la lutte contre le brigandage et autres atteintes à l'ordre public. Sous le règne du même Hammouda, la propagande wahhabite prit, comme dans tout l'Empire ottoman, des proportions inquiétantes. Aussi

le prince de Tunis incita-t-il le bâsh-mufti malékite Ismail El-Tamimi à rédiger une réfutation de cette doctrine rigoureuse, hostile au sunnisme modéré professé par nos oulémas. Le mufti Omar Mahjoub fit de même dans une réponse particulièrement bien argumentée. Toutefois, s'il est vrai que la légitimité du pouvoir beylical était généralement assurée par les muftis, dès lors que celui-ci protégeait la charia et garantissait son hégémonie, l'alignement n'était pas systématique.

Tout au long du XIXe siècle, les bouleversements et les traumatismes consécutifs à l'expansion européenne et la nécessité de l'État de procéder à des réformes au nom de l'inévitable modernité, les dépenses excessives qu'elles engendrèrent ne manquèrent pas

de troubler les esprits de l'élite lettrée peu habituée, à adapter son raisonnement au changement du monde. Le despotisme, exacerbé par les besoins financiers croissants et la corruption endémique, écrasait les sujets et choquait la piété des oulémas. Durant tout le règne d'Ahmed Bey, l'illustre bâsh-mufti et imam de la Grande mosquée, Ibrahim El-Riahi, dénonçait en chaire et directement au pacha bey, réformateur compulsif et tyran oriental classique, les abus des agents du pouvoir. En 1846, le fils du *cadi* de Ras Djébel, ayant refusé de se soumettre à la corvée imposée par le gouverneur de la place forte de Porto Farina, fut mis aux fers. Son malheureux père courut se mettre sous la protection d'un consulat européen de Tunis. La chancellerie beylicale adressa au cheikh El-Riahi une lettre dans



■ Dignitaires religieux à La Kasbah en 1947: à partir de la gauche : les cheikhs Mohamed Damergi, Salah El Melki, Bouchnak, Annabi, Belkhodja, Ennaïfar, Ben Mrad et Abbès (cliché V. Sebag)

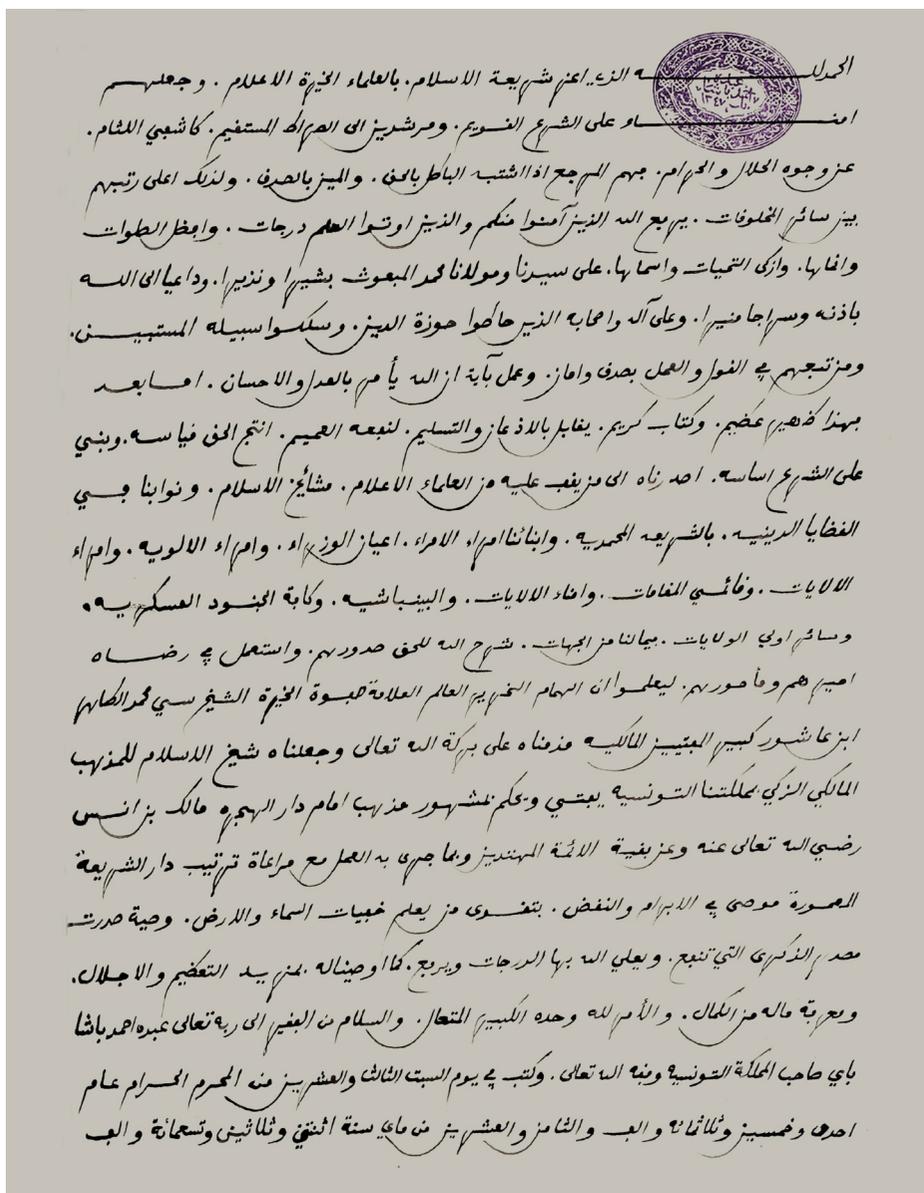
laquelle elle demandait la condamnation de cet acte par la charia. Mal lui en prit car l'auguste personnage entra dans une sainte colère, refusant non seulement de condamner l'acte de l'infortuné cadî mais, saisissant cette occasion, il tança vigoureusement le pacha et son gouvernement pour avoir cherché à le compromettre dans leurs agissements inadmissibles. Plus tard, au cours du XIXe siècle,

le réflexe de repli face à la menace que représentait la nouveauté dans les rapports entre le pouvoir et les puissances étrangères, ainsi que l'émancipation relative des non musulmans, eut pour conséquence de renforcer l'intransigeance des plus conservateurs d'entre les dignitaires du Conseil charaïque. En 1857, une banale altercation dans les ruelles de Tunis entre un cocher juif et un charretier musulman

dégénéra et l'israélite proféra un juron que la foule jugea blasphématoire. On porta le dhimmi au tribunal du cadî. Il consulta les muftis qui conclurent que le «blasphémateur» méritait le châtiment suprême. Le très conformiste et impulsif Mhammad Pacha refusa la grâce. Cette condamnation suscita un tollé dans les capitales européennes. Les consuls, brandissant la menace d'un bombardement de La Goulette, imposèrent alors au bey une série de mesures immédiates au bénéfice des juifs et des chrétiens. Ils exercèrent sur le pacha une pression continue jusqu'à la mise en place d'une commission destinée à définir les termes d'une charte émancipatrice.

Cette commission compta parmi ses membres les plus hautes autorités religieuses. Mais au bout de quelques jours, les deux bâshmuftis et deux muftis se retirèrent au motif que ce travail était incompatible avec leur statut et que l'on n'avait qu'à les consulter sur tel ou tel point juridique en cas de besoin. En réponse aux questions posées par la chancellerie du Bardo, leurs fatwas reprenaient à l'unisson une série de principes indépassables que les réformes devaient respecter scrupuleusement.

Lorsque cette charte, connue sous le nom de 'Ahd el Amân (Pacte fondamental), fut promulguée en septembre 1857, des conseils chargés de la mettre en œuvre furent créés et les magistrats religieux nommés en leur sein. Certains muftis exprimèrent ouvertement leur opposition aux réformes, tandis que leurs collègues ne tardèrent pas à donner leur démission. Sous le Protectorat, le respect scrupuleux de l'enseignement zitounien et des



■ Décret beylical nommant le cheikh Md.El Tahar Ben Achour Cheikh El Islam malékite, 23 muharram 1351/28 mai 1932 (archives privées)

affaires juridico-religieuses par les autorités françaises rassurait enseignants, muftis et cadis.

Mais en 1933, le Majliss charai sut éviter une fatwa qui aurait malencontreusement apporté de l'eau au moulin des autorités coloniales favorables à la naturalisation des Tunisiens musulmans.

A l'Indépendance, la suppression des tribunaux religieux le 3 août 1956, puis, le 13 du même mois, la proclamation du Code du statut personnel suscitérent les réserves du cheikh-el islam Mohamed- El Aziz Djait. Dans un article de presse, il précisa " qu'il n'avait jamais affirmé que les dispositions expressément édictées par le Coran et la tradition du Prophète étaient susceptibles d'évolution ou de modifications; « *J'ai, au contraire, affirmé, ajoutait-il, la nécessité de les préserver. J'ai même signalé mon désaccord sur plusieurs points du Code promulgué dans deux lettres adressées au ministre de la justice [Ahmed Mestiri] le 11 août et le 20 août 1956.* » (Maurice Bormans, *Statut personnel et famille au Maghreb de 1940 à nos jours, Paris-La Haye, 1977*).

D'autres muftis et membres du Majliss Charai exprimèrent ouvertement leur opposition au Code du statut personnel, tandis que le cheikh Djait et son homologue hanafite, le cheikh Mohamed Abbas, demandèrent leur mise à la retraite. Cinq muftis donnèrent leur démission et le 11 septembre, une fatwa dénonçant les clauses du Code était rendue par les cheikhs Mohamed Abbas, cheikh-el-islam hanafite, Béchir Ennaïfar, Brahim Ennaïfar, Mohamed-El Hédi

Belcadi, Ali Ben Mrad, Ahmed Ben Milad, Abdelwahab El Krarti, Abdelaziz Ben Jaafar, Ahmed el-Mahdi Ennaïfar, Mohamed Mestiri, Ali Belkhdja, Taieb Siala et Hattab Bouchnak (in M. Bormans). Ils eurent à subir des interrogatoires policiers et autres avanies. En février 1960, l'équilibre fragile entre le pouvoir

bourguibien et le milieu zitounien qui, depuis la nomination du cheikh Djait en qualité d'unique Mufti de Tunisie et du cheikh Mohamed Tahar Ben Achour en qualité de recteur d'une Université de la Zitouna réformée, se maintenait tant bien que mal, fut soudain rompu.

**بقلم سماحة الشيخ كمال الدين جعيط
المفتي السابق للجمهورية التونسية**

بإلتراسة في العلم والتقى، والتهج على ساء كان عليه الحبيب المصطفى صلى الله عليه وسلم.

وإن جميع التونسيين كانوا ولا يزالون مقرين ومجموعين على أن علماء الزيتونة هم مرجعنا العلمي الشرعي بل هم مرجعنا لأهل العلم في سائر الأقطار، وأخصوا بنسور طعمهم على أهل الحرب خاصة، وعلى المسلمين جميعاً كانوا عامة، ويدل على ذلك تأليفهم التي اعتمدت وتلقيت بالقبول في سائر الأقطار الإسلامية.

وإن ما شهدته تونس من حالات تهريس، خلال العقود الخمسة الماضية وما كان فيها من تحريف للنماذج، جعل البعض يجهل أو يتناسى أو يتناسى قيمة الزيتونة وعلماؤها، وحقيقة المرجعية الدينية الأصل لتونس الأوهى المعقولة الأشعرية والمذهب المالكي والسلوك النبوي على طريقة الجليل، وأن كل ذلك إنما كان يستند وحدهم وحدهم لخدمة أهداف العلم ومصلحته، والقائه كابر من كابر وخلفا عن سلفه، ودلت على ذلك كتبهم ومقالاتهم، وتهدت بذلك التاريخ.

وغيره فإثنا اليوم، إذ تحط هذا الميثاق، نظر بما فيه من مكرات هونتنا العريضة من عبثة وفقه وكثرة تبني وسلوك وتزكية وهي فورة خاصة بأهل تونس، لأن العلم لم يكن مصر ويد لهية هوية خاصة تتماشى مع عرفه من جانب، ومع ما سخر الله سبحانه وتعالى فيه من أهل العلم وما سلكوه الناس من منافع وعرفان ومن مذهب وأحكام من جانب آخر، فليس في هذا حسان يكون

والمزيد من البيان نقول: إن علماء الزيتونة والقيروان في القرون الهجرية الثلاثة الأولى، كانوا في عقيدتهم على مذهب السلف من الصحابة والتابعين، وهو مذهب «الإشبات والتفويض» أي إثبات صفات الله تعالى مع نفي التشبيه والتجسيم والتعطيل، وتفويض حقيقة معانيها العبادية إلى الله تعالى.

ففي آخر القرن الرابع الهجري تلتى بالقبول اقتناعاً علماء الزيتونة والقيروان المذهب الأشعري في التوحيد، وذلك لما وجدوا فيه من دفاع عن عقيدة المسلمين، ومن تحصين لها ضد العقائد الفاسدة والشبهات التي أثارها بعض الفرق المنتسبة للإسلام آنذاك، وهذا المذهب يحترق استمراراً لمنهج السلف في تقرير العقائد والاستئصال لها بالأدلة النقلية لكتيبه اضطرراً إلى إضافة الأدلة العقلية التي احتاجها ويحتاجها المسلمون في كل زمان لرد على المبتدعة وأصحاب الأوهام وفي المسلمين ومن شاكلهم، والمذهب الأشعري هو مذهب الكتاب والسنة، والتأويل، أي إثبات صفات الله تعالى في كل ما ورد من نصوص الكتاب والسنة، والتأويل الذي لا يبد منه في تزكية الله سبحانه وتعالى في خصوص الألفاظ المتشابهة، بمعان تليق بالله تعالى، وبحسب ما تسمح به قواعد استعمال الكلام العربي البليغ من حجاز واستعارة وغيرها، مع الإقرار بالتفويض.

**البند الثالث
المعهد في الفقه عند علماء الزيتونة**

إن المذهب المعتمد في الفقه عند أهل تونس هو المذهب المالكي، بترجيحات واجتهادات علماء المغرب عموماً، وعلماء تونس وجامع الزيتونة خصوصاً، مع مراعاة الاختلاف التكلمي المعترف مع بقية المذاهب السنية (الشافعية والحنفية والحنبلية).

والمذهب المالكي، نسبة للإمام مالك بن أنس، إمام دار الهجرة في وقت الذي بشر بظهور الرسول الأكرم صلى الله عليه وسلم حين قال (يوشك أن يضرب الناس أكباد الإبل بظنون فلا يجدون أحداً أعلم من عالم المدينة) أخرجه الحاكم وابن حبان وأحمد الترمذي وأجمع العلماء على أنه الإمام مالك، وقال فيه تلميذه الإمام الشافعي: (إننا ذكرنا الإمام مالك (النجدي).

ولقد أتبع أهل إفريقية المذهب المالكي تفقها واجتهاداً وقصداً، ومعلوم أن القاضي الفقيه والعلامة الإمام سحنون، هو جاسع مذهب مالك في مؤلفاته، وإن علماء إفريقية منذ أيام الحرب النجمي، وعلى من زياد وأسد بن الفرات إلى ابن عرفة، وصولاً إلى سالم بوخاجوب والخضر حسيين ومحمد الزواتني والطاهر بن عاشور وكل علماء الزيتونة كاتبة، كانوا على مذهب الإمام مالك تلميذه الناس والثروة.

ولقد حرص علماء الزيتونة على وحدة المذهب الفقهي المالكي، مع الاستعانة بالمذهب الحنفي، لوجود بعض عقولهم ومتبعيه من أصل تركي في إفريقية، ولطالما كانت وحدة العقيدة والمذهب الفقهي عنصر قوة ومناعة لتونس ضد الفتن المغتربة والمغائبة.

**البند الرابع
المنهج المعتمد في تزكية عند علماء الزيتونة**

إن علم تزكية هو الركن الثالث من الدين، وعليه مدار تزكية النفس والأرب مع الله والسلوك إلى رضوانه، ومرجع علماء تونس في هذا العلم هو طريقة الإمام أبي القاسم الجليل، إمام القوم في مقام الإسلام، وعلم تزكية والسلوك.

ولقد أحسن وأجاد الإمام العلامة ابن عاشر حيث جمع أقسام الدين الثلاثة هذه في منظومته، فكان إنباء تونس بحفظها منذ نعومة أظفارهم فيحفظون بما فيها من منهج فيوم إذ قال:

في علم الأشعري وفقه مالك وفي طريقة الجليل السالك.

**البند الخامس
علماء الزيتونة هم مرجعية أهل تونس**

لقد كان لتونس علماءها وأعلامها الراشدين في العلم، الذين شهد لهم القاصي والداني من العلماء العارفين المحققين بسنة الأطلاع، والتبحر في العلوم، ومقولها ومقولها، مع نيل الأيداع، وعلازمة الجماعة، والإتباع لأئمة سلف هذه الأمة، المشهود لهم

ميثاق علماء تونس



سماحة الشيخ كمال الدين جعيط المفتي السابق للجمهورية التونسية

بأتهيم أمر الله وهم على ذلك، أخرجه الشياخ.

**البند الثاني
عقيدة علماء الزيتونة**

معرفة العقيدة التي هي أساس توحيد صف المسلمون وجمع كلمتهم، والتي جنى التونسيون ومنذ القديم ثمار صحتها ووحدتها، وذلك بفضل جامع الزيتونة العمور، الذي زرع في أهلها أهدى وأقى وأسمى بذرهما. إذ كان في هذا الجانب غير خارق لإجماع الأمة، يدين الله بعقيدة أهل السنة والجماعة، والمعاد بها ومنذ القديم عند أهلها، عقيدة الأشاعرة والشافعية، شأنه في ذلك شأن جامع الأزهر في مصر، وجامع القرويين في المغرب، وسائر منارات العلم الديني في العالم الإسلامي.

والمزيد من البيان نقول: إن علماء الزيتونة والقيروان في القرون الهجرية الثلاثة الأولى، كانوا في عقيدتهم على مذهب السلف من الصحابة والتابعين، وهو مذهب «الإشبات والتفويض» أي إثبات صفات الله تعالى مع نفي التشبيه والتجسيم والتعطيل، وتفويض حقيقة معانيها العبادية إلى الله تعالى.

ففي آخر القرن الرابع الهجري تلتى بالقبول اقتناعاً علماء الزيتونة والقيروان المذهب الأشعري في التوحيد، وذلك لما وجدوا فيه من دفاع عن عقيدة المسلمين، ومن تحصين لها ضد العقائد الفاسدة والشبهات التي أثارها بعض الفرق المنتسبة للإسلام آنذاك، وهذا المذهب يحترق استمراراً لمنهج السلف في تقرير العقائد والاستئصال لها بالأدلة النقلية لكتيبه اضطرراً إلى إضافة الأدلة العقلية التي احتاجها ويحتاجها المسلمون في كل زمان لرد على المبتدعة وأصحاب الأوهام وفي المسلمين ومن شاكلهم، والمذهب الأشعري هو مذهب الكتاب والسنة، والتأويل، أي إثبات صفات الله تعالى في كل ما ورد من نصوص الكتاب والسنة، والتأويل الذي لا يبد منه في تزكية الله سبحانه وتعالى في خصوص الألفاظ المتشابهة، بمعان تليق بالله تعالى، وبحسب ما تسمح به قواعد استعمال الكلام العربي البليغ من حجاز واستعارة وغيرها، مع الإقرار بالتفويض.

بأتهيم أمر الله وهم على ذلك، أخرجه الشياخ.

**البند الثاني
عقيدة علماء الزيتونة**

معرفة العقيدة التي هي أساس توحيد صف المسلمون وجمع كلمتهم، والتي جنى التونسيون ومنذ القديم ثمار صحتها ووحدتها، وذلك بفضل جامع الزيتونة العمور، الذي زرع في أهلها أهدى وأقى وأسمى بذرهما. إذ كان في هذا الجانب غير خارق لإجماع الأمة، يدين الله بعقيدة أهل السنة والجماعة، والمعاد بها ومنذ القديم عند أهلها، عقيدة الأشاعرة والشافعية، شأنه في ذلك شأن جامع الأزهر في مصر، وجامع القرويين في المغرب، وسائر منارات العلم الديني في العالم الإسلامي.

والمزيد من البيان نقول: إن علماء الزيتونة والقيروان في القرون الهجرية الثلاثة الأولى، كانوا في عقيدتهم على مذهب السلف من الصحابة والتابعين، وهو مذهب «الإشبات والتفويض» أي إثبات صفات الله تعالى مع نفي التشبيه والتجسيم والتعطيل، وتفويض حقيقة معانيها العبادية إلى الله تعالى.

ففي آخر القرن الرابع الهجري تلتى بالقبول اقتناعاً علماء الزيتونة والقيروان المذهب الأشعري في التوحيد، وذلك لما وجدوا فيه من دفاع عن عقيدة المسلمين، ومن تحصين لها ضد العقائد الفاسدة والشبهات التي أثارها بعض الفرق المنتسبة للإسلام آنذاك، وهذا المذهب يحترق استمراراً لمنهج السلف في تقرير العقائد والاستئصال لها بالأدلة النقلية لكتيبه اضطرراً إلى إضافة الأدلة العقلية التي احتاجها ويحتاجها المسلمون في كل زمان لرد على المبتدعة وأصحاب الأوهام وفي المسلمين ومن شاكلهم، والمذهب الأشعري هو مذهب الكتاب والسنة، والتأويل، أي إثبات صفات الله تعالى في كل ما ورد من نصوص الكتاب والسنة، والتأويل الذي لا يبد منه في تزكية الله سبحانه وتعالى في خصوص الألفاظ المتشابهة، بمعان تليق بالله تعالى، وبحسب ما تسمح به قواعد استعمال الكلام العربي البليغ من حجاز واستعارة وغيرها، مع الإقرار بالتفويض.

والمزيد من البيان نقول: إن علماء الزيتونة والقيروان في القرون الهجرية الثلاثة الأولى، كانوا في عقيدتهم على مذهب السلف من الصحابة والتابعين، وهو مذهب «الإشبات والتفويض» أي إثبات صفات الله تعالى مع نفي التشبيه والتجسيم والتعطيل، وتفويض حقيقة معانيها العبادية إلى الله تعالى.

ففي آخر القرن الرابع الهجري تلتى بالقبول اقتناعاً علماء الزيتونة والقيروان المذهب الأشعري في التوحيد، وذلك لما وجدوا فيه من دفاع عن عقيدة المسلمين، ومن تحصين لها ضد العقائد الفاسدة والشبهات التي أثارها بعض الفرق المنتسبة للإسلام آنذاك، وهذا المذهب يحترق استمراراً لمنهج السلف في تقرير العقائد والاستئصال لها بالأدلة النقلية لكتيبه اضطرراً إلى إضافة الأدلة العقلية التي احتاجها ويحتاجها المسلمون في كل زمان لرد على المبتدعة وأصحاب الأوهام وفي المسلمين ومن شاكلهم، والمذهب الأشعري هو مذهب الكتاب والسنة، والتأويل، أي إثبات صفات الله تعالى في كل ما ورد من نصوص الكتاب والسنة، والتأويل الذي لا يبد منه في تزكية الله سبحانه وتعالى في خصوص الألفاظ المتشابهة، بمعان تليق بالله تعالى، وبحسب ما تسمح به قواعد استعمال الكلام العربي البليغ من حجاز واستعارة وغيرها، مع الإقرار بالتفويض.



A la veille du Ramadan 1379 H, le président Bourguiba affirma, dans un discours au Palmarium, le 6, que le "djihad contre le sous-développement" exigeait que les musulmans sursoient à l'observation du jeûne. Le 13 février, dans une déclaration radiodiffusée, le mufti prit le contrepied du chef de l'Etat, affirmant qu'une bonne hygiène de vie —traditionnellement négligée— durant le mois saint suffirait à supporter la fatigue et que les programmes de développement ne sauraient être assimilés à un djihad. Sollicité, le recteur Ben Achour, connu pour ses positions réformistes, n'en appuya pas moins la position du Cheikh Djait. Une violente campagne de presse fut alors menée contre ces deux dignitaires qui furent mis à la retraite. Seul l'ex-mufti de Sfax, le cheikh Mohamed El Méhiri, donna sa caution au pouvoir dans une fatwa parue le 20 février dans *El Amal*, le journal du parti néo-destourien; mais il n'avait pas le prestige des deux dignitaires, et Bourguiba le savait très bien. Progressivement, le Combattant suprême infléchit sa position doctrinale non sans maintenir, pendant quelques années, diverses mesures politiques et administratives, notamment la fixation par le calcul astronomique du début et de la fin du ramadan, l'ouverture des cafés et restaurants durant la journée et le maintien des mêmes horaires qu'en temps ordinaire. En 1962, il choisit l'apaisement en nommant Fadhel Ben Achour, fils du Cheikh Tahar et gendre du Cheikh El-Aziz Djait, en qualité de mufti de la République. Les choses furent alors marquées par une certaine sérénité, et la relation connut même une

embellie au temps du Président Ben Ali.

En 2011, la fonction de mufti, comme tant d'autres institutions de l'Etat, fut la cible des milieux islamistes, d'autant plus que le cheikh Othman Battikh, titulaire de cette dignité depuis 2008, réprouvait l'idéologie islamiste en général et le radicalisme politico-religieux en particulier. Attaqué par l'aile dure du mouvement Ennahdha mais aussi par les partisans de la laïcité, il put compter sur des oulémas modérés, et eut constamment l'appui et la bénédiction de son prédécesseur, l'éminent mufti cheikh Kameleddine Djait. Peu avant sa mort survenue en décembre 2012, ce dernier, inquiet face aux conséquences néfastes

de l'idéologie radicale sur l'opinion, rédigea un manifeste de l'islam érudit et tolérant auquel il donna le titre de «Mithâq "oulamâ Tûnis" (Charte des oulémas de Tunisie). Il y soulignait les caractères distinctifs des traditions académiques de la Grande mosquée Zitouna fidèles à un sunnisme fédérateur et tolérant, ouvert au dialogue, celui-là même dont nos sociétés, menacées par une intransigeance rétrograde, ont tant besoin aujourd'hui. L'ombre de l'obscurantisme étant toujours présente, il est indispensable de maintenir l'institution du mufti, à condition que l'État veille à ce qu'elle soit toujours l'incarnation d'une culture religieuse tolérante adossée à une érudition ouverte sur le monde d'aujourd'hui. ■

Md.A.B.A.



■ Les cheikhs K.Djait et O. Battikh en conversation (2011 ou 2012)

Homage à

Cheikh Othman Battikh Le dernier mufti de la République ?



Aura-t-il été le dernier mufti de la République ? La fonction sera-t-elle maintenue ou disparaîtra avec lui? Toutes les options restent ouvertes. Avec le Cheikh Othman Battikh (17 avril 1941 – 25 octobre 2022), mufti de la République, nous quitte un grand savant de la Zitouna qui s'est acquitté de sa mission éducative et préservé les fondamentaux de l'école zitounienne tunisienne. Il était connu pour sa tolérance, sa piété et son dévouement, particulièrement à sa mère, ainsi que son attachement aux nobles valeurs qui ont toujours été les siennes. Les enseignements reçus de ses maîtres ont constamment guidé ses pas dans les diverses fonctions qu'il avait occupées au sein de la magistrature, ou dans l'enseignement ou encore à la tête de l'institution de l'Iftaa et en tant que ministre.

Cheikh Othman Battikh avait commencé ses études à l'école primaire franco-arabe de Tunis avant de s'inscrire en 1956 à l'enseignement charaïque zitounien à la mosquée Saheb Ettabaa. Il ira ensuite au lycée secondaire zitounien Ibn-Khaldoun où il obtiendra Al halia, puis Attahsil, en 1963. Mais il se décidera de poursuivre des études universitaires en droit à l'Ecole supérieure de droit, où il a été le disciple d'illustres enseignants dont Cheikh Fadhel Ben Achour. Ayant décroché sa licence en 1967, il réussira au concours de recrutement de magistrat et sera affecté en qualité de juge au tribunal de première instance de Tunis (1968-1971).

Sans s'y attarder longtemps, Cheikh Othman Battikh préférera renoncer à sa carrière de magistrat pour retourner sur les bancs de l'université à la faculté de la Zitouna. Il y obtiendra une licence en fikh (1972), un doctorat de troisième cycle et un doctorat d'Etat (1982), ce qui le hissera au rang de professeur de l'enseignement supérieur.

Parallèlement à ses études, Cheikh Battikh se portera volontaire pour conduire la prière, notamment celle du Sobh, à la mosquée de la Zitouna, où il sera désigné plus tard troisième imam (2002-2010) et imam de la Jomoaa à la mosquée Mehrez Ibn Khalaf, puis à celle El Abidine à Carthage.

En 2008, Cheikh Othman Battikh sera nommé mufti de la République, succédant à Cheikh Kamel Eddine Djaiet, qui avait exercé ces fonctions de 1998 à 2008, et l'avait recommandé pour cette charge. Il en sera le digne successeur. Cheikh Battikh exercera ses fonctions jusqu'en 2013, lorsque le président



provisoire de la République, Moncef Marzouki, le limogera. En 2015, il sera nommé ministre des Affaires religieuses dans le gouvernement Habib Essid. Il se distinguera au cours de son mandat notamment par sa détermination à libérer la mosquée Zitouna de l'emprise de Hassine Laabidi qui l'avait occupée et usurpé sans droit son imam. Il y rétablira Cheikh Mohamed Cherif. Il en fera de même pour la mosquée Sidi Lakhmi à Sfax, prise par Ridha Jaouadi et Mohamed Affes. En 2016, le président Béji Caïd Essebsi rétablira Cheikh Othman Battikh de nouveau dans ses fonctions de mufti de la République, charge qu'il conservera jusqu'à son décès.

On lui doit une œuvre riche et variée. C'est ainsi qu'il publiera des textes de référence et s'emploiera à recueillir les fatwas, études, articles et recherches de son prédécesseur, Cheikh Kamel Eddine Djaiet, et à veiller à leur publication dans un recueil établi par Mohamed El Aziz Sahli (Editions Dar Sahnoun). Tout en imprimant un nouvel élan à Dar El Iftaa, il la restructurera, créera

une page Facebook de l'institution et y publiera ses fatwas. Il reprendra également la parution de la revue trimestrielle «*Les Fatwas tunisiennes*» qui comprendra des analyses récentes de grande valeur et publiera des textes puisés dans le patrimoine historique, constituant une véritable jurisprudence charaïque.

Cheikh Othman Battikh s'est toujours distingué dans ses fatwas par son adossement à des preuves claires et irréfutables et son attachement à un effort soutenu d'analyse et d'appréciation. Sans cesse, il exhortait ceux qui le consultaient à s'éloigner des allégations propagées par ceux qui ne sont guère aptes à se prononcer légitimement quant à l'interprétation des textes. Sa dénonciation de ceux qui prônent l'extrémisme et le jihad du niqah fera date. D'une immense bonté, il laisse également le souvenir d'un grand érudit.

Allah Yerhamou !■

D'après l'hommage rédigé en arabe par Rafâa Ben Achour

Hommage à

Mongi Chaffai

L'ingénieur général de la radio-télédiffusion



On lui doit, avec ses coéquipiers, le réseau tunisien moderne et performant de la radio et la télévision tunisiennes. Mais aussi le satellite Arabsat et de grands projets dans de nombreux pays arabes et africains. Mongi Chaffai, ingénieur général des télécommunications, vient de s'éteindre à l'âge de 80 ans. Tout son parcours professionnel aura été celui de la montée en puissance de la radio tunisienne, puis de la télévision. Une rare compétence dans son domaine, efficace et discrète. Né à Sfax le 8 septembre 1932, il obtiendra après son bac en mathématiques et se rendra en France où il décrochera une licence de math-phsique à la Sorbonne. Mongi Chaffai sera admis à l'Ecole nationale supérieure des télécommunications de Paris où il obtiendra en juin 1958 son diplôme d'ingénieur civil des télécommunications.

Le jour de la cérémonie de remise des diplômes, le consul général de Tunisie, alors Taoufik Torjeman, était convié à cette occasion. Il félicitera le jeune ingénieur et lui dira : *«Je suis chargé par le président Bourguiba de demander à nos jeunes diplômés des Grandes écoles de rentrer au pays, car la Tunisie a besoin d'eux»*. *«C'est ce que j'ai fait, écrira Chaffai dans ses notes personnelles. C'était un devoir que de servir mon pays»*.

Dès le 1er janvier 1959, Mongi Chaffai est nommé à la Radiodiffusion tunisienne, dirigée à l'époque par Chedli Klibi. En 1961, suite au retrait des coopérants tunisiens après la bataille de Bizerte, le gouvernement fit appel à tous les hauts cadres tunisiens pour consentir plus d'efforts en acceptant d'enseigner en fin de journée, afin de sauver l'année scolaire. Ce fut au Collège technique Emile-Loubet (Bd 9-Avril) qu'il sera affecté avec son collègue l'ingénieur Hamadi Ribai. A deux, ils devaient repérer les bons élèves et prévoir un recrutement ultérieur pour les besoins de la télévision tunisienne quand elle sera mise en service.

En 1962-1963, de premiers stages de formation ont été prévus en France et en Italie pour de jeunes recrues.

Mongi Chaffai et ses coéquipiers y veilleront attentivement. Dès 1964, ils lanceront l'acquisition des premiers équipements (achetés en occasion, d'ailleurs, comme il le rapporte), pour les besoins de la diffusion en vidéo. Tout va s'accélérer : dès le début de 1965, le réseau était mis en place. Le 24 juin 1965, Mohamed Mzali, alors directeur général de la Radio et de la Télévision tunisiennes, annonce pour le lendemain le démarrage de la diffusion d'émissions expérimentales.

Le 31 mai 1966, inauguration officielle de la Télévision tunisienne par le président Bourguiba qui a prononcé un discours en direct à l'intention du peuple tunisien. Dans la foulée, les directeurs généraux des radiotélévisions des pays du Maghreb étaient réunis à Tunis début juin 1966 et évoqueront pour la première fois la création de la Maghreb Vision. Elle finira par voir le jour en 1974.

«A cette belle époque des premiers pas de la télévision tunisienne, avait noté Mongi Chaffai, nous formions une équipe bien soudée de jeunes pleins de dynamisme ayant pour seule ambition de réussir, malgré les faibles moyens mis à notre disposition.» Avec Hassen Akrouf et Mohamed Maghrebi, notamment, l'équipe était en effet d'une

compétence et d'un enthousiasme exceptionnels.

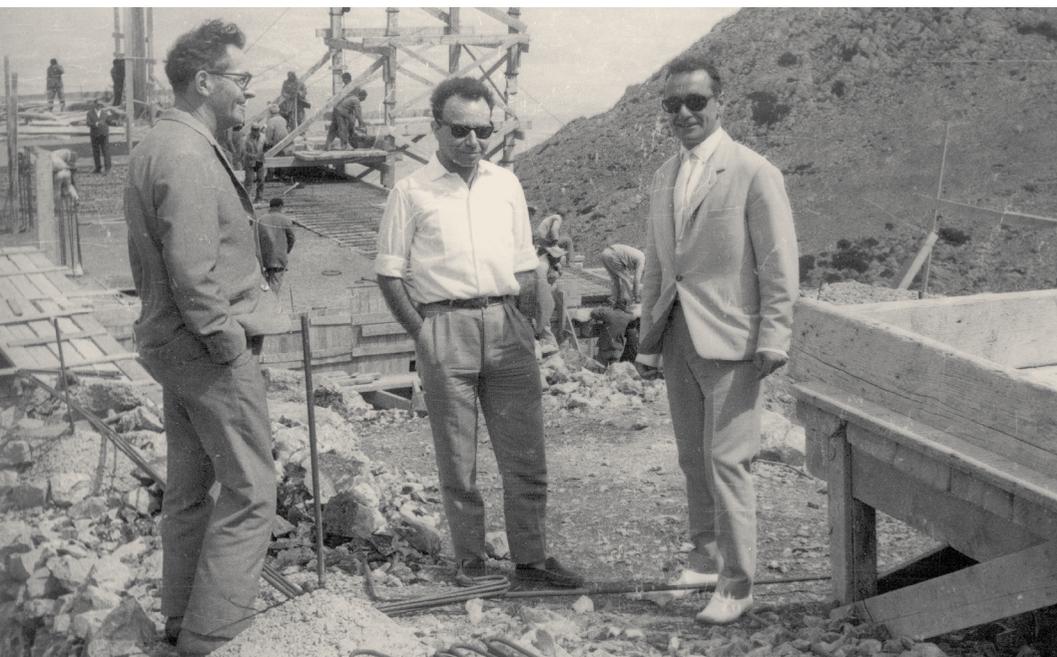
Mongi Chaffai poursuivra sa mission de première importance au sein de la Radio-télévision tunisienne. En 1976, il sera nommé au ministère des Télécommunications en qualité d'ingénieur général chargé du projet Arabsat, ce satellite dédié aux chaînes télévisées des pays arabes. Tout était à concevoir et à réaliser et sa station terrestre devait être installée non loin de Tunis. Mongi Chaffai mettra toute son énergie et le projet prendra forme. En 1979, Hédi Nouira, alors Premier ministre, lui demandera de réintégrer la Radiodiffusion télévision tunisienne. Mongi Chaffai sera sollicité par divers organismes internationaux, notamment l'Union internationale des télécommunications (UIT) et la Banque mondiale. C'est ainsi qu'il effectuera de nombreuses missions d'expertise dans le domaine audiovisuel en Arabie Saoudite, au Yémen, au Liban, en Somalie et au Cameroun lors du lancement de la télévision nationale (1981-1982).

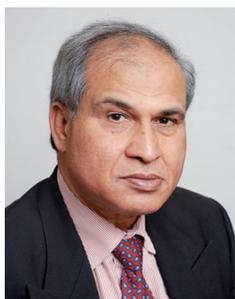
Avec la création en 1982 de la Télévision diffusion tunisienne, l'ancêtre de l'actuel Office national de télédiffusion (ONT), sous la tutelle du ministère des Télécoms, Mongi Chaffai sera chargé de porter le projet, puis nommé à sa tête.

Mongi Chaffai sera décoré par le président Bourguiba des insignes de l'Ordre de l'Indépendance et de l'Ordre de la République. Le président François Mitterrand lui décernera la Légion d'Honneur.

Compétent, modeste et patriote, Mongi Chaffai incarnait parfaitement cette génération d'illustres ingénieurs tunisiens qui ont contribué à l'édification de la Tunisie moderne.

Allah Yerhamou !





• Par Habib Touhami

Prix, inflation et pouvoir d'achat

Après une décennie de gabegie et de gestion catastrophique de l'économie et des finances publiques, la Tunisie se voit contrainte, semble-t-il, d'appliquer des mesures drastiques qui amoindriront d'autant le niveau de vie et le pouvoir d'achat de l'immense majorité des Tunisiens. La question est de savoir si la situation sociale peut les tolérer sans drames ou révolte et si elles n'aggraveront pas au final une crise socioéconomique ayant atteint son paroxysme. Il serait catastrophique que les pouvoirs publics tunisiens aillent jusqu'à rogner inconsidérément dans les transferts sociaux ou à augmenter lestement la charge fiscale directe et indirecte qui pèse déjà lourdement sur les salariés et les classes moyennes.

Même si l'on ne connaît pas le détail des mesures envisagées, il ne fait aucun doute que leur résultat inéluctable sera une baisse sensible du pouvoir d'achat. C'est d'autant plus cruel que la baisse du pouvoir d'achat au cours des dix dernières années surpasse les 40% suggérés par la hausse cumulée des prix à la consommation enregistrée au cours de la même période. En effet, l'IPC ne permet qu'une estimation de la variation moyenne des prix d'un panier fixe de biens et de services consommés par les ménages, point. Il ne mesure, selon les termes mêmes de l'INS, «*ni le coût de la vie, ni le niveau de vie, ni le pouvoir d'achat*». Pour l'année en cours par exemple, la baisse du pouvoir d'achat sera largement supérieure à l'augmentation de 10% de l'IPC. Pour quelles raisons ?

L'IPC ne prend en compte que les dépenses de consommation des ménages. Il ne couvre pas leurs dépenses d'investissement: remboursement d'emprunts, acquisition de terrain ou de logement, travaux neufs, grosses réparations, etc.). Or ce sont précisément

les prix de ces dépenses qui se sont littéralement envolés ces dernières années. Un appartement de 100m² dans une zone moyenne coûterait à l'heure actuelle 28 fois le salaire annuel moyen d'un instituteur, d'une infirmière ou d'un gradé de la Garde nationale en milieu de carrière. Pour mesurer correctement l'évolution du pouvoir d'achat d'un salaire ou d'un revenu, il ne convient pas de se référer à l'IPC seul. Il faut aussi prendre en considération l'évolution du rapport entre la valeur monétaire de ce salaire ou de ce revenu et le prix monétaire d'un certain nombre de biens et de services significatifs du coût et du niveau de vie.

La suppression de la compensation en ce qui concerne les produits alimentaires de base, les carburants et le transport va générer mécaniquement une forte hausse de tous les prix, et ce malgré la «*compensation de la compensation*». On se retrouvera du coup devant une évolution contrariée des coefficients budgétaires comme lors de la période 1985-1990, mais aussi devant un surenchérissement du coût de la vie en général. Un tel scénario est lourd de conséquences sur le plan social. Il l'est davantage sur le plan économique. En effet, la pérennité de tout processus de développement est dépendante de l'évolution du profil de la demande et donc de l'accroissement du revenu réel. Ce n'est pas ce qu'on peut attendre des mesures financières et budgétaires envisagées par le gouvernement tunisien. **L**

H.T

هيا نعيشوها و في الدوحة نحفلوها !

QNB الداعم الرسمي لكأس العالم FIFA 2022™
في الشرق الأوسط وإفريقيا



FIFA WORLD CUP
Qatar 2022

الداعم الرسمي لكأس العالم FIFA 2022™ في الشرق الأوسط وإفريقيا
Official Middle East and Africa Supporter of the FIFA World Cup 2022™

اتصل على 36 00 40 00
أو قم بزيارة qnb.com.tn



HAPPY SPORT
Façonné en or éthique

Chopard

THE ARTISAN OF EMOTIONS – SINCE 1860



BEN JANNET & CO
1986

BOULEVARD PRINCIPAL, LES BERGES DU LAC 1
TÉL +216 71 860 475
RUE LAC VICTORIA, LES BERGES DU LAC 1
TÉL +216 71 963 555
TUNIS CITY «GÉANT», TÉL +216 70 863 224